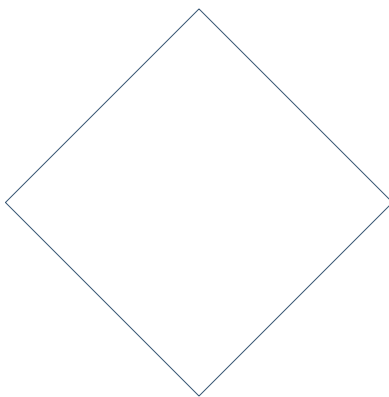


**Brookfield**



2023

RAPPORT INTERMÉDIAIRE  
DU DEUXIÈME TRIMESTRE

Brookfield Renewable  
Partners L.P.

## NOS ACTIVITÉS

Nous investissons directement dans des actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. À l'échelle de la société, nous comptons sur notre vaste expérience en matière d'exploitation pour maintenir et accroître la valeur de nos actifs, faire croître les flux de trésorerie annuellement et cultiver des relations positives avec les parties prenantes locales. Nous tenons compte d'actifs pour lesquels nous avons accès à un portefeuille de projets prioritaires qui, s'il est financé, nous offrirait la possibilité de détenir près de la majorité des parts du marché.

Composé d'actifs d'énergie renouvelable, notre portefeuille diversifié à l'échelle mondiale, qui représente plus de 96 % de nos activités, regroupe une puissance d'exploitation d'environ 25 900 mégawatts (« MW ») et une production moyenne à long terme (« MLT ») annualisée d'environ 71 400 GWh, auquel s'ajoute un portefeuille de projets en développement d'environ 134 400 MW.

Le tableau suivant présente notre portefeuille au 30 juin 2023 :

|                                                                     | Réseaux<br>hydro-<br>graphiques | Centrales | Puissance<br>(MW) | MLT <sup>1</sup><br>(GWh) | Capacité<br>d'accumulation<br>(GWh) |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------|-----------|-------------------|---------------------------|-------------------------------------|
| <b>Hydroélectricité</b>                                             |                                 |           |                   |                           |                                     |
| <b>Amérique du Nord</b>                                             |                                 |           |                   |                           |                                     |
| États-Unis <sup>2</sup> .....                                       | 30                              | 139       | 2 921             | 11 963                    | 2 559                               |
| Canada.....                                                         | 19                              | 33        | 1 361             | 5 178                     | 1 261                               |
|                                                                     | 49                              | 172       | 4 282             | 17 141                    | 3 820                               |
| Colombie <sup>3</sup> .....                                         | 11                              | 17        | 2 953             | 15 891                    | 3 703                               |
| Brésil.....                                                         | 27                              | 43        | 940               | 4 811                     | —                                   |
|                                                                     | 87                              | 232       | 8 175             | 37 843                    | 7 523                               |
| <b>Énergie éolienne</b>                                             |                                 |           |                   |                           |                                     |
| <b>Amérique du Nord</b>                                             |                                 |           |                   |                           |                                     |
| États-Unis <sup>4, 5</sup> .....                                    | —                               | 38        | 3 472             | 11 255                    | —                                   |
| Canada.....                                                         | —                               | 4         | 483               | 1 438                     | —                                   |
|                                                                     | —                               | 42        | 3 955             | 12 693                    | —                                   |
| Europe.....                                                         | —                               | 42        | 1 118             | 2 551                     | —                                   |
| Brésil.....                                                         | —                               | 24        | 582               | 2 390                     | —                                   |
| Asie.....                                                           | —                               | 23        | 1 401             | 3 855                     | —                                   |
|                                                                     | —                               | 131       | 7 056             | 21 489                    | —                                   |
| <b>Énergie solaire destinée aux<br/>réseaux publics<sup>6</sup></b> | —                               | 158       | 4 442             | 9 271                     | —                                   |
| <b>Énergie décentralisée et solutions durables</b>                  |                                 |           |                   |                           |                                     |
| Production décentralisée <sup>7</sup> .....                         | —                               | 6 285     | 2 182             | 2 772                     | —                                   |
| Accumulation et divers <sup>8</sup> .....                           | 2                               | 23        | 4 004             | —                         | 5 220                               |
|                                                                     | 2                               | 6 308     | 6 186             | 2 772                     | 5 220                               |
|                                                                     | 89                              | 6 829     | 25 859            | 71 375                    | 12 743                              |

<sup>1)</sup> La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 juin 2023, en tenant compte de toutes nos installations sur une base consolidée et annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

<sup>2)</sup> Comprend une centrale de stockage par batteries en Amérique du Nord (20 MW).

<sup>3)</sup> Comprend deux centrales éoliennes en Colombie (32 MW).

<sup>4)</sup> Comprend une centrale de stockage par batteries en Amérique du Nord (10 MW).

<sup>5)</sup> Comprend deux centrales éoliennes en Uruguay (96 MW) qui ont été présentées à titre d'actifs détenus en vue de la vente.

<sup>6)</sup> Comprend une centrale d'énergie solaire en Uruguay (25 MW) qui a été présentée à titre d'actif détenu en vue de la vente.

<sup>7)</sup> Comprend neuf centrales à piles à combustible en Amérique du Nord (10 MW).

<sup>8)</sup> Comprend les centrales d'accumulation par pompage en Amérique du Nord (667 MW) et en Europe (2 088 MW), quatre centrales alimentées à la biomasse au Brésil (175 MW), douze centrales de cogénération en Amérique latine (846 MW), une centrale de cogénération en Amérique du Nord (105 MW) et deux centrales de cogénération en Europe (124 MW).

Nous avons aussi récemment effectué des investissements structurés afin d'accroître notre portefeuille de solutions durables, se composant de catégories d'actifs d'énergie renouvelable et de transition émergents, qui nous permettront d'être en bonne posture pour saisir, grâce à nos investissements initiaux, des occasions d'investissement d'envergure en matière de décarbonation à l'avenir. Ce portefeuille comprend des placements dans des sociétés qui détiennent des actifs de captage et de stockage de carbone (« CSC ») en exploitation totalisant 47 000 tonnes métriques par année (« kMt/a »), des actifs de production de gaz naturel renouvelable (« GNR ») de source agricole ayant une capacité de production de 3 millions de millions métriques d'unités thermiques britanniques (« MMBtu ») par an, plus de 1 million de tonnes de matériaux recyclés et des actifs d'énergie renouvelable en exploitation d'une puissance de 4 GW. Notre portefeuille de projets en développement durable comprend des possibilités d'investissement dans des projets additionnels de CSC d'une capacité pouvant s'élever à 13 millions de tonnes métriques par année (« MMt/a »), 19 centres de récupération de matériaux qui produiraient 3 millions de tonnes de matériaux recyclés, 70 digesteurs d'une capacité de production annuelle de plus de 4 millions de MMBtu de GNR, une usine de panneaux solaires d'une capacité annuelle de 5 000 MW et une installation de production d'ammoniac vert d'une capacité de 1 MMt/a alimentée entièrement par des énergies renouvelables.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille sur une **base consolidée** et trimestrielle au 30 juin 2023 :

| <b>PRODUCTION (GWh)<sup>1</sup></b>                       | <b>T1</b> | <b>T2</b> | <b>T3</b> | <b>T4</b> | <b>Total</b> |
|-----------------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|--------------|
| Hydroélectricité                                          |           |           |           |           |              |
| Amérique du Nord                                          |           |           |           |           |              |
| États-Unis .....                                          | 3 402     | 3 469     | 2 171     | 2 921     | 11 963       |
| Canada .....                                              | 1 235     | 1 489     | 1 236     | 1 218     | 5 178        |
|                                                           | 4 637     | 4 958     | 3 407     | 4 139     | 17 141       |
| Colombie <sup>2</sup> .....                               | 3 632     | 3 985     | 3 881     | 4 393     | 15 891       |
| Brésil.....                                               | 1 183     | 1 198     | 1 214     | 1 216     | 4 811        |
|                                                           | 9 452     | 10 141    | 8 502     | 9 748     | 37 843       |
| Énergie éolienne                                          |           |           |           |           |              |
| Amérique du Nord <sup>3</sup>                             |           |           |           |           |              |
| États-Unis .....                                          | 3 030     | 2 991     | 2 508     | 2 726     | 11 255       |
| Canada .....                                              | 400       | 345       | 273       | 420       | 1 438        |
|                                                           | 3 430     | 3 336     | 2 781     | 3 146     | 12 693       |
| Europe.....                                               | 772       | 553       | 496       | 730       | 2 551        |
| Brésil.....                                               | 438       | 549       | 756       | 647       | 2 390        |
| Asie .....                                                | 946       | 972       | 913       | 1 024     | 3 855        |
|                                                           | 5 586     | 5 410     | 4 946     | 5 547     | 21 489       |
| Énergie solaire destinée aux réseaux publics <sup>4</sup> | 2 054     | 2 545     | 2 689     | 1 983     | 9 271        |
| Production décentralisée                                  | 598       | 828       | 795       | 551       | 2 772        |
| Total .....                                               | 17 690    | 18 924    | 16 932    | 17 829    | 71 375       |

<sup>1)</sup> La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 juin 2023, en tenant compte de toutes nos installations sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

<sup>2)</sup> Comprend deux centrales éoliennes en Colombie (174 MW).

<sup>3)</sup> Comprend deux centrales éoliennes en Uruguay (360 MW) qui ont été présentées à titre d'actifs détenus en vue de la vente.

<sup>4)</sup> Comprend une centrale d'énergie solaire en Uruguay (40 MW) qui a été présentée à titre d'actif détenu en vue de la vente.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille **au prorata** et pour chaque trimestre au 30 juin 2023 :

| <b>PRODUCTION (GWh)<sup>1</sup></b>                       | <b>T1</b> | <b>T2</b> | <b>T3</b> | <b>T4</b> | <b>Total</b> |
|-----------------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|--------------|
| Hydroélectricité                                          |           |           |           |           |              |
| Amérique du Nord                                          |           |           |           |           |              |
| États-Unis .....                                          | 2 225     | 2 357     | 1 466     | 1 951     | 7 999        |
| Canada .....                                              | 1 010     | 1 210     | 980       | 959       | 4 159        |
|                                                           | 3 235     | 3 567     | 2 446     | 2 910     | 12 158       |
| Colombie <sup>2</sup> .....                               | 822       | 902       | 879       | 995       | 3 598        |
| Brésil.....                                               | 1 008     | 1 020     | 1 034     | 1 035     | 4 097        |
|                                                           | 5 065     | 5 489     | 4 359     | 4 940     | 19 853       |
| Énergie éolienne                                          |           |           |           |           |              |
| Amérique du Nord                                          |           |           |           |           |              |
| États-Unis <sup>3</sup> .....                             | 952       | 946       | 788       | 909       | 3 595        |
| Canada .....                                              | 313       | 273       | 217       | 328       | 1 131        |
|                                                           | 1 265     | 1 219     | 1 005     | 1 237     | 4 726        |
| Europe.....                                               | 271       | 204       | 170       | 247       | 892          |
| Brésil.....                                               | 143       | 182       | 248       | 207       | 780          |
| Asie .....                                                | 231       | 241       | 225       | 250       | 947          |
|                                                           | 1 910     | 1 846     | 1 648     | 1 941     | 7 345        |
| Énergie solaire destinée aux réseaux publics <sup>4</sup> | 617       | 854       | 891       | 586       | 2 948        |
| Production décentralisée                                  | 198       | 292       | 280       | 180       | 950          |
| Total .....                                               | 7 790     | 8 481     | 7 178     | 7 647     | 31 096       |

<sup>1)</sup> La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 juin 2023, en tenant compte de toutes nos installations sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

<sup>2)</sup> Comprend deux centrales éoliennes en Colombie (41 MW).

<sup>3)</sup> Comprend deux centrales éoliennes en Uruguay (214 MW) qui ont été présentées à titre d'actifs détenus en vue de la vente.

<sup>4)</sup> Comprend une centrale d'énergie solaire en Uruguay (12 MW) qui a été présentée à titre d'actif détenu en vue de la vente.

#### Énoncé concernant les énoncés prospectifs et les mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Nous pouvons formuler de tels énoncés dans le présent rapport intermédiaire et dans d'autres documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada. Se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Dans le présent rapport intermédiaire, nous utilisons des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Le présent rapport intermédiaire, notre formulaire 20-F et de l'information supplémentaire déposés auprès de la SEC et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, ainsi que sur le site Web de la SEC, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov), et sur le site Web de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

# Lettre aux porteurs de parts

Au cours du trimestre, l'entreprise a dégagé un bon rendement en s'appuyant sur un solide début d'exercice, marqué par une croissance annuelle à deux chiffres des fonds provenant des activités par part depuis le début de l'exercice. De plus, nous avons contribué à l'avancement de notre programme de développement en mettant en service des capacités supplémentaires de 800 mégawatts et en donnant lieu à une croissance interne des flux de trésorerie s'élevant à 9 millions \$ sur une base annualisée. Nous avons également conclu, avec nos partenaires institutionnels, des transactions de près de 1,3 milliard \$ visant des placements en capitaux propres (montant net d'environ 300 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Comme il est attendu que plusieurs acquisitions d'envergure précédemment annoncées seront conclues au cours du deuxième semestre de l'exercice, nous demeurons bien positionnés pour dépasser notre objectif de croissance des fonds provenant des activités par part de 10 % pour 2023.

Autres faits saillants du trimestre :

- Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 312 millions \$ au cours du trimestre, ce qui traduit la vigueur des prix de l'électricité réalisés et l'apport provenant de la croissance;
- Nous avons poursuivi l'avancement des principales priorités d'affaires en obtenant des contrats visant à fournir 2 000 gigawattheures de plus par année de production, y compris 900 gigawattheures à des acheteurs institutionnels;
- Nous avons fait progresser nos activités de développement, notamment par la mise en service de la phase finale du complexe de production d'énergie solaire brésilien Janaúba d'une puissance de 1,2 gigawatt, soit l'un des plus importants projets d'énergie solaire des Amériques, que nous avons développé avec succès de l'étape de l'obtention des permis à l'étape de production;
- Nous avons fait avancer les processus d'approbation réglementaire en relation avec des acquisitions récemment annoncées et prévoyons conclure les acquisitions de Westinghouse, de Duke Energy Renewables et de X-Elio au deuxième semestre de l'exercice en cours. Nous prévoyons également conclure l'acquisition d'Origin au début de l'exercice prochain, voire plus tôt;
- À ce jour, nous avons mené des activités de recyclage d'actifs qui ont dégagé un produit d'environ 600 millions \$ (montant net d'environ 400 millions \$ pour Énergie Brookfield) et poursuivi l'avancement d'autres processus qui, une fois terminés, devraient rapporter des capitaux supplémentaires importants.

## L'avantage d'une marque diversifiée et mondiale

Nous continuons d'observer l'engouement des entreprises pour l'énergie renouvelable acquise à des prix attrayants. À titre d'exemple, nous prévoyons que la demande provenant de certaines grandes entreprises technologiques augmentera de plus du triple au cours de la seconde moitié de la présente décennie en raison de la croissance prévue de la demande informatique en matière d'intelligence artificielle générative. Ces entreprises sont déjà les plus grands acheteurs commerciaux d'énergie verte à l'échelle mondiale : dans le contexte de cette croissance, il se pourrait que l'approvisionnement en énergie de l'une de ces grandes entreprises technologiques mondiales dont l'objectif est de fonctionner avec 100 % d'énergie renouvelable équivaille à la demande d'approvisionnement actuelle du Royaume-Uni.

Nous entretenons des relations mondiales de longue date avec des sociétés exprimant des besoins de cette nature et, à l'heure actuelle, nous collaborons avec certaines d'entre elles au moyen de partenariats stratégiques. Grâce à nos capacités et à notre crédibilité en matière d'offre de solutions d'énergie propre à grande échelle partout autour du globe, nous avons toutes les qualifications requises pour être un partenaire de confiance.

Cette évolution de la demande en énergie propre a été amorcée par les gouvernements, mais est désormais portée par les entreprises. Il s'agit d'une évolution significative qui devrait entraîner une hausse des rendements dans le secteur. En outre, cette dynamique, qui continuera de s'accélérer, amènera les participants du marché à se démarquer les uns des autres en faveur d'entreprises telles que la nôtre, qui ont la capacité d'offrir une vaste gamme de solutions ajustées d'énergie verte et de décarbonation, en plus d'être à même de mener à bien leurs activités dans toutes les étapes de développement et sur tous les principaux marchés de l'énergie. Étant donné la croissance au sein du secteur, notre capacité d'ajustement en fonction de la croissance de la demande du marché demeure un avantage concurrentiel.

Par exemple, en juin, nous avons convenu d'acquérir, pour une contrepartie de capitaux propres de 1,05 milliard \$ (montant net de 265 millions \$ pour Énergie Brookfield), Duke Energy Renewables, société pleinement intégrée se spécialisant dans le développement et l'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable aux États-Unis, qui dispose d'actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 5 900 mégawatts et d'un portefeuille de développement d'une puissance de 6 100 mégawatts. Grâce à cette acquisition, nous ajoutons une plateforme d'envergure de production d'énergie renouvelable en exploitation qui dégage d'importants flux de trésorerie contractuels immédiatement rentables et qui présente l'avantage considérable d'offrir des possibilités de développement d'actifs, de rééquipement et de synergie. Notre solidité financière, notre crédibilité à titre de contrepartie et notre capacité d'évaluer, de souscrire et de réaliser rapidement des investissements d'envergure ont joué un rôle fondamental dans la conclusion d'un accord avec Duke; elles s'ajoutent à notre capacité d'établir une plateforme de production d'énergie renouvelable d'envergure chevauchant plusieurs marchés aux États-Unis.

Nous continuons d'exécuter avec succès des projets de rééquipement au cours desquels nous améliorons la productivité et la longévité des actifs situés à des endroits où les ressources renouvelables abondent. La majorité de nos activités de rééquipement ont lieu aux États-Unis, où se trouve notre plus grand parc en exploitation d'actifs de production d'énergie éolienne et d'énergie solaire, et nous bénéficions de crédits d'impôt à l'investissement ou à la production. Ce trimestre, nous avons amorcé le rééquipement du parc éolien Bishop Hill en Illinois d'une puissance de 200 mégawatts, qui devrait arriver à terme en 2024 et qui augmentera la production d'énergie d'environ 15 %. En 2021, nous avons terminé notre premier projet de rééquipement d'éoliennes dans l'État de New York, augmentant ainsi la production d'énergie pour les actifs modernisés de près de 30 %. En outre, à la fin de l'année 2022, nous avons mis la dernière main au plus important projet de rééquipement d'un parc éolien au monde à Shepherds Flat, qui a produit d'excellents résultats jusqu'à maintenant.

Nos compétences de développement distinctives, notre facilité à conclure rapidement des transactions et notre capacité à avoir recours à des capitaux supplémentaires grâce à nos relations avec des investisseurs privés continuent de figurer parmi nos principaux atouts. Elles nous ont permis de poursuivre notre croissance sur différents marchés, de conclure rapidement des transactions et de réaliser des investissements de plus grande envergure dans les milieux où la concurrence se fait plus rare, tout en continuant de cibler des transactions rentables dégageant des rendements avantageux ajustés en fonction du risque. De récents succès dans le processus de coinvestissement de Brookfield ont été mis en lumière grâce à nos investissements dans X-Elio et Westinghouse, qui ont été sursouscrits par nos commanditaires.

Le succès que nous avons rencontré dans la recherche d'investissements extrêmement attrayants et les occasions qui continuent de se présenter à nous sur le marché nous place en bonne position pour dépasser notre cible de déploiement du capital de 6 à 7 milliards \$ au cours des cinq prochaines années.

## Résultats d'exploitation

Jusqu'à présent au cours de l'exercice, nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 312 millions \$, ou 0,91 \$ par part, ce qui représente une augmentation de 10 % par rapport à l'exercice précédent. Nos activités continuent de produire de solides résultats : nous observons que notre importante plateforme en exploitation, qui bénéficie par ailleurs d'une répartition géographique et de technologies variées, nos activités permanentes de croissance interne en pleine évolution et la hausse de la demande commerciale ont des retombées qui se traduisent par une évolution favorable des prix et des CAÉ à long terme.

Au cours du trimestre, les fonds provenant des activités découlant de notre secteur hydroélectrique se sont établis à 171 millions \$, puisque nous avons profité du fait que notre portefeuille d'envergure composé d'actifs situés dans des régions présentant des conditions hydrologiques moins favorables a été partiellement contrebalancé par d'autres actifs disposant de ressources supérieures. Après un mois de juin marqué principalement par un temps plus sec en Amérique du Nord, nous avons bénéficié d'une quantité importante de précipitations tout au long du mois de juillet. Cela signifie que les réservoirs de nos installations sont en excellente condition et que nous sommes bien positionnés pour obtenir des prix soutenus pour notre électricité au cours du troisième trimestre.

Nos secteurs éolien et solaire ont continué à réaliser un excellent rendement, dégagant des fonds provenant des activités combinés de 184 millions \$. En effet, nous continuons de tirer avantage de l'apport des acquisitions et des projets de rééquipement, ainsi que de la diversification et de la nature contractuelle de notre parc. L'ensemble de ces facteurs a contribué à compenser l'incidence de l'ajustement apporté aux tarifs réglementés de nos actifs espagnols, ce qui réduira les produits dégagés par ces actifs pendant l'exercice en cours, mais, compte tenu de la nature réglementée des tarifs, cela aura une incidence fortement positive sur les flux de trésorerie dans l'avenir. Par conséquent, le tout aura une incidence nette légèrement positive de façon générale. Notre secteur énergie décentralisée et solutions durables a dégagé des fonds provenant des activités de 54 millions \$ à mesure que nous continuons d'élargir notre portefeuille pour répondre à la demande croissante de différents clients.

À l'heure actuelle, notre portefeuille de projets d'énergie renouvelable en développement comporte une puissance de 134 400 mégawatts. De plus, nous sommes en voie de mettre en service une puissance d'environ 5 000 mégawatts pendant l'exercice en cours et une puissance supplémentaire d'environ 19 000 mégawatts dans notre portefeuille de projets en développement à un stade avancé. Jusqu'à maintenant, nous avons mis en service des actifs d'une puissance d'environ 1 500 mégawatts, y compris des projets de stockage par batteries au sein de nos actifs existants, contribuant ainsi à accroître la vigueur des prix de l'électricité réalisés et à renforcer la fiabilité du réseau.

Notre démarche en matière de développement repose sur l'appariement des flux de trésorerie aux coûts, de sorte à réduire de façon considérable les risques associés aux projets. Par conséquent, nous avons atténué l'incidence de l'inflation que nombre de promoteurs de projets d'énergie renouvelable subissent sur le marché actuellement et nous sommes en bonne voie de réaliser les bénéfices prévus dans le cadre de nos projets. Une fois en œuvre, nous prévoyons que la nouvelle capacité que nous avons mise en service au cours de l'exercice générera un apport d'environ 70 millions \$ au titre des fonds provenant des activités supplémentaires d'Énergie Brookfield et, compte tenu de notre portefeuille de solutions durables, nous nous attendons à ce que notre portefeuille de projets en développement à un stade avancé génère un apport supplémentaire d'environ 245 millions \$ au titre des fonds provenant des

activités annualisés une fois ces projets mis en service.

## **État de la situation financière et liquidités**

Notre situation financière demeure robuste grâce à des liquidités disponibles atteignant plus de 4,5 milliards \$, ce qui nous procure une grande souplesse pour investir dans la croissance.

Parallèlement à l'accord visant l'acquisition de Duke Energy Renewables, nous avons procédé à notre premier financement par titres de capitaux en sept ans. Grâce à notre rendement ayant dépassé considérablement nos objectifs de croissance, car, au cours des 18 derniers mois, nous avons investi ou convenu d'investir un montant pouvant s'élever jusqu'à 21 milliards \$ (montant net de 4 milliards \$ pour Énergie Brookfield), nous avons mobilisé un produit brut de 650 millions \$ par suite d'un placement par voie d'une prise ferme et d'un placement privé simultané.

En ce qui concerne le financement de notre croissance, nous avons toujours accordé la priorité au recyclage d'actifs et aux financements additionnels ainsi qu'à un montant mesuré de dette de la société mère ou d'actions privilégiées. Toutefois, étant donné les modifications adoptées et à venir en matière de croissance annualisée, ainsi qu'à notre capacité récente d'acquérir des actifs assortis d'une évaluation attrayante, nous avons procédé à un placement en capitaux propres pour compléter ces sources de financement. À la suite de ce placement, nous sommes bien positionnés pour continuer à financer nos objectifs de croissance à long terme en combinant nos sources de financement habituelles.

Au cours du trimestre, nous avons fait progresser des initiatives de financement sans recours et notre programme de recyclage d'actifs, dans le contexte desquels nous continuons d'observer une forte demande à l'égard des actifs de production d'énergie renouvelable à l'échelle mondiale, le dynamisme à long terme du secteur contrebalançant les effets à court terme de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt.

En 2023, jusqu'à présent, nous avons généré un produit provenant du programme de recyclage d'actifs d'environ 600 millions \$ (montant net d'environ 400 millions \$ pour Énergie Brookfield), soit plus du double du capital que nous avons investi dans la vente de ces actifs. Notre programme de recyclage des capitaux est une composante clé de nos sources de financement en général et offre un moyen de générer de la valeur supérieure à nos objectifs de souscription pour les investisseurs.

Au cours du trimestre, nos activités de recyclage d'actifs ont donné forme à un accord visant la vente d'un portefeuille d'actifs éoliens et solaires générant une puissance d'environ 120 mégawatts en Uruguay, qui a permis de dégager un produit brut d'environ 150 millions \$ (montant net d'environ 80 millions \$ pour Énergie Brookfield), ce qui a plus que doublé notre capital et ce placement a produit un rendement de plus de 20 % sur une base annualisée. Nous avons acquis ce portefeuille il y a 6 ans de cela et nous avons été à même d'y ajouter de la valeur en y intégrant des actifs séparés et en internalisant les activités d'exploitation et d'entretien. En outre, nous avons optimisé la structure du capital avant de le vendre à un nouvel acheteur, étant donné que le pays n'était pas stratégique pour nous. La convention de vente du portefeuille illustre de façon remarquable comment nous pouvons atteindre le double objectif d'obtenir des rendements avantageux ajustés en fonction du risque pour nos investisseurs et de financer notre croissance en interne grâce à l'atténuation des risques et à la vente d'actifs.

Nous veillons également au bon déroulement d'occasions supplémentaires de recyclage de capitaux au sein de notre entreprise qui, combinées aux accords ayant été conclus depuis le début de l'exercice, sont susceptibles de rapporter des capitaux supplémentaires une fois menées à bien.

## Perspectives

Les perspectives de notre entreprise sont toujours aussi prometteuses et nous sommes en voie de bénéficier de la conjoncture actuelle grâce à un portefeuille de projets en développement dont les risques ont été considérablement réduits, à des activités d'exploitation mondiales résilientes et diversifiées et à nos capacités de croissance uniques. Comme toujours, nous sommes déterminés à dégager un rendement à long terme total de 12 % à 15 % pour les investisseurs, nous conservons notre approche disciplinée et continuons de tirer avantage de nos points forts.

Au nom du conseil d'administration et de la direction d'Énergie Brookfield, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et actionnaires pour leur soutien indéfectible.

Cordialement,



Le chef de la direction,  
Connor Teskey  
Le 4 août 2023

## NOS FORCES CONCURRENTIELLES

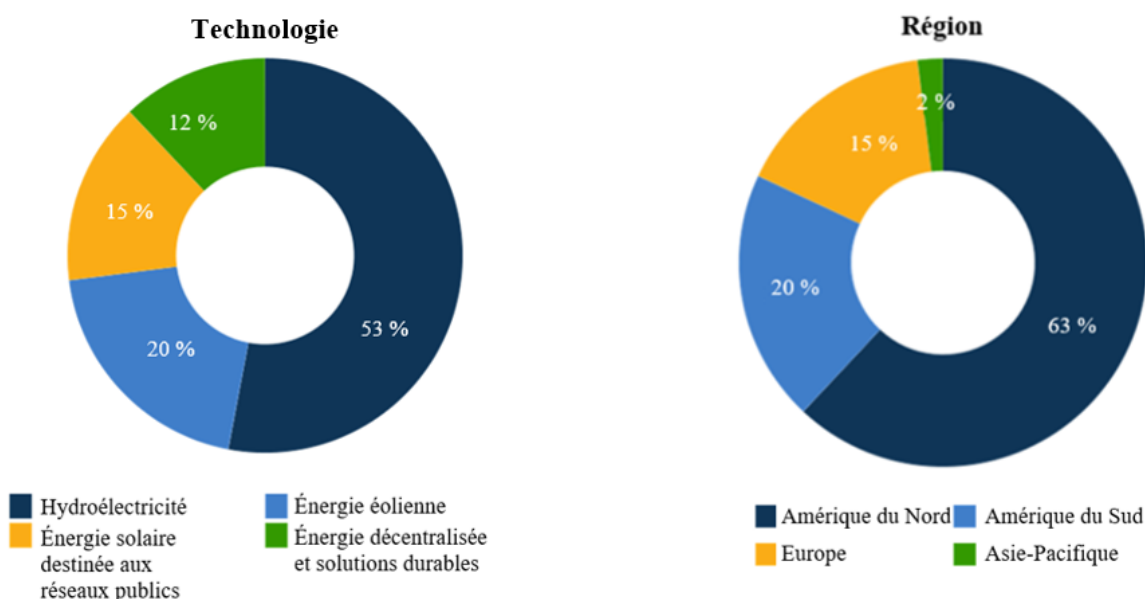
Brookfield Renewable Partners L.P. (collectivement avec ses entités contrôlées, « Énergie Brookfield ») est une société d'envergure mondiale qui détient et exploite des actifs de production d'énergie renouvelable et de solutions durables diversifiés employant de multiples technologies.

Notre modèle d'affaires consiste à mettre à profit notre présence mondiale pour acquérir et mettre en valeur des actifs de production d'énergie renouvelable de grande qualité en deçà de leur valeur intrinsèque, et à les financer à long terme grâce à du financement de première qualité à faible risque selon une stratégie de financement prudente, pour ensuite optimiser les flux de trésorerie en exerçant notre expertise en matière d'exploitation pour en accroître la valeur. Notre stratégie en ce qui a trait à notre portefeuille lié aux solutions durables consiste à effectuer des petits investissements initiaux avec des partenaires d'expérience qui sont conçus de manière à offrir une protection contre le risque de perte ainsi que la possibilité d'investir à nouveau dans l'avenir et d'obtenir d'importants remboursements de capital.

**Une des plus importantes sociétés ouvertes du monde axées sur la décarbonation.** Énergie Brookfield affiche de bons résultats depuis 23 ans à titre d'exploitant et d'investisseur coté en Bourse dans le secteur des énergies renouvelables et d'actifs liés aux solutions durables. Nous détenons aujourd'hui un vaste portefeuille diversifié à l'échelle mondiale reposant sur de multiples technologies. Ces actifs sont soutenus par environ 3 500 employés chevronnés. Énergie Brookfield investit directement dans des actifs, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. Nous avons également effectué des investissements au sein de notre portefeuille de solutions durables comprenant des catégories d'actifs de transition émergents, qui nous permettront d'être en bonne posture pour effectuer ultérieurement, grâce à nos investissements initiaux, des investissements d'envergure en matière de décarbonation à l'avenir.

Notre portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable regroupe une puissance installée d'environ 25 900 MW, largement répartie sur quatre continents, qui table sur une production moyenne à long terme annualisée au prorata d'approximativement 31 100 GWh et compte un portefeuille de projets de développement d'environ 134 400 MW. Notre portefeuille de solutions durables comporte des placements dans des sociétés qui détiennent un portefeuille d'actifs en exploitation de CSC totalisant 47 kMt/a, une capacité de production de GNR de source agricole de 3 millions de MMBtu par an et plus de 1 million de tonnes de matériaux recyclés.

Les graphiques ci-après présentent les produits au prorata<sup>1</sup> :



1) Les chiffres sont fondés sur les produits normalisés des 12 derniers mois au prorata de la quote-part d'Énergie Brookfield.

**Aider à l'accélération et à la stabilité de la décarbonation des réseaux électriques.** Les changements climatiques et la sécurité énergétique sont considérés comme deux des enjeux les plus importants et urgents auxquels fait face l'économie mondiale, entraînant d'immenses risques pour la sécurité des collectivités et pour notre prospérité économique et commune. Par conséquent, les gouvernements et les entreprises ont adopté des plans ambitieux visant à appuyer la transition vers une économie décarbonée. Nous croyons que notre envergure et notre capacité mondiale en matière d'exploitation, de développement et d'investissement nous positionnent favorablement pour travailler de concert avec les gouvernements et les entreprises afin de les aider à atteindre leurs objectifs de décarbonation.

**Portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables diversifiés et de grande qualité.** Énergie Brookfield possède un portefeuille complémentaire de centrales hydroélectriques, éoliennes, solaires destinées aux réseaux publics et d'autres actifs de solutions durables, notamment d'énergie solaire et d'accumulation décentralisée :

- **Hydroélectricité.** À ce jour, l'hydroélectricité représente le plus important secteur de notre portefeuille et demeure une technologie de premier plan, car elle produit l'énergie la plus propre et écologique qui soit pendant la plus longue durée de vie et moyennant les plus faibles coûts d'exploitation qui soient. Les centrales hydroélectriques affichent des marges de trésorerie élevées avec une capacité d'accumulation permettant de produire de l'électricité sur demande à toute heure du jour.
- **Énergie éolienne et énergie solaire.** Nos centrales d'énergie éolienne, d'énergie solaire destinée aux réseaux publics et de production décentralisée nous offrent une exposition à deux secteurs d'énergie renouvelable qui connaissent la plus forte croissance, des marges de trésorerie élevées ainsi que des fonctionnalités diversifiées et adaptables, comme la production décentralisée, et elles n'engendrent aucun coût de combustible. L'énergie éolienne et l'énergie solaire se positionnent dorénavant parmi les formes de production d'électricité les moins coûteuses sur le marché.
- **Accumulation d'énergie et solutions durables.** Nos centrales d'accumulation nous permettent d'offrir des services essentiels et une production sur demande aux réseaux d'électricité des marchés où elles sont situées. Nos autres actifs de solutions durables, notamment de captage du carbone, aident les entreprises et certains pays à atteindre leurs objectifs de carboneutralité.

Grâce à notre envergure et à notre diversité ainsi qu'à la qualité de nos actifs, nous nous sommes taillé une place concurrentielle par rapport aux autres sociétés d'énergie renouvelable et de transition climatique tout en offrant une grande valeur de rareté à nos investisseurs.

**Profil financier solide et stratégie de financement prudente.** Énergie Brookfield affiche un bilan robuste, ainsi qu'une note de crédit de première qualité solide et maintient l'accès à des marchés financiers à l'échelle mondiale pour veiller à la résilience des flux de trésorerie tout au long du cycle. Notre approche de financement consiste à avoir accès par l'intermédiaire de nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours sur des actifs précis, sans clauses financières restrictives. Environ 90 % de notre dette est cotée comme étant de première qualité ou considérée selon des mesures de première qualité. Notre ratio d'endettement d'entreprise est d'environ 11 %, et environ 89 % de nos emprunts sont sans recours. Les emprunts de la société mère et les emprunts sans recours au prorata ont chacun une durée moyenne pondérée d'environ respectivement 11 ans et 12 ans, et ne comportent aucune échéance importante dans les cinq prochaines années. Environ 90 % de notre financement est effectivement à un taux fixe, et seulement 7 % de notre dette a été contractée à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe est exposée à la variation des taux d'intérêt. Au 30 juin 2023, les liquidités disponibles se composaient de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de plus de 4,5 milliards \$, des placements dans des titres négociables et d'une tranche disponible des facilités de crédit.

**La meilleure expertise en matière d'exploitation et de développement qui soit.** Énergie Brookfield emploie environ 3 500 exploitants chevronnés et près de 130 experts en commercialisation de l'électricité partout autour du globe pour aider à optimiser la performance et maximiser le rendement de tous nos actifs. Notre expérience en matière d'exploitation, de développement et de gestion de centrales de production d'électricité s'étend sur plus de 120 ans. Nous continuons à faire avancer nos activités de développement en élargissant notre portefeuille de projets d'énergie renouvelable d'environ 134 400 MW et en améliorant les services de décarbonation que nous offrons à nos clients par la mise en œuvre de solutions durables, notamment des possibilités d'investissement dans des projets de CSC d'une capacité pouvant s'élever à 8 MMt/a, 19 centres de récupération de matériaux qui donneraient lieu à 2 millions de tonnes de matériaux recyclés, 70 digesteurs d'une capacité de production annuelle de plus de 3 millions de MMBtu de GNR, une usine de panneaux solaires d'une capacité annuelle de 5 000 MW et une installation de production d'ammoniac vert d'une capacité de 1 MMt/a alimentée entièrement par des énergies renouvelables.

***Bien positionnée pour la croissance des flux de trésorerie et un profil de distribution à long terme attrayant.*** Nous nous concentrons sur la distribution stable et durable avec une croissance notable se situant entre 5 % et 9 % par année, quels que soient les cycles de marché, des activités en cours et des nouveaux investissements. Nous sommes principalement financées par nos flux de trésorerie générés en interne, étant donné l'inclusion dans la quasi-totalité de nos contrats de clauses d'indexation en fonction de l'inflation, l'accroissement potentiel des marges grâce à l'augmentation des produits et à des initiatives de réduction des coûts ainsi que la mise sur pied de nos projets de développement qui dégageront des rendements supérieurs. Bien que nous ne comptons pas sur les acquisitions pour atteindre nos cibles de croissance, notre entreprise cherche à tirer parti des occasions de fusions et d'acquisitions intéressantes qui se présentent.

***Stratégie d'investissement rigoureuse et à contre-courant.*** Notre échelle mondiale et nos capacités reposant sur de multiples technologies nous permettent de faire la rotation des capitaux là où il y a pénurie afin de réaliser des rendements solides ajustés au risque. Nous adoptons une approche rigoureuse quand nous investissons des capitaux dans des projets de développement et des acquisitions en privilégiant une protection contre le risque de perte de valeur et la préservation des capitaux. Notre capacité d'acquérir et de développer des actifs est renforcée par nos équipes aguerries d'exploitation et de développement de projets autour du globe, notre relation stratégique avec Brookfield et notre profil de liquidité et de structure du capital.

# Rapport de gestion

## Trimestre et semestre clos le 30 juin 2023

---

Le présent rapport de gestion pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 a été préparé en date du 4 août 2023. Sauf indication contraire, les termes « Énergie Brookfield », « nous », « notre » et « nos » et « notre société » désignent Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées. La société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Corporation (« Brookfield Corporation »). Brookfield Corporation et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield et sauf indication contraire, y compris Brookfield Asset Management Ltd (« Brookfield Asset Management »), sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans le présent rapport de gestion.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BEPC (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC ») détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Partners L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield détenue par Brookfield, et la participation de commandité (la « participation de commandité ») dans BRELP détenue par Brookfield. Les porteurs de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et d'actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards. Se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

Les états financiers d'Énergie Brookfield ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), selon lesquelles il faut faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif et sur les informations relatives aux passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « R\$ », « £ » et « COP » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal, à la livre sterling et au peso colombien. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont libellés en dollars américains.

Une description de l'information sur l'exploitation et des informations sectorielles ainsi que les mesures financières non conformes aux IFRS que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers se trouvent à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ». Le présent rapport de gestion renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Pour la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs et des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « PARTIE 9 – Mise en garde ». Notre rapport annuel et l'information supplémentaire déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web (<https://bep.brookfield.com>) ainsi que sur le site Web de la SEC ([www.sec.gov/edgar.shtml](http://www.sec.gov/edgar.shtml)) et celui de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

## Présentation du rapport de gestion

|                                                                              |    |                                                                                    |    |
|------------------------------------------------------------------------------|----|------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Partie 1 – Faits saillants du deuxième trimestre de 2023</b>              | 16 | <b>Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement (suite)</b>        |    |
| <b>Partie 2 – Revue du rendement financier selon des données consolidées</b> | 19 | Dépenses d'investissement                                                          | 39 |
| <b>Partie 3 – Informations financières consolidées supplémentaires</b>       | 21 | Tableaux consolidés des flux de trésorerie                                         | 40 |
| Résumé des états consolidés de la situation financière                       | 21 | Actions, parts et billets en circulation                                           | 42 |
| Transactions entre parties liées                                             | 22 | Dividendes et distributions                                                        | 43 |
| Capitaux propres                                                             | 25 | Obligations contractuelles                                                         | 43 |
| <b>Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata</b>  | 27 | Informations financières supplémentaires                                           | 43 |
| Résultats au prorata pour les trimestres clos les 30 juin                    | 27 | Accords hors état de la situation financière                                       | 44 |
| Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS                             | 32 | <b>Partie 6 – Principales informations trimestrielles</b>                          | 45 |
| Profil des contrats                                                          | 35 | Sommaire des résultats trimestriels historiques                                    | 45 |
| <b>Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement</b>          | 37 | <b>Partie 7 – Estimations critiques, méthodes comptables et contrôles internes</b> | 50 |
| Structure du capital et liquidités disponibles                               | 37 | <b>Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement</b>        | 52 |
| Emprunts                                                                     | 38 | <b>Partie 9 – Mise en garde</b>                                                    | 57 |

# PARTIE 1 – FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2023

| (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)                                     | Trimestres clos les 30 juin |          | Semestres clos les 30 juin |          |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|----------|----------------------------|----------|
|                                                                              | 2023                        | 2022     | 2023                       | 2022     |
| <b>Informations financières choisies</b>                                     |                             |          |                            |          |
| Produits.....                                                                | 1 205 \$                    | 1 274 \$ | 2 536 \$                   | 2 410 \$ |
| Résultat net attribuable aux porteurs de parts .....                         | (39)                        | 1        | (71)                       | (77)     |
| Perte de base et diluée par part de société en commandite <sup>1</sup> ..... | (0,10)                      | (0,03)   | (0,20)                     | (0,19)   |
| BAIIA ajusté au prorata <sup>2</sup> .....                                   | 586                         | 547      | 1 145                      | 1 046    |
| Fonds provenant des activités <sup>2</sup> .....                             | 312                         | 294      | 587                        | 537      |
| Fonds provenant des activités par part <sup>2, 3</sup> .....                 | 0,48                        | 0,46     | 0,91                       | 0,83     |
| Distribution par part de société en commandite.....                          | 0,34                        | 0,32     | 0,68                       | 0,64     |

## Information sur l'exploitation

|                                      |        |        |        |        |
|--------------------------------------|--------|--------|--------|--------|
| Puissance (MW) .....                 | 25 859 | 22 680 | 25 859 | 22 680 |
| Production totale (GWh)              |        |        |        |        |
| Production moyenne à long terme..... | 18 622 | 16 280 | 36 258 | 31 377 |
| Production réelle .....              | 17 798 | 16 488 | 36 828 | 31 684 |
| Production au prorata (GWh)          |        |        |        |        |
| Production moyenne à long terme..... | 8 403  | 8 152  | 16 277 | 15 566 |
| Production réelle .....              | 7 543  | 7 978  | 15 783 | 15 403 |
| Produits moyens (\$ par MW).....     | 90     | 86     | 88     | 85     |

<sup>1)</sup> Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, le nombre total moyen de parts de société en commandite s'est établi à respectivement 277,6 millions et 276,5 millions (respectivement 275,2 millions et 275,1 millions en 2022).

<sup>2)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « PARTIE 9 – Mise en garde ».

<sup>3)</sup> Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à respectivement 649,6 millions et 647,8 millions (respectivement 645,9 millions et 645,8 millions en 2022), ce qui comprend nos parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables ainsi que les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité.

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

|                                                                           | 30 juin 2023 | 31 décembre 2022 |
|---------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------|
| <b>Situation de trésorerie et sources de financement</b>                  |              |                  |
| Liquidités disponibles.....                                               | 4 546 \$     | 3 695 \$         |
| Ratio d'endettement – société mère .....                                  | 11 %         | 11 %             |
| Ratio d'endettement – consolidé.....                                      | 35 %         | 39 %             |
| Emprunts sans recours – consolidé .....                                   | 89 %         | 91 %             |
| Exposition aux dettes à taux d'intérêt fixe au prorata <sup>1</sup> ..... | 98 %         | 97 %             |
| Emprunts de la société mère                                               |              |                  |
| Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette .....                        | 11 ans       | 11 ans           |
| Taux d'intérêt moyen .....                                                | 4,3 %        | 4,1 %            |
| Emprunts sans recours au prorata                                          |              |                  |
| Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette .....                        | 12 ans       | 12 ans           |
| Taux d'intérêt moyen .....                                                | 5,3 %        | 4,9 %            |

<sup>1)</sup> L'exposition totale aux taux variables est de 9 % (10 % en 2022), dont 7 % (7 % en 2022) se rapportent aux dettes à taux d'intérêt variables contractées dans certaines régions autres que l'Amérique du Nord et l'Europe en raison des coûts connexes élevés qu'entraîne la couverture dans ces régions.

## Exploitation

Les fonds provenant des activités se sont établis à 312 millions \$, ou 0,48 \$ par part, soit une augmentation par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent soutenue par :

- la hausse des prix réalisés dans la plupart des marchés, grâce à l'indexation sur l'inflation et aux initiatives commerciales;
- la forte disponibilité des actifs de notre portefeuille à l'échelle mondiale;
- l'apport provenant de la croissance, notamment des acquisitions et des nouveaux projets de développement d'une puissance de 3 400 MW ayant commencé leurs activités commerciales au cours des douze derniers mois.

Déduction faite de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, des profits ou des pertes de change et sur les dérivés et autres, la perte nette attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 30 juin 2023 s'est élevée à 39 millions \$.

Nous visons toujours à être le partenaire de choix en matière d'approvisionnement en énergie en :

- concluant des contrats visant à fournir environ 2 000 GWh d'énergie propre par année, y compris environ 900 GWh à des acheteurs institutionnels.

## Situation de trésorerie et sources de financement

Grâce à notre bilan de qualité supérieure, nous avons accès à différentes sources de financement, notamment à du capital d'institutions à capital fermé, ce qui continue à renforcer notre résilience et à nous conférer un avantage stratégique, tout particulièrement dans un contexte de volatilité des marchés.

- Notre situation de trésorerie demeure robuste grâce à des liquidités disponibles atteignant plus de 4,5 milliards \$, ce qui nous procure une grande souplesse pour investir dans la croissance, et au fait qu'aucune dette importante ne vient à échéance à très court terme.
- Puisque nous avons largement dépassé nos cibles de croissance, nous avons réalisé ce trimestre un financement par capitaux propres de 650 millions \$ par voie de prise ferme constitué de parts de société en commandite et d'actions échangeables de BEPC ainsi qu'un placement privé simultané de parts de société en commandite.
- Jusqu'à maintenant, nous avons fait progresser nos activités de recyclage de capitaux, ce qui a généré un produit d'environ 600 millions \$ (montant net d'environ 400 millions \$ pour Énergie Brookfield) et nous nous sommes aussi penchés sur d'autres processus qui, lorsqu'achevés, devraient générer d'importants capitaux supplémentaires.

## Croissance et développement

Au cours du trimestre, nous nous sommes engagés à investir, avec nos partenaires institutionnels, des capitaux totalisant environ 1,3 milliard \$ (montant net d'environ 300 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans de nombreux placements, notamment :

- Nous avons conclu une convention définitive visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans Duke Energy Renewables, société intégrée de développement et d'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable aux États-Unis qui détient des actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 5 900 MW et un portefeuille de projets en développement d'une puissance de 6 100 MW en contrepartie d'environ 1,05 milliard \$ (montant net d'environ 265 millions \$ pour Énergie Brookfield).
- Nous avons convenu d'investir jusqu'à 360 millions \$ (montant net de 72 millions \$ pour Énergie Brookfield) pour acquérir une participation de 55 % dans C&I, une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan en Inde, détenant un portefeuille d'actifs en exploitation et en développement d'une puissance de 4 500 MW.
- Nous avons conclu l'acquisition d'une plateforme de production décentralisée au Brésil dont le portefeuille de projets en développement comporte d'une puissance d'environ 730 MW en contrepartie d'environ 150 millions \$ (montant net d'environ 30 millions \$ pour Énergie Brookfield).
- Nous avons conclu l'acquisition d'un projet de développement d'énergie solaire en Chine d'une puissance de 240 MW en contrepartie d'environ 42 millions \$ (montant net d'environ 8 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Nous avons continué de faire évoluer nos activités de développement :

- Depuis le début de l'exercice, nous avons mis en service des projets de développement d'une puissance de 1 500 MW, notamment la dernière phase de notre complexe d'énergie solaire au Brésil d'une puissance de 1 200 MW (dont une puissance de 800 MW a été mise en service au cours du dernier trimestre) et nous sommes en voie de mettre en service une puissance de 5 000 MW au cours de l'exercice. Nous avons également poursuivi la construction de projets de développement d'une puissance totale d'environ 22 500 MW, qui, une fois achevés, devraient dégager des fonds provenant des activités totalisant environ 339 millions \$ avec nos projets en développement mis en service au cours des douze derniers mois.

## PARTIE 2 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES CONSOLIDÉES

Le tableau suivant présente les principales données financières pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

|                                          | Trimestres clos les 30 juin |          | Semestres clos les 30 juin |          |
|------------------------------------------|-----------------------------|----------|----------------------------|----------|
|                                          | 2023                        | 2022     | 2023                       | 2022     |
| (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE) |                             |          |                            |          |
| Produits .....                           | 1 205 \$                    | 1 274 \$ | 2 536 \$                   | 2 410 \$ |
| Coûts d'exploitation directs .....       | (425)                       | (366)    | (826)                      | (716)    |
| Coûts de service de gestion.....         | (55)                        | (65)     | (112)                      | (141)    |
| Charge d'intérêts .....                  | (402)                       | (294)    | (796)                      | (560)    |
| Charge d'amortissement .....             | (458)                       | (389)    | (887)                      | (790)    |
| Charge d'impôt .....                     | (19)                        | (62)     | (43)                       | (78)     |
| Résultat net .....                       | 151 \$                      | 122 \$   | 328 \$                     | 155 \$   |
| Taux de change moyen pour 1 \$ US        |                             |          |                            |          |
| \$ CA .....                              | 1,34                        | 1,28     | 1,35                       | 1,27     |
| € .....                                  | 0,92                        | 0,94     | 0,93                       | 0,92     |
| R\$ .....                                | 4,95                        | 4,92     | 5,07                       | 5,08     |
| COP.....                                 | 4 431                       | 3 914    | 4 596                      | 3 914    |

### Analyse des écarts pour le trimestre clos le 30 juin 2023

Les produits totalisant 1 205 millions \$ représentent une diminution de 69 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent étant donné que l'avantage tiré de la croissance de nos activités et l'augmentation des prix réalisés ont été plus que contrebalancés par la production défavorable. Les produits tirés des centrales récemment acquises et mises en service et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 54 millions \$ et 1 371 GWh, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement qui ont entraîné la diminution des produits de 23 millions \$ et la réduction de la production de 315 GWh. Sur une base comparable et en devises constantes, les produits ont diminué de 54 millions \$ puisque l'avantage tiré de l'augmentation des prix réalisés dans la plupart des marchés attribuable à l'indexation sur l'inflation et des initiatives commerciales a été plus que contrebalancé par les faibles conditions hydrologiques de nos actifs hydroélectriques et par la baisse de la production de nos actifs d'énergie éolienne en Europe et au Canada.

Par rapport à la plupart des autres devises, le raffermissement du dollar américain par rapport à sa valeur à la période correspondante de l'exercice précédent a entraîné une diminution des produits de 46 millions \$, qui a été partiellement compensée par l'effet de change favorable de 28 millions \$ sur les charges d'exploitation et d'intérêts au cours du trimestre.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 425 millions \$ représentent une augmentation de 59 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent attribuable principalement aux coûts supplémentaires entraînés par de récentes acquisitions et mises en service de centrales, le tout en partie contrebalancé par les ventes d'actifs réalisées dernièrement et le raffermissement du dollar américain susmentionné.

Les coûts de service de gestion totalisant 55 millions \$ représentent une diminution de 10 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

La charge d'intérêts de 402 millions \$ représente une augmentation de 108 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance de notre portefeuille, d'un financement additionnel réalisé pour l'ensemble de nos installations hydroélectriques en Amérique du Nord et de l'accélération de nos activités de financement en Amérique du Sud achevées à la période correspondante de l'exercice précédent dans le but de financer la croissance de l'entreprise.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 458 millions \$, ce qui représente une hausse de 69 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, attribuable à la croissance de l'entreprise.

Le résultat net s'est élevé à 151 millions \$, une augmentation de 29 millions \$ par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des éléments susmentionnés.

### **Analyse des écarts pour le semestre clos le 30 juin 2023**

Les produits totalisant 2 536 millions \$ représentent une augmentation de 126 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités et de l'augmentation des prix réalisés. Les produits tirés des centrales récemment acquises et mises en service et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 108 millions \$ et 3 194 GWh, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement qui ont entraîné la diminution des produits de 26 millions \$ et la réduction de la production de 387 GWh. Sur une base comparable et en devises constantes, les produits ont augmenté de 152 millions \$ principalement en raison de la hausse des produits réalisés moyens par MWh, attribuable à l'indexation sur l'inflation et aux initiatives commerciales, qui a été contrebalancée en partie par une production défavorable de nos actifs hydroélectriques en Amérique du Nord et de nos actifs d'énergie éolienne en Europe.

Le raffermissement du dollar américain par rapport à sa valeur à la période correspondante de l'exercice précédent, et par rapport à la plupart des devises, a entraîné une diminution des produits de 108 millions \$, qui a été compensée en partie par l'effet de change favorable de 62 millions \$ sur les charges d'exploitation et d'intérêts de l'exercice.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 826 millions \$ représentent une augmentation de 110 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent étant donné les coûts supplémentaires entraînés par de récentes acquisitions et mises en service de centrales qui ont été contrebalancés en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement et le raffermissement du dollar américain susmentionné.

Les coûts de service de gestion totalisant 112 millions \$ représentent une diminution de 29 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

La charge d'intérêts de 796 millions \$ représente une augmentation de 236 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance de notre portefeuille, des financements additionnels réalisés au cours de la période correspondante de l'exercice précédent au titre de nos actifs hydroélectriques en Amérique du Nord et de l'accélération des activités de financement en Amérique du Sud au cours de la période correspondante de l'exercice précédent dans le but de financer la croissance de l'entreprise.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 887 millions \$, ce qui représente une hausse de 97 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, et est attribuable à la croissance de nos activités.

Le résultat net s'est établi à 328 millions \$ par rapport à un résultat net de 155 millions \$ à la période correspondante de l'exercice précédent en raison des éléments susmentionnés.

## PARTIE 3 – INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SUPPLÉMENTAIRES

### RÉSUMÉ DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des états consolidés de la situation financière intermédiaires non audités aux :

| (EN MILLIONS)                                                                  | 30 juin 2023                            | 31 décembre 2022 |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------|
| Actifs détenus en vue de la vente .....                                        | 263 \$                                  | 938 \$           |
| Actifs courants .....                                                          | 3 618                                   | 4 183            |
| Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ..... | 1 644                                   | 1 392            |
| Immobilisations corporelles à la juste valeur .....                            | 56 262                                  | 54 283           |
| <b>Total de l'actif .....</b>                                                  | <b>65 901</b>                           | <b>64 111</b>    |
| Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente.....     | 195                                     | 351              |
| Emprunts de la société mère.....                                               | 2 651                                   | 2 548            |
| Emprunts sans recours.....                                                     | 21 764                                  | 22 302           |
| Passifs d'impôt différé .....                                                  | 6 876                                   | 6 507            |
| <b>Total du passif et des capitaux propres.....</b>                            | <b>65 901</b>                           | <b>64 111</b>    |
|                                                                                | Taux de change au comptant pour 1 \$ US |                  |
| \$ CA .....                                                                    | 1,32                                    | 1,35             |
| € .....                                                                        | 0,92                                    | 0,93             |
| R\$ .....                                                                      | 4,82                                    | 5,22             |
| COP .....                                                                      | 4 191                                   | 4 810            |

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 56,3 milliards \$ au 30 juin 2023, contre 54,3 milliards \$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 2,0 milliards \$. L'acquisition, au premier trimestre de 2023, d'un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation au Brésil d'une puissance de 136 MW ainsi que nos investissements continus dans le développement d'actifs de production d'électricité ont mené à une augmentation des immobilisations corporelles de 1,2 milliard \$. La dévaluation du dollar américain par rapport au peso colombien et au réal a entraîné une augmentation des immobilisations corporelles de 1,7 milliard \$. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la charge d'amortissement de 0,9 milliard \$.

#### Actifs détenus en vue de la vente et passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente et les passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente s'élevaient à respectivement 263 millions \$ et 195 millions \$ au 30 juin 2023, contre respectivement 938 millions \$ et 351 millions \$ au 31 décembre 2022.

Au premier trimestre de 2023, les partenaires institutionnels d'Énergie Brookfield ont conclu la vente d'une participation de 78 % dans un portefeuille hydroélectrique en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 378 MW, dont une participation de 28 % a été vendue à des sociétés affiliées de Brookfield Corporation. Énergie Brookfield a conservé sa participation de 22 % dans le placement et, par conséquent, n'a reçu aucun produit tiré de la vente. Depuis la conclusion de la vente, Énergie Brookfield n'inclut plus cette participation dans son périmètre de consolidation et en comptabilise l'intérêt selon la méthode de la mise en équivalence.

Au cours du trimestre, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu la vente d'actifs d'énergie éolienne aux États-Unis qui ont été acquis en 2022.

Au 30 juin 2023, les actifs détenus en vue de la vente et les passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente comprenaient un portefeuille d'actifs éoliens d'une puissance de 95 MW et un actif d'énergie solaire en Uruguay d'une puissance de 26 MW.

## TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Corporation et ses filiales.

Énergie Brookfield vend de l'électricité à Brookfield aux termes d'une unique convention d'achat d'électricité (CAÉ) à long terme visant ses centrales hydroélectriques de New York.

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield aux termes desquelles Énergie Brookfield a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines activités de production d'énergie renouvelable. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec les membres du consortium dans le cadre de ses activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces mêmes entités. Énergie Brookfield inclut donc les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

Énergie Brookfield participe, avec des partenaires institutionnels, au Brookfield Americas Infrastructure Fund, au Brookfield Infrastructure Fund II, au Brookfield Infrastructure Fund III, au Brookfield Infrastructure Fund IV, au Brookfield Infrastructure Fund V, au Brookfield Infrastructure Income Fund, au Brookfield Global Transition Fund I, au Brookfield Global Transition Fund II et au Brookfield Infrastructure Debt Fund (les « fonds privés »), chacun de ces fonds étant soutenu par Brookfield et y étant lié. Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a accès à du financement au moyen des facilités de crédit des fonds privés.

De temps à autre, afin de permettre à ce que les activités d'investissement soient réalisées en temps opportun et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes soutenus par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des coinvestisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Le 16 juin 2023, Énergie Brookfield a émis 8 200 000 parts de société en commandite et 7 430 000 actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BEPC (les « actions échangeables ») par voie de prise ferme au prix de 30,35 \$ par part de société en commandite et 33,80 \$ par action échangeable pour un produit brut de 500 millions \$. En même temps, une filiale de Brookfield Reinsurance a acheté 5 148 270 parts de société en commandite au prix offert des parts de société en commandite (déduction faite de la commission de placement). Le produit brut total du placement et du placement privé simultané s'est établi à environ 650 millions \$. Énergie Brookfield a engagé des coûts de transaction connexes de 20 millions \$, y compris la rémunération versée aux preneurs fermes.

Brookfield Corporation a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2023, et les montants empruntés portent intérêt au taux Secured Overnight Financing Rate (le taux « SOFR »), majoré d'une marge. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Corporation. Celle-ci peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 30 juin 2023, aucuns fonds n'avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield (néant au 31 décembre 2022). La charge d'intérêts sur le dépôt et la facilité de crédit renouvelable de Brookfield Corporation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 s'est établie à néant (moins de 1 million \$ en 2022).

De plus, notre société a conclu de nouvelles conventions avec Brookfield et en a modifié ou résilié d'autres qui sont décrites à la note 30, « Transactions entre parties liées », dans les états financiers consolidés audités d'Énergie Brookfield de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires non audités pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

| (EN MILLIONS)                                                                 | Trimestres clos les 30 juin |                | Semestres clos les 30 juin |                 |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------|----------------------------|-----------------|
|                                                                               | 2023                        | 2022           | 2023                       | 2022            |
| <b>Produits</b>                                                               |                             |                |                            |                 |
| Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits ..... | 8 \$                        | 9 \$           | 52 \$                      | 22 \$           |
| <b>Coûts d'exploitation directs</b>                                           |                             |                |                            |                 |
| Frais de commercialisation de l'énergie et autres services .....              | (4)                         | (1)            | (5)                        | (4)             |
|                                                                               | <u>(4) \$</u>               | <u>(1) \$</u>  | <u>(5) \$</u>              | <u>(4) \$</u>   |
| <b>Charge d'intérêts</b>                                                      |                             |                |                            |                 |
| Emprunts.....                                                                 | (5) \$                      | — \$           | (10) \$                    | — \$            |
| Désactualisation du solde des contrats .....                                  | (7)                         | (6)            | (15)                       | (12)            |
|                                                                               | <u>(12) \$</u>              | <u>(6) \$</u>  | <u>(25) \$</u>             | <u>(12) \$</u>  |
| <b>Autres</b>                                                                 |                             |                |                            |                 |
| Produit tiré des distributions .....                                          | 4 \$                        | — \$           | 5 \$                       | — \$            |
| Autres coûts associés aux parties liées.....                                  | 6 \$                        | (1) \$         | 6 \$                       | (2) \$          |
| <b>Coûts de service de gestion.....</b>                                       | <b>(55) \$</b>              | <b>(65) \$</b> | <b>(112) \$</b>            | <b>(141) \$</b> |

Le tableau suivant présente l'incidence des conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière :

| (EN MILLIONS)                                                                                                                                                                                  | Partie liée                                                                                                                              | 30 juin 2023  | 31 décembre 2022 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------------------|
| <b>Actifs courants</b>                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                          |               |                  |
| Créances clients et autres actifs courants                                                                                                                                                     |                                                                                                                                          |               |                  |
| Actif sur contrat                                                                                                                                                                              | Brookfield.....                                                                                                                          | 57 \$         | 54 \$            |
| Montants à recevoir de parties liées                                                                                                                                                           |                                                                                                                                          |               |                  |
| Montants à recevoir                                                                                                                                                                            | Brookfield.....                                                                                                                          | 155           | 105              |
|                                                                                                                                                                                                | Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres .....                                                 | 56            | 18               |
|                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                          | <u>211</u>    | <u>123</u>       |
| <b>Actifs liés à des instruments financiers</b>                                                                                                                                                | Brookfield.....                                                                                                                          | 197           | 395              |
| <b>Actifs non courants</b>                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                          |               |                  |
| Autres actifs non courants                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                          |               |                  |
| Actif sur contrat                                                                                                                                                                              | Brookfield.....                                                                                                                          | 330           | 341              |
| Montants à recevoir                                                                                                                                                                            | Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres .....                                                 | 135           | 128              |
| <b>Passifs courants</b>                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                          |               |                  |
| Passif sur contrat                                                                                                                                                                             | Brookfield.....                                                                                                                          | 30            | 24               |
| Passifs liés à des instruments financiers                                                                                                                                                      | Brookfield Reinsurance .....                                                                                                             | 10            | 3                |
| Montants à payer à des parties liées                                                                                                                                                           |                                                                                                                                          |               |                  |
| Montants à payer                                                                                                                                                                               | Brookfield.....                                                                                                                          | 236           | 166              |
|                                                                                                                                                                                                | Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres .....                                                 | 95            | 62               |
|                                                                                                                                                                                                | Brookfield Reinsurance .....                                                                                                             | 309           | 321              |
| Distributions à verser sur les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité | Brookfield.....                                                                                                                          | 42            | 38               |
|                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                          | <u>682</u>    | <u>587</u>       |
| Emprunts sans recours                                                                                                                                                                          | Brookfield.....                                                                                                                          | 10            | 18               |
| <b>Passifs non courants</b>                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                          |               |                  |
| Passifs liés à des instruments financiers                                                                                                                                                      | Brookfield Reinsurance .....                                                                                                             | 15            | 3                |
| Emprunts de la société mère                                                                                                                                                                    | Brookfield Reinsurance .....                                                                                                             | 8             | 7                |
| Emprunts sans recours                                                                                                                                                                          | Brookfield Reinsurance et entreprises associées.....                                                                                     | 115           | 93               |
| Autres passifs non courants                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                          |               |                  |
| Montants à payer                                                                                                                                                                               | Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, Brookfield Reinsurance et entreprises associées et autres..... | 1             | 1                |
| Passif sur contrat                                                                                                                                                                             | Brookfield.....                                                                                                                          | 670           | 662              |
|                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                          | <u>671 \$</u> | <u>663 \$</u>    |
| <b>Capitaux propres</b>                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                          |               |                  |
| Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées                                                                                                                            | Brookfield Reinsurance et entreprises associées.....                                                                                     | 12 \$         | 12 \$            |

## **CAPITAUX PROPRES**

### **Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield**

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir des distributions, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles. Au 30 juin 2023, dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite dépassaient les niveaux cibles trimestriels de 0,20 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative s'établissait à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,2253 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative est alors de 25 % des distributions au-delà de ce seuil. Des distributions incitatives de respectivement 28 millions \$ et 55 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023 (respectivement 23 millions \$ et 47 millions \$ en 2022).

### **Actions privilégiées**

Les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 juin 2023, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 5 et série 6 émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

En décembre 2022, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 15 décembre 2023 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Actions privilégiées ERB est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022, aucune action privilégiée de catégorie A n'avait été rachetée.

### **Billets subordonnés perpétuels**

Les billets subordonnés perpétuels sont classés comme une catégorie distincte de participations ne donnant pas le contrôle dans l'état consolidé de la situation financière d'Énergie Brookfield. Énergie Brookfield a contracté des intérêts de 7 millions \$ et 14 millions \$ (respectivement 7 millions \$ et 14 millions \$ en 2022) sur les billets subordonnés perpétuels au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023. Les intérêts engagés sur les billets subordonnés perpétuels sont présentés à titre de distributions dans l'état consolidé des variations des capitaux propres.

### **Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées**

Les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A (les « parts de société en commandite privilégiées ») d'Énergie Brookfield ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs.

En décembre 2022, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 15 décembre 2023, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune part n'a été rachetée au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023 et 2022.

### **Capitaux propres des commanditaires, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables**

Le 16 juin 2023, Énergie Brookfield a émis 8 200 000 parts de société en commandite et 7 430 000 actions échangeables de BEPC par voie de prise ferme au prix de 30,35 \$ par part de société en commandite et 33,80 \$ par action échangeable, pour un produit brut de 500 millions \$. En même temps, une filiale de Brookfield Reinsurance a acheté 5 148 270 parts de société en commandite au prix offert des parts de société en commandite (déduction faite de la commission de placement). Le produit brut total du placement et du placement privé simultané s'est établi à environ 650 millions \$. Énergie Brookfield a engagé des coûts de transaction connexes de 20 millions \$, y compris la rémunération versée aux preneurs fermes.

Au 30 juin 2023, Brookfield Corporation détient une participation directe et indirecte, soit 313 199 460 parts de société en commandite, y compris 5 148 270 parts de société en commandite détenues par une filiale de Brookfield Reinsurance Limited, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC, sur une base combinée, ce qui représente environ 47 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral (en supposant l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables et des actions échangeables de BEPC). La participation restante, soit environ 53 %, est détenue par des investisseurs publics.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023, Énergie Brookfield a émis respectivement 65 160 et 137 279 parts de société en commandite (respectivement 78 327 et 147 192 parts de société en commandite en 2022) dans le cadre du programme de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de respectivement 4 millions \$ et 4 millions \$ (respectivement 3 millions \$ et 6 millions \$ en 2022).

Les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé respectivement 833 et 2 575 actions échangeables de BEPC (respectivement 4 743 et 8 084 actions échangeables en 2022) au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023 contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2022).

En décembre 2022, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 13 764 352 parts de société en commandite et 8 610 905 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 15 décembre 2023, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite ni action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2023 et 2022.

## PARTIE 4 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES AU PRORATA

### INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations sectorielles sont préparées de la même façon que celles utilisées par le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, « le principal décideur opérationnel ») d'Énergie Brookfield pour gérer l'entreprise, évaluer les résultats financiers et prendre les principales décisions au chapitre de l'exploitation. Pour de plus amples informations sur les secteurs et une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités, lesquelles sont des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

### RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 30 juin :

|                                                                     | (GWh)             |              |                |              | (EN MILLIONS) |               |                           |               |                               |               |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------|----------------|--------------|---------------|---------------|---------------------------|---------------|-------------------------------|---------------|
|                                                                     | Production réelle |              | Production MLT |              | Produits      |               | BAIIA ajusté <sup>2</sup> |               | Fonds provenant des activités |               |
|                                                                     | 2023              | 2022         | 2023           | 2022         | 2023          | 2022          | 2023                      | 2022          | 2023                          | 2022          |
| <b>Hydroélectricité</b>                                             |                   |              |                |              |               |               |                           |               |                               |               |
| Amérique du Nord.....                                               | 3 028             | 3 478        | 3 569          | 3 569        | 274 \$        | 297 \$        | 181 \$                    | 204 \$        | 114 \$                        | 155 \$        |
| Brésil .....                                                        | 1 062             | 938          | 1 020          | 1 017        | 58            | 45            | 42                        | 34            | 36                            | 24            |
| Colombie .....                                                      | 904               | 1 125        | 907            | 949          | 66            | 67            | 47                        | 45            | 21                            | 26            |
|                                                                     | 4 994             | 5 541        | 5 496          | 5 535        | 398           | 409           | 270                       | 283           | 171                           | 205           |
| <b>Énergie éolienne</b>                                             |                   |              |                |              |               |               |                           |               |                               |               |
| Amérique du Nord.....                                               | 921               | 1 055        | 1 148          | 1 163        | 73            | 85            | 84                        | 54            | 68                            | 38            |
| Europe .....                                                        | 173               | 210          | 204            | 215          | 35            | 32            | 32                        | 33            | 27                            | 28            |
| Brésil .....                                                        | 149               | 126          | 181            | 167          | 9             | 7             | 7                         | 6             | 5                             | 4             |
| Asie .....                                                          | 198               | 154          | 240            | 139          | 13            | 10            | 10                        | 9             | 7                             | 6             |
|                                                                     | 1 441             | 1 545        | 1 773          | 1 684        | 130           | 134           | 133                       | 102           | 107                           | 76            |
| <b>Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....</b>            | <b>661</b>        | <b>541</b>   | <b>843</b>     | <b>663</b>   | <b>110</b>    | <b>112</b>    | <b>107</b>                | <b>104</b>    | <b>77</b>                     | <b>74</b>     |
| <b>Énergie décentralisée et solutions durables<sup>1</sup>.....</b> | <b>447</b>        | <b>351</b>   | <b>291</b>     | <b>270</b>   | <b>81</b>     | <b>68</b>     | <b>63</b>                 | <b>47</b>     | <b>54</b>                     | <b>38</b>     |
| <b>Siège social.....</b>                                            | <b>—</b>          | <b>—</b>     | <b>—</b>       | <b>—</b>     | <b>—</b>      | <b>—</b>      | <b>13</b>                 | <b>11</b>     | <b>(97)</b>                   | <b>(99)</b>   |
| <b>Total.....</b>                                                   | <b>7 543</b>      | <b>7 978</b> | <b>8 403</b>   | <b>8 152</b> | <b>719 \$</b> | <b>723 \$</b> | <b>586 \$</b>             | <b>547 \$</b> | <b>312 \$</b>                 | <b>294 \$</b> |

<sup>1)</sup> La production réelle comprend 172 GWh (98 GWh en 2022) provenant des centrales qui ne présentent pas de production MLT correspondante. Pour une explication des raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la rubrique « Présentation au public investisseur ».

<sup>2)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

## ACTIVITÉS DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

|                                     | 2023   | 2022   |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Produits.....                       | 398 \$ | 409 \$ |
| Autres produits.....                | 10     | 2      |
| Coûts d'exploitation directs .....  | (138)  | (128)  |
| BAIIA ajusté <sup>1</sup> .....     | 270    | 283    |
| Charge d'intérêts.....              | (89)   | (67)   |
| Impôt exigible.....                 | (10)   | (11)   |
| Fonds provenant des activités ..... | 171 \$ | 205 \$ |

*Production (GWh) – MLT.....* 5 496 5 535

*Production (GWh) – réelle.....* 4 994 5 541

<sup>1)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Le tableau suivant présente les résultats au prorata, par secteur géographique des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 juin :

|                                          | Production réelle<br>(GWh) |       | Produits moyens<br>par MWh <sup>1</sup> |       | BAIIA ajusté <sup>2</sup> |        | Fonds provenant<br>des activités |        |
|------------------------------------------|----------------------------|-------|-----------------------------------------|-------|---------------------------|--------|----------------------------------|--------|
| (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE) | 2023                       | 2022  | 2023                                    | 2022  | 2023                      | 2022   | 2023                             | 2022   |
| <b>Amérique du Nord</b>                  |                            |       |                                         |       |                           |        |                                  |        |
| États-Unis.....                          | 1 931                      | 2 104 | 88 \$                                   | 84 \$ | 109 \$                    | 125 \$ | 71 \$                            | 100 \$ |
| Canada.....                              | 1 097                      | 1 374 | 68                                      | 66    | 72                        | 79     | 43                               | 55     |
|                                          | 3 028                      | 3 478 | 81                                      | 77    | 181                       | 204    | 114                              | 155    |
| Brésil.....                              | 1 062                      | 938   | 55                                      | 48    | 42                        | 34     | 36                               | 24     |
| Colombie.....                            | 904                        | 1 125 | 73                                      | 60    | 47                        | 45     | 21                               | 26     |
| Total.....                               | 4 994                      | 5 541 | 74 \$                                   | 69 \$ | 270 \$                    | 283 \$ | 171 \$                           | 205 \$ |

<sup>1)</sup> Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de tenir compte de l'incidence des achats d'électricité ainsi que des produits sans production correspondante.

<sup>2)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

### Amérique du Nord

Les fonds provenant de nos activités en Amérique du Nord se sont fixés à 114 millions \$, comparativement à 155 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent puisque l'avantage tiré de l'augmentation des produits moyens par MWh attribuable à l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat et des initiatives commerciales a été plus que contrebalancé par une diminution des ressources à l'échelle du portefeuille hydroélectrique et l'augmentation de la charge d'intérêts en raison des initiatives de financement réalisées visant à financer la croissance.

### Brésil

Les fonds provenant de nos activités au Brésil se sont fixés à 36 millions \$, comparativement à 24 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison d'une production accrue (13 % de plus par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et 4 % de plus par rapport à la moyenne à long terme) et de l'augmentation des produits moyens par MWh en raison de l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat.

## Colombie

Les fonds provenant des activités en Colombie se sont fixés à 21 millions \$, comparativement à 26 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent puisque l'avantage tiré de l'augmentation des produits moyens par MWh attribuable à l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat a été plus que contrebalancé par la diminution des ressources, celles de la période correspondante de l'exercice précédent ayant profité de conditions bien supérieures à la moyenne à long terme, de l'augmentation de la charge d'intérêts en raison de l'accroissement des initiatives de refinancement réalisées à la période correspondante de l'exercice précédent et de la dépréciation du peso colombien par rapport au dollar américain.

### ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉOLIENNE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 30 juin :

| (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE) | 2023          | 2022         |
|------------------------------------------|---------------|--------------|
| Produits .....                           | <b>130 \$</b> | 134 \$       |
| Autres produits .....                    | <b>42</b>     | 8            |
| Coûts d'exploitation directs .....       | <b>(39)</b>   | (40)         |
| BAIIA ajusté <sup>1</sup> .....          | <b>133</b>    | 102          |
| Charge d'intérêts .....                  | <b>(24)</b>   | (26)         |
| Impôt exigible .....                     | <b>(2)</b>    | —            |
| Fonds provenant des activités .....      | <b>107 \$</b> | 76 \$        |
| <i>Production (GWh) – MLT</i> .....      | <i>1 773</i>  | <i>1 684</i> |
| <i>Production (GWh) – réelle</i> .....   | <i>1 441</i>  | <i>1 545</i> |

<sup>1)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Le tableau suivant présente les résultats au prorata par secteur géographique des activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 30 juin :

| (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE) | Production réelle (GWh) |       | Produits moyens par MWh <sup>1</sup> |       | BAIIA ajusté <sup>3</sup> |        | Fonds provenant des activités |       |
|------------------------------------------|-------------------------|-------|--------------------------------------|-------|---------------------------|--------|-------------------------------|-------|
|                                          | 2023                    | 2022  | 2023                                 | 2022  | 2023                      | 2022   | 2023                          | 2022  |
| <b>Amérique du Nord</b>                  |                         |       |                                      |       |                           |        |                               |       |
| États-Unis .....                         | <b>729</b>              | 767   | <b>71 \$</b>                         | 60 \$ | <b>39 \$</b>              | 32 \$  | <b>27 \$</b>                  | 21 \$ |
| Canada .....                             | <b>192</b>              | 288   | <b>89</b>                            | 94    | <b>45</b>                 | 22     | <b>41</b>                     | 17    |
|                                          | <b>921</b>              | 1 055 | <b>75</b>                            | 69    | <b>84</b>                 | 54     | <b>68</b>                     | 38    |
| Europe <sup>2</sup> .....                | <b>173</b>              | 210   | <b>137</b>                           | 146   | <b>32</b>                 | 33     | <b>27</b>                     | 28    |
| Brésil .....                             | <b>149</b>              | 126   | <b>60</b>                            | 56    | <b>7</b>                  | 6      | <b>5</b>                      | 4     |
| Asie .....                               | <b>198</b>              | 154   | <b>66</b>                            | 65    | <b>10</b>                 | 9      | <b>7</b>                      | 6     |
| Total .....                              | <b>1 441</b>            | 1 545 | <b>79 \$</b>                         | 78 \$ | <b>133 \$</b>             | 102 \$ | <b>107 \$</b>                 | 76 \$ |

<sup>1)</sup> Les produits moyens par MWh ont été ajustés pour tenir compte de l'incidence des achats d'électricité.

<sup>2)</sup> Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de normaliser l'incidence trimestrielle des prix du marché sur nos actifs à tarifs réglementés en Espagne.

<sup>3)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

## Amérique du Nord

Les fonds provenant de nos activités en Amérique du Nord se sont fixés à 68 millions \$, comparativement à 38 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, grâce à la croissance, y compris de l'achèvement du projet de rééquipement aux États-Unis d'une puissance de 850 MW et du profit sur la vente partielle de certains actifs en développement en Amérique du Nord. Sur une base comparable, la hausse des produits moyens par MWh découlant de l'indexation sur l'inflation, des initiatives commerciales et de la composition des moyens de production a été partiellement contrebalancée par une baisse des ressources.

## Europe

Les fonds provenant des activités en Europe se sont établis à 27 millions \$ par rapport à 28 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent puisque la diminution des ressources et la baisse des produits moyens par MWh en raison des ajustements apportés aux tarifs réglementés gagnés par nos actifs en Espagne ont été contrebalancées en partie par des initiatives de couverture commerciale.

## Brésil

Les fonds provenant de nos activités au Brésil se sont fixés à 5 millions \$, comparativement à 4 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement du fait de la hausse des ressources et des produits moyens par MWh découlant de la clause d'indexation sur l'inflation figurant dans nos contrats.

## Asie

Les fonds provenant de nos activités en Asie se sont fixés à 7 millions \$, comparativement à 6 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance attribuable aux centrales récemment acquises et mises en service en Chine (1 million \$ et 44 GWh).

## ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE DESTINÉE AUX RÉSEAUX PUBLICS AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production d'énergie solaire destinée aux réseaux publics pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

|                                     | 2023   | 2022   |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Produits .....                      | 110 \$ | 112 \$ |
| Autres produits .....               | 15     | 19     |
| Coûts d'exploitation directs .....  | (18)   | (27)   |
| BAIIA ajusté <sup>1</sup> .....     | 107    | 104    |
| Charge d'intérêts .....             | (28)   | (28)   |
| Impôt exigible .....                | (2)    | (2)    |
| Fonds provenant des activités ..... | 77 \$  | 74 \$  |

*Production (GWh) – MLT* ..... 843 663

*Production (GWh) – réelle* ..... 661 541

<sup>1)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les fonds provenant des activités de production d'énergie solaire destinée aux réseaux publics se sont établis à 77 millions \$ par rapport à 74 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent puisque l'avantage tiré des nouvelles centrales mises en service (6 millions \$ et 137 GWh) et celui procuré par les activités de couverture commerciale ont été partiellement contrebalancés par la diminution des ressources et la baisse des produits moyens par MWh en raison d'ajustements apportés aux tarifs réglementés de nos actifs en Espagne.

## ACTIVITÉS DU SECTEUR ÉNERGIE DÉCENTRALISÉE ET SOLUTIONS DURABLES AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata du secteur énergie décentralisée et solutions durables pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

|                                                   | 2023       | 2022       |
|---------------------------------------------------|------------|------------|
| Produits.....                                     | 81 \$      | 68 \$      |
| Autres produits.....                              | 9          | 3          |
| Coûts d'exploitation directs .....                | (27)       | (24)       |
| BAIIA ajusté <sup>1</sup> .....                   | 63         | 47         |
| Charge d'intérêts.....                            | (9)        | (12)       |
| Impôt exigible .....                              | —          | 3          |
| Fonds provenant des activités .....               | 54 \$      | 38 \$      |
| <i>Production (GWh) – MLT.....</i>                | <i>291</i> | <i>270</i> |
| <i>Production (GWh) – réelle<sup>2</sup>.....</i> | <i>447</i> | <i>351</i> |

<sup>1)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

<sup>2)</sup> La production réelle comprend 172 GWh (98 GWh en 2022) provenant des centrales qui ne présentent pas de production MLT correspondante. Pour une explication des raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la rubrique « Présentation au public investisseur ».

Les fonds provenant des activités de notre secteur énergie décentralisée et solutions durables se sont fixés à 54 millions \$, comparativement à 38 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent puisque l'avantage tiré de la croissance en raison des acquisitions récentes et des activités de développement et de la hausse des ressources a été partiellement contrebalancé par la baisse des résultats des centrales d'accumulation par pompage en raison du calendrier des activités d'entretien.

## SIÈGE SOCIAL

Le tableau suivant présente les résultats du siège social pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

|                                                                                                                                         | 2023    | 2022    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|
| Autres produits.....                                                                                                                    | 22 \$   | 19 \$   |
| Coûts d'exploitation directs .....                                                                                                      | (9)     | (8)     |
| BAIIA ajusté <sup>1</sup> .....                                                                                                         | 13      | 11      |
| Coûts de service de gestion.....                                                                                                        | (55)    | (65)    |
| Charge d'intérêts.....                                                                                                                  | (32)    | (20)    |
| Distributions sur les parts de société en commandite privilégiées, les actions privilégiées et les billets subordonnés perpétuels ..... | (23)    | (25)    |
| Fonds provenant des activités .....                                                                                                     | (97) \$ | (99) \$ |

<sup>1)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

## RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2023 :

| (EN MILLIONS)                                                                                                                                           | Attribuable aux porteurs de parts |        |          |                  |         |        |       |                                              |                                             |              |        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------|----------|------------------|---------|--------|-------|----------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------|--------|
|                                                                                                                                                         | Hydroélectricité                  |        |          | Énergie éolienne |         |        |       | Énergie solaire destinée aux réseaux publics | Énergie décentralisée et solutions durables | Siège social | Total  |
|                                                                                                                                                         | Amérique du Nord                  | Brésil | Colombie | Amérique du Nord | Europe  | Brésil | Asie  |                                              |                                             |              |        |
| Résultat net .....                                                                                                                                      | 28 \$                             | 9 \$   | 56 \$    | 60 \$            | (10) \$ | (5) \$ | 14 \$ | 39 \$                                        | 45 \$                                       | (85) \$      | 151 \$ |
| Ajouter ou déduire les éléments suivants : .....                                                                                                        |                                   |        |          |                  |         |        |       |                                              |                                             |              |        |
| Charge d'amortissement.....                                                                                                                             | 106                               | 26     | 31       | 115              | 28      | 13     | 19    | 84                                           | 35                                          | 1            | 458    |
| Charge (recouvrement) d'impôt différé .....                                                                                                             | (27)                              | (1)    | 2        | 15               | (6)     | 1      | (1)   | 6                                            | (8)                                         | 1            | (18)   |
| Perte (profit) de change et sur les instruments financiers.....                                                                                         | 4                                 | (1)    | (9)      | (80)             | 7       | —      | (2)   | (28)                                         | (41)                                        | (3)          | (153)  |
| Divers¹ .....                                                                                                                                           | (8)                               | 1      | —        | (19)             | 31      | 2      | —     | (11)                                         | 21                                          | —            | 17     |
| Coûts de service de gestion .....                                                                                                                       | —                                 | —      | —        | —                | —       | —      | —     | —                                            | —                                           | 55           | 55     |
| Charge d'intérêts .....                                                                                                                                 | 89                                | 13     | 91       | 56               | 2       | 9      | 14    | 67                                           | 36                                          | 25           | 402    |
| Charge d'impôt exigible.....                                                                                                                            | —                                 | 2      | 23       | 1                | 1       | 2      | 2     | 6                                            | —                                           | —            | 37     |
| Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle²..... | (11)                              | (7)    | (147)    | (64)             | (21)    | (15)   | (36)  | (56)                                         | (25)                                        | 19           | (363)  |
| BAIIA ajusté .....                                                                                                                                      | 181 \$                            | 42 \$  | 47 \$    | 84 \$            | 32 \$   | 7 \$   | 10 \$ | 107 \$                                       | 63 \$                                       | 13 \$        | 586 \$ |

<sup>1)</sup> Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

<sup>2)</sup> Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2022 :

| (EN MILLIONS)                                                                                                                                           | Attribuable aux porteurs de parts |        |          |                  |        |        |      |                                              |                                             |              |        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------|----------|------------------|--------|--------|------|----------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------|--------|
|                                                                                                                                                         | Hydroélectricité                  |        |          | Énergie éolienne |        |        |      | Énergie solaire destinée aux réseaux publics | Énergie décentralisée et solutions durables | Siège social | Total  |
|                                                                                                                                                         | Amérique du Nord                  | Brésil | Colombie | Amérique du Nord | Europe | Brésil | Asie |                                              |                                             |              |        |
| Résultat net .....                                                                                                                                      | 49 \$                             | 3 \$   | 80 \$    | (8) \$           | 16 \$  | (3) \$ | 8 \$ | 1 \$                                         | 25 \$                                       | (49) \$      | 122 \$ |
| Ajouter ou déduire les éléments suivants : .....                                                                                                        |                                   |        |          |                  |        |        |      |                                              |                                             |              |        |
| Charge d'amortissement.....                                                                                                                             | 102                               | 23     | 29       | 95               | 12     | 11     | 16   | 68                                           | 31                                          | 2            | 389    |
| Charge (recouvrement) d'impôt différé .....                                                                                                             | 6                                 | (1)    | 16       | 9                | 10     | 1      | 1    | 4                                            | 3                                           | (18)         | 31     |
| Perte (profit) de change et sur les instruments financiers .....                                                                                        | 32                                | (1)    | (6)      | (22)             | 1      | 1      | —    | 10                                           | (2)                                         | (1)          | 12     |
| Divers¹ .....                                                                                                                                           | 6                                 | 3      | (12)     | (1)              | 6      | 4      | —    | 33                                           | —                                           | (3)          | 36     |
| Coûts de service de gestion .....                                                                                                                       | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                           | 65           | 65     |
| Charge d'intérêts .....                                                                                                                                 | 75                                | 13     | 56       | 40               | 2      | 6      | 12   | 46                                           | 19                                          | 25           | 294    |
| Charge d'impôt exigible.....                                                                                                                            | 1                                 | 2      | 24       | —                | 1      | 1      | —    | 2                                            | —                                           | —            | 31     |
| Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle²..... | (67)                              | (8)    | (142)    | (59)             | (15)   | (15)   | (28) | (60)                                         | (29)                                        | (10)         | (433)  |
| BAIIA ajusté .....                                                                                                                                      | 204 \$                            | 34 \$  | 45 \$    | 54 \$            | 33 \$  | 6 \$   | 9 \$ | 104 \$                                       | 47 \$                                       | 11 \$        | 547 \$ |

<sup>1)</sup> Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

<sup>2)</sup> Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités pour les trimestres clos les 30 juin :

| (EN MILLIONS)                                                                                                                                                        | 2023   | 2022   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|
| Résultat net .....                                                                                                                                                   | 151 \$ | 122 \$ |
| Ajouter ou déduire les éléments suivants : .....                                                                                                                     |        |        |
| Charge d'amortissement .....                                                                                                                                         | 458    | 389    |
| Recouvrement d'impôt différé.....                                                                                                                                    | (18)   | 31     |
| (Profit) perte de change et sur les instruments financiers .....                                                                                                     | (153)  | 12     |
| Divers <sup>1</sup> .....                                                                                                                                            | 17     | 36     |
| Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>2</sup> ..... | (143)  | (296)  |
| Fonds provenant des activités .....                                                                                                                                  | 312 \$ | 294 \$ |

<sup>1)</sup> Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.

<sup>2)</sup> Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités par part pour les trimestres clos les 30 juin :

|                                                                    | 2023      | 2022      |
|--------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Perte de base par part de société en commandite <sup>1</sup> ..... | (0,10) \$ | (0,03) \$ |
| Charge d'amortissement.....                                        | 0,38      | 0,36      |
| (Profit) perte de change et sur les instruments financiers.....    | (0,05)    | 0,02      |
| (Recouvrement) charge d'impôt différé .....                        | (0,05)    | 0,01      |
| Divers.....                                                        | 0,30      | 0,10      |
| Fonds provenant des activités par part <sup>2</sup> .....          | 0,48 \$   | 0,46 \$   |

<sup>1)</sup> Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation s'est élevé à 277,6 millions (275,2 millions en 2022).

<sup>2)</sup> Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 649,6 millions (645,9 millions en 2022), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite.

## PROFIL DES CONTRATS

En règle générale, nous avons recours à des contrats pour exploiter l'entreprise afin de fournir une forte prévisibilité des fonds provenant des activités. Nous conservons une vision à long terme, à savoir que le prix de l'électricité et la demande d'électricité produite à partir de sources renouvelables augmenteront en raison de la prise de conscience croissante relativement aux changements climatiques, des exigences découlant de la législation dans certaines régions visant à délaissier la production d'énergie à partir de combustible fossile, et que la production à partir de sources renouvelables s'accroîtra sous l'effet de leurs coûts de plus en plus concurrentiels.

Au Brésil et en Colombie, nous prévoyons aussi que les prix de l'électricité continueront d'être favorisés par le besoin de construire de nouvelles sources d'approvisionnement à moyen ou long terme pour répondre à la demande croissante. Sur ces marchés, la négociation de contrats d'électricité représente actuellement le seul mécanisme d'achat et de vente d'électricité. Par conséquent, nous nous attendons à obtenir des prix plus élevés lorsque nous renégocierons à moyen terme.

Le tableau suivant présente les contrats que nous avons conclus pour les cinq prochains exercices relativement à la production en Amérique du Nord, au Brésil, en Europe et dans certains autres pays, selon une moyenne à long terme et au prorata. Le tableau ne tient pas compte de nos portefeuilles d'actifs hydroélectriques au Brésil et en Colombie, où nous prévoyons que les contrats d'électricité venant à échéance seront renégociés dans le cours normal des activités étant donné la logique de ces marchés de l'électricité. À l'heure actuelle dans ces pays, le profil des contrats s'élève à respectivement 90 % et 73 % de la moyenne à long terme et nous prévoyons maintenir ces taux à l'avenir. Dans l'ensemble, la durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée de notre portefeuille s'élève à 13 ans (au prorata).

| (En GWh, sauf indication contraire)                                                                                                                                                             | Solde en<br>2023 | 2024   | 2025   | 2026   | 2027   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------|--------|--------|--------|
| <b>Hydroélectricité</b>                                                                                                                                                                         |                  |        |        |        |        |
| Amérique du Nord                                                                                                                                                                                |                  |        |        |        |        |
| États-Unis <sup>1</sup> .....                                                                                                                                                                   | 3 034            | 7 004  | 6 692  | 5 826  | 5 377  |
| Canada .....                                                                                                                                                                                    | 1 678            | 3 620  | 3 620  | 3 620  | 3 620  |
|                                                                                                                                                                                                 | 4 712            | 10 624 | 10 312 | 9 446  | 8 997  |
| <b>Énergie éolienne</b>                                                                                                                                                                         |                  |        |        |        |        |
| Amérique du Nord                                                                                                                                                                                |                  |        |        |        |        |
| États-Unis .....                                                                                                                                                                                | 1 494            | 3 158  | 3 160  | 3 114  | 2 987  |
| Canada .....                                                                                                                                                                                    | 529              | 1 097  | 1 097  | 1 027  | 884    |
|                                                                                                                                                                                                 | 2 023            | 4 255  | 4 257  | 4 141  | 3 871  |
| Brésil .....                                                                                                                                                                                    | 363              | 758    | 821    | 821    | 821    |
| Europe .....                                                                                                                                                                                    | 431              | 896    | 895    | 888    | 880    |
| Asie .....                                                                                                                                                                                      | 416              | 634    | 634    | 634    | 642    |
|                                                                                                                                                                                                 | 3 233            | 6 543  | 6 607  | 6 484  | 6 214  |
| Énergie solaire destinée aux réseaux publics .....                                                                                                                                              | 1 295            | 2 663  | 2 657  | 2 655  | 2 649  |
| Énergie décentralisée et solutions durables .....                                                                                                                                               | 458              | 931    | 925    | 913    | 895    |
| Production visée par contrat au prorata .....                                                                                                                                                   | 9 698            | 20 761 | 20 501 | 19 498 | 18 755 |
| Production non visée par contrat au prorata .....                                                                                                                                               | 1 150            | 2 515  | 2 775  | 3 778  | 4 521  |
| Production moyenne à long terme au prorata .....                                                                                                                                                | 10 848           | 23 276 | 23 276 | 23 276 | 23 276 |
| Participations ne donnant pas le contrôle .....                                                                                                                                                 | 13 247           | 27 410 | 27 410 | 27 410 | 27 410 |
| Production moyenne à long terme totale .....                                                                                                                                                    | 24 095           | 50 686 | 50 686 | 50 686 | 50 686 |
| Production visée par contrat – en % de la production totale au prorata .....                                                                                                                    | 89 %             | 89 %   | 88 %   | 84 %   | 81 %   |
| Prix par MWh – production totale au prorata .....                                                                                                                                               | 83 \$            | 83 \$  | 84 \$  | 86 \$  | 87 \$  |
| <sup>1)</sup> Comprend la production de 696 GWh pour 2023, de 1 520 GWh pour 2024, de 1 510 GWh pour 2025, de 1 171 GWh pour 2026 et de 699 GWh pour 2027 garantie par des contrats financiers. |                  |        |        |        |        |

La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée au prorata s'élève à 15 ans en Amérique du Nord, à 12 ans en Europe, à 10 ans au Brésil, à 4 ans en Colombie et à 15 ans dans l'ensemble de nos autres territoires.

Au cours des cinq prochains exercices, un certain nombre de contrats viendront à échéance relativement à nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord. Selon les prix de marché actuels de l'énergie et des produits accessoires, nous prévoyons une incidence positive nette sur les flux de trésorerie.

En ce qui concerne le portefeuille en Colombie, nous continuons de nous concentrer sur l'obtention de contrats à long terme tout en maintenant un certain pourcentage de production non visée par contrat de manière à atténuer le risque hydrologique.

La majorité des contrats d'achat d'électricité à long terme d'Énergie Brookfield relatifs à nos entreprises en Amérique du Nord et en Europe sont conclus avec des contreparties solvables ou de première qualité. L'exposition économique au prorata de la production visée par contrat s'établit comme suit : organismes d'électricité (41 %), sociétés de distribution (22 %), utilisateurs commerciaux et industriels (22 %) et Brookfield (15 %).

## PARTIE 5 – SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

### STRUCTURE DU CAPITAL

Un élément important de notre stratégie de financement est l'accès par nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours sur des actifs précis, sans clauses financières restrictives portant sur le maintien. La grande majorité de notre dette est cotée de première qualité ou atteint les seuils de première qualité et est à environ 89 % sans recours.

Le tableau suivant présente la structure du capital :

| (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)                                  | Siège social |              | Données consolidées |              |
|---------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|---------------------|--------------|
|                                                                           | 30 juin 2023 | 31 déc. 2022 | 30 juin 2023        | 31 déc. 2022 |
| Papier commercial <sup>1</sup> .....                                      | —            | 249          | —                   | 249          |
| Dette                                                                     |              |              |                     |              |
| Billets à moyen terme <sup>2</sup> .....                                  | 2 661        | 2 307        | 2 661               | 2 307        |
| Emprunts sans recours <sup>3</sup> .....                                  | —            | —            | 21 798              | 22 321       |
|                                                                           | 2 661        | 2 307        | 24 459              | 24 628       |
| Passifs d'impôt différé, montant net <sup>4</sup> .....                   | —            | —            | 6 665               | 6 331        |
| Capitaux propres                                                          |              |              |                     |              |
| Participation ne donnant pas le contrôle.....                             | —            | —            | 16 604              | 14 755       |
| Actions privilégiées.....                                                 | 584          | 571          | 584                 | 571          |
| Billets subordonnés perpétuels.....                                       | 592          | 592          | 592                 | 592          |
| Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées ..... | 760          | 760          | 760                 | 760          |
| Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts.....                  | 9 972        | 9 608        | 9 972               | 9 608        |
| Total de la structure du capital.....                                     | 14 569 \$    | 13 838 \$    | 59 636 \$           | 57 245 \$    |
| Ratio d'endettement <sup>1</sup> .....                                    | 18 %         | 17 %         | 41 %                | 43 %         |
| Ratio d'endettement (valeur de marché) <sup>1, 5</sup> .....              | 11 %         | 11 %         | 35 %                | 39 %         |

<sup>1)</sup> Les ratios d'endettement ne tiennent pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de financement permanentes.

<sup>2)</sup> Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 10 millions \$ (8 millions \$ en 2022), déduction faite des primes non amorties.

<sup>3)</sup> Les emprunts consolidés sans recours comprennent un montant de 923 millions \$ (1 838 millions \$ en 2022) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais contractée auprès d'un fonds privé soutenu par Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 128 millions \$ (124 millions \$ en 2022) et des primes non amorties de 94 millions \$ (105 millions \$ en 2022).

<sup>4)</sup> Passifs d'impôt différé moins les actifs d'impôt différé.

<sup>5)</sup> Repose sur la valeur de marché des actions privilégiées, des billets subordonnés perpétuels, des capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts.

## LIQUIDITÉS DISPONIBLES

Le tableau qui suit résume les liquidités disponibles :

| (EN MILLIONS)                                                                   | 30 juin<br>2023 | 31 décembre<br>2022 |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie attribuables à Énergie Brookfield ..... | 518 \$          | 444 \$              |
| Placements dans des titres négociables .....                                    | 338             | 211                 |
| Facilités de crédit de la société mère                                          |                 |                     |
| Facilités de crédit autorisées .....                                            | 2 375           | 2 375               |
| Facilité de lettres de crédit autorisée .....                                   | 500             | 500                 |
| Lettres de crédit émises .....                                                  | (325)           | (344)               |
| Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère .....           | 2 550           | 2 531               |
| Tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales au prorata .....      | 1 140           | 509                 |
| Liquidités disponibles .....                                                    | 4 546 \$        | 3 695 \$            |

Nous disposons des liquidités nécessaires qui nous permettent de financer nos initiatives de croissance, nos dépenses d'investissement et nos distributions ainsi que de résister aux changements néfastes soudains de la conjoncture économique ou aux fluctuations à court terme sur le plan de la production. Nous maintenons un solide bilan de qualité supérieure caractérisé par une structure du capital prudente, par un accès à un financement à plusieurs niveaux qui nous permet de tirer profit des occasions de recyclage des capitaux et par diverses sources de capital. Les principales sources de liquidité sont les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, nos facilités de crédit, la capacité additionnelle de financement au moyen d'emprunts sans recours et le produit tiré de l'émission de divers titres sur les marchés publics.

## EMPRUNTS

Le tableau suivant présente les composantes des obligations liées à la dette, le profil global relatif aux échéances et les taux d'intérêt moyens de nos emprunts et facilités de crédit au prorata :

| (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)                                                   | 30 juin 2023                          |                      |           | 31 décembre 2022                      |                      |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|----------------------|-----------|---------------------------------------|----------------------|-----------|
|                                                                                            | Moyenne pondérée                      |                      |           | Moyenne pondérée                      |                      |           |
|                                                                                            | Taux<br>d'intérêt<br>(%) <sup>1</sup> | Durée<br>(en années) | Total     | Taux<br>d'intérêt<br>(%) <sup>1</sup> | Durée<br>(en années) | Total     |
| Emprunts de la société mère                                                                |                                       |                      |           |                                       |                      |           |
| Facilités de crédit .....                                                                  | s. o.                                 | 5                    | —         | s. o.                                 | 5                    | —         |
| Papier commercial .....                                                                    | s. o.                                 | s. o.                | —         | 5,1                                   | <1                   | 249       |
| Billets à moyen terme .....                                                                | 4,3                                   | 11                   | 2 661 \$  | 4,1                                   | 11                   | 2 307 \$  |
| Emprunts sans recours au prorata <sup>2</sup>                                              |                                       |                      |           |                                       |                      |           |
| Hydroélectricité .....                                                                     | 5,9                                   | 13                   | 5 025     | 5,7                                   | 13                   | 5 150     |
| Énergie éolienne .....                                                                     | 5,0                                   | 8                    | 1 958     | 4,6                                   | 9                    | 1 935     |
| Énergie solaire destinée aux réseaux publics .....                                         | 4,7                                   | 13                   | 2 357     | 3,6                                   | 13                   | 2 367     |
| Énergie décentralisée et solutions durables .....                                          | 4,6                                   | 9                    | 928       | 4,3                                   | 9                    | 897       |
|                                                                                            | 5,3                                   | 12                   | 10 268    | 4,9                                   | 12                   | 10 349    |
|                                                                                            |                                       |                      | 12 929    |                                       |                      | 12 905    |
| Coûts de financement non amortis au prorata, déduction faite des primes non amorties ..... |                                       |                      | (62)      |                                       |                      | (64)      |
|                                                                                            |                                       |                      | 12 867    |                                       |                      | 12 841    |
| Emprunts comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence .....                    |                                       |                      | (557)     |                                       |                      | (373)     |
| Participations ne donnant pas le contrôle et autres <sup>3</sup> .....                     |                                       |                      | 12 105    |                                       |                      | 12 382    |
| Selon les états financiers IFRS .....                                                      |                                       |                      | 24 415 \$ |                                       |                      | 24 850 \$ |

<sup>1)</sup> Comprend le rendement en trésorerie lié aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.

<sup>2)</sup> Se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement » pour de plus amples renseignements sur la dette au prorata.

<sup>3)</sup> Comprend l'ajustement des financements donnant droit à des avantages fiscaux.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos remboursements de capital non actualisés et de l'amortissement prévu au prorata au 30 juin 2023 :

| (EN MILLIONS)                                                   | Solde en<br>2023 | 2024   | 2025     | 2026   | 2027   | Par<br>la suite | Total     |
|-----------------------------------------------------------------|------------------|--------|----------|--------|--------|-----------------|-----------|
| <b>Remboursements de capital des emprunts<sup>1, 2</sup></b>    |                  |        |          |        |        |                 |           |
| Billets à moyen terme <sup>3</sup> .....                        | — \$             | — \$   | 302 \$   | — \$   | 378 \$ | 1 981 \$        | 2 661 \$  |
| Emprunts sans recours                                           |                  |        |          |        |        |                 |           |
| Hydroélectricité.....                                           | 11               | 116    | 345      | 324    | 169    | 1 317           | 2 282     |
| Énergie éolienne.....                                           | 19               | 55     | —        | 76     | —      | 506             | 656       |
| Énergie solaire destinée aux réseaux publics .....              | 15               | 3      | —        | 45     | —      | 438             | 501       |
| Énergie décentralisée et solutions durables.....                | —                | —      | 153      | —      | —      | 261             | 414       |
|                                                                 | 45               | 174    | 498      | 445    | 169    | 2 522           | 3 853     |
| <b>Amortissement des remboursements de capital des emprunts</b> |                  |        |          |        |        |                 |           |
| Emprunts sans recours                                           |                  |        |          |        |        |                 |           |
| Hydroélectricité.....                                           | 60               | 158    | 161      | 176    | 146    | 2 042           | 2 743     |
| Énergie éolienne.....                                           | 67               | 133    | 139      | 134    | 133    | 696             | 1 302     |
| Énergie solaire destinée aux réseaux publics .....              | 69               | 130    | 139      | 132    | 135    | 1 251           | 1 856     |
| Énergie décentralisée et solutions durables.....                | 29               | 39     | 37       | 29     | 33     | 347             | 514       |
|                                                                 | 225              | 460    | 476      | 471    | 447    | 4 336           | 6 415     |
| Total .....                                                     | 270 \$           | 634 \$ | 1 276 \$ | 916 \$ | 994 \$ | 8 839 \$        | 12 929 \$ |

<sup>1)</sup> Le calendrier de remboursement de la dette ne tient pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

<sup>2)</sup> Comprennent les ajustements de refinancement à l'échelle des projets après le 30 juin 2023.

<sup>3)</sup> Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 10 millions \$ (8 millions \$ en 2022) déduction faite des primes non amorties.

Nous continuons de nous concentrer sur le refinancement des facilités de crédit à très court terme à des conditions acceptables et sur le maintien d'un calendrier d'échéances facile à gérer. Nous n'anticipons pas d'enjeux importants au moment du refinancement, à des conditions acceptables, de nos emprunts jusqu'en 2027 et négocierons en tirant parti du contexte de taux d'intérêt en vigueur.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Nous finançons les dépenses d'investissement liées à la croissance à même les flux de trésorerie provenant des activités, combinés à de la dette sans recours de manière à respecter des seuils en matière de couverture et de clauses restrictives de première qualité. Nous pouvons ainsi nous assurer que nos placements disposent de structures du capital stables qui sont soutenues par des capitaux propres considérables et que les flux de trésorerie liés à l'actif peuvent être versés librement à notre société. Cette stratégie est le fondement même de notre profil de première qualité.

Pour financer des projets de développement et des acquisitions d'envergure, nous évaluons diverses sources de capitaux, y compris le produit de la vente d'entreprises bien établies, en plus de mobiliser des fonds sur les marchés boursiers au moyen d'émissions de titres de capitaux propres, de titres de créance et d'actions privilégiées. En outre, nous disposons de facilités de crédit renouvelables confirmées totalisant 2,38 milliards \$ destinées aux placements et aux acquisitions et pour financer la composante capitaux propres des initiatives de croissance interne. Les facilités ne constituent pas une source permanente de capitaux et ont toujours plutôt servi et devraient continuer à servir de crédit-relais en attendant le montage d'une stratégie de financement à long terme.

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités :

| (EN MILLIONS)                                                                                                                                                                         | Trimestres clos les 30 juin |        | Semestres clos les 30 juin |          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------|----------------------------|----------|
|                                                                                                                                                                                       | 2023                        | 2022   | 2023                       | 2022     |
| Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :                                                                                                                                       |                             |        |                            |          |
| Activités d'exploitation, compte non tenu de la variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées et de la variation nette du fonds de roulement..... | 421 \$                      | 599 \$ | 901 \$                     | 1 057 \$ |
| Variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées .....                                                                                               | 7                           | (21)   | 39                         | 2        |
| Variation nette des soldes du fonds de roulement.....                                                                                                                                 | (46)                        | (140)  | 105                        | (318)    |
|                                                                                                                                                                                       | 382                         | 438    | 1 045                      | 741      |
| Activités de financement.....                                                                                                                                                         | (130)                       | 267    | 510                        | 1 177    |
| Activités d'investissement.....                                                                                                                                                       | (200)                       | (536)  | (1 376)                    | (1 739)  |
| Profit (perte) de change sur la trésorerie .....                                                                                                                                      | 16                          | (19)   | 30                         | (20)     |
| Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie .....                                                                                                                  | 68 \$                       | 150 \$ | 209 \$                     | 159 \$   |

### Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, compte non tenu de la variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées et de la variation nette du fonds de roulement, se sont établis respectivement à 421 millions \$ et 901 millions \$, par rapport à respectivement 599 millions \$ et 1 057 millions \$ en 2022, ce qui traduit le rendement d'exploitation solide de notre entreprise au cours de la période considérée.

La variation nette des soldes du fonds de roulement, présentée dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités, s'établit comme suit :

| (EN MILLIONS)                                    | Trimestres clos les 30 juin |          | Semestres clos les 30 juin |          |
|--------------------------------------------------|-----------------------------|----------|----------------------------|----------|
|                                                  | 2023                        | 2022     | 2023                       | 2022     |
| Créances clients et autres actifs courants ..... | (4) \$                      | (205) \$ | 285 \$                     | (308) \$ |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs .....   | (81)                        | 64       | (152)                      | (19)     |
| Autres actifs et passifs.....                    | 39                          | 1        | (28)                       | 9        |
|                                                  | (46) \$                     | (140) \$ | 105 \$                     | (318) \$ |

### Activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement et provenant de celles-ci ont totalisé respectivement 130 millions \$ et 510 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023. Notre solide situation financière et l'accès judicieux à diverses sources de financement nous ont permis de dégager un produit de 400 millions \$ CA (293 millions \$) par suite de l'émission de billets à moyen terme, et un produit de 630 millions \$ par suite d'un financement par capitaux propres, déduction faite de coûts de transaction, par voie de prise ferme visant les parts de société en commandite et les actions échangeables de BEPC ainsi que d'un placement privé de parts de société en commandite simultané.

Le produit net de respectivement 794 millions \$ et 763 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 tiré du papier commercial, des financements sans recours et des emprunts auprès des parties liées a servi à financer la croissance comme il est mentionné ci-après.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, les distributions versées aux porteurs de parts se sont établies à respectivement 246 millions \$ et 489 millions \$ (respectivement 228 millions \$ et 458 millions \$ en 2022). Sur une base annualisée, nous avons porté nos distributions à 1,35 \$ par part de société en commandite en 2023 (1,28 \$ en 2022), soit une hausse de 5,5 % par part de société en commandite à partir du premier trimestre de 2023. Celles versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts de société en commandite privilégiées, aux porteurs de billets subordonnés perpétuels et aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se sont élevées à respectivement 307 millions \$ et 449 millions \$ (666 millions \$ et 857 millions \$ en 2022) pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023. Les apports en capital au titre des participations ne donnant pas le contrôle se sont établis à respectivement 587 millions \$ et 1 581 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 (168 millions \$ et 274 millions \$ en 2022).

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 respectivement 267 millions \$ et 1 177 millions \$. Notre solide situation financière et l'accès judicieux à diverses sources de financement nous ont permis de financer notre croissance comme il est mentionné ci-après et de dégager un produit net de respectivement 1 087 millions \$ et 2 366 millions \$ provenant de refinancements additionnels sans recours de la société mère et d'emprunts auprès de parties liées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022, ainsi que de l'émission de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A perpétuelles vertes à taux fixe d'une valeur de 115 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2022.

### **Activités d'investissement**

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à respectivement 200 millions \$ et 1 376 millions \$. Au cours de l'exercice, nous avons investi dans notre croissance à hauteur de 684 millions \$ (déduction faite des ventes d'actifs), notamment en effectuant des placements dans des plateformes d'énergie renouvelable en Inde, dotées d'actifs en exploitation et en développement d'une puissance de 14 500 MW, un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation au Brésil de 136 MW, une plateforme de production décentralisée détenant un portefeuille de projets en développement au Brésil d'une puissance d'environ 730 MW et un projet de développement d'énergie solaire en Chine d'une puissance de 200 MW. Notre investissement continu dans nos immobilisations corporelles, y compris la construction d'une centrale d'énergie solaire destinée aux réseaux publics au Brésil d'une puissance de plus de 200 MW, d'une centrale d'énergie solaire destinée aux réseaux publics en Colombie de 100 MW et d'actifs éoliens en Chine de 148 MW ainsi que l'avancement soutenu d'un portefeuille d'énergie décentralisée aux États-Unis de plus de 100 MW et d'actifs éoliens au Brésil et aux États-Unis de 400 MW, a atteint respectivement 484 millions \$ et 1 056 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, contrebalancé partiellement par un produit de respectivement 376 millions \$ et 379 millions \$ dégagé de la vente de titres de capitaux propres et de créance pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à respectivement 536 millions \$ et 1 739 millions \$. Au cours du trimestre, nous avons investi dans notre croissance à hauteur de 779 millions \$, notamment dans un portefeuille composé d'une plateforme en développement d'énergie solaire destinée aux réseaux publics et d'accumulation d'énergie aux États-Unis d'une puissance de 20 GW, un portefeuille d'actifs solaires en développement destiné aux réseaux publics en Allemagne d'une puissance de 1,7 GW ainsi que dans une participation de 83 % dans un portefeuille de production décentralisée d'une puissance de 437 MW composé d'actifs en exploitation et en développement de grande qualité au Chili. Notre investissement continu dans nos immobilisations corporelles, y compris l'acquisition de portefeuilles d'énergie éolienne en exploitation et en développement au Brésil et en Chine d'une puissance globale de plus de 400 MW ainsi que la construction d'une centrale d'énergie solaire au Brésil d'une puissance de 1 200 MW et le rééquipement d'un parc éolien en Oregon d'une puissance de 845 MW, a atteint respectivement 449 millions \$ et 901 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022.

## ACTIONS, PARTS ET BILLETS EN CIRCULATION

Les actions, les parts et les billets en circulation sont comme suit :

|                                                                                                      | 30 juin 2023       | 31 décembre 2022   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Actions privilégiées de catégorie A<sup>1</sup></b> .....                                         | <b>31 035 967</b>  | 31 035 967         |
| <b>Billets subordonnés perpétuels</b> .....                                                          | <b>24 400 000</b>  | 24 400 000         |
| <b>Parts privilégiées<sup>2, 3</sup></b> .....                                                       | <b>38 000 000</b>  | 38 000 000         |
| <b>Participation de commandité</b> .....                                                             | <b>3 977 260</b>   | 3 977 260          |
| <b>Parts de société en commandite rachetables/échangeables</b> .....                                 | <b>194 487 939</b> | 194 487 939        |
| <b>Actions échangeables de BEPC</b> .....                                                            |                    |                    |
| Solde au début de l'exercice .....                                                                   | <b>172 218 098</b> | 172 203 342        |
| Émission .....                                                                                       | <b>7 441 893</b>   | 27 064             |
| Échangées contre des actions échangeables de BEPC .....                                              | <b>(2 575)</b>     | (12 308)           |
| <b>Solde à la fin de la période</b> .....                                                            | <b>179 657 416</b> | <b>172 218 098</b> |
| <b>Parts de société en commandite</b> .....                                                          |                    |                    |
| Solde au début de l'exercice .....                                                                   | <b>275 358 750</b> | 275 084 265        |
| Émission .....                                                                                       | <b>13 348 270</b>  | —                  |
| Régime de réinvestissement des distributions .....                                                   | <b>137 279</b>     | 262 177            |
| Émises contre des actions échangeables de BEPC .....                                                 | <b>2 575</b>       | 12 308             |
| <b>Solde à la fin de la période</b> .....                                                            | <b>288 846 874</b> | 275 358 750        |
| <b>Total des parts de société en commandite, compte tenu d'un échange intégral<sup>3</sup></b> ..... | <b>662 992 229</b> | 642 064 787        |

<sup>1)</sup> Les actions privilégiées de catégorie A sont divisées en série comme suit : 6 849 533 actions privilégiées de catégorie A, série 1 sont en circulation; 3 110 531 actions privilégiées de catégorie A, série 2 sont en circulation; 9 961 399 actions privilégiées de catégorie A, série 3 sont en circulation; 4 114 504 actions privilégiées de catégorie A, série 5 sont en circulation; et 7 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 6 sont en circulation.

<sup>2)</sup> Les parts privilégiées sont divisées en séries et certaines de ces séries permettent la conversion de leurs parts, à raison de une pour une, au gré du porteur comme suit : 7 000 000 de parts privilégiées de série 7 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 8 à partir du 31 janvier 2026); 10 000 000 de parts privilégiées de série 13 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 14 à partir du 30 avril 2028); 7 000 000 de parts privilégiées de série 15 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 16 à partir du 30 avril 2024), 8 000 000 de parts privilégiées de série 17 sont en circulation et 6 000 000 de parts privilégiées de série 18 sont en circulation.

<sup>3)</sup> Les montants échangés intégralement supposent l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables et des actions échangeables de BEPC contre des parts de société en commandite.

## DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

Le tableau suivant présente les dividendes et distributions déclarés et versés pour les trimestres et semestres clos les 30 juin :

| (EN MILLIONS)                                                                                                | Trimestres clos les 30 juin |      |        |      | Semestres clos les 30 juin |       |        |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|------|--------|------|----------------------------|-------|--------|-------|
|                                                                                                              | Déclarés                    |      | Versés |      | Déclarés                   |       | Versés |       |
|                                                                                                              | 2023                        | 2022 | 2023   | 2022 | 2023                       | 2022  | 2023   | 2022  |
| Actions privilégiées de catégorie A.....                                                                     | 6 \$                        | 6 \$ | 6 \$   | 6 \$ | 13 \$                      | 13 \$ | 13 \$  | 13 \$ |
| Billets subordonnés perpétuels.....                                                                          | 7                           | 7    | 7      | 9    | 14                         | 14    | 14     | 13    |
| Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A.....                                              | 10                          | 12   | 10     | 12   | 20                         | 23    | 20     | 23    |
| Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation..... | 243                         | 639  | 284    | 639  | 401                        | 808   | 402    | 808   |
| Participation de commandité et distributions incitatives.....                                                | 29                          | 25   | 29     | 25   | 57                         | 50    | 57     | 49    |
| Parts de société en commandite rachetables/échangeables.....                                                 | 66                          | 63   | 65     | 62   | 133                        | 126   | 131    | 124   |
| Actions échangeables de BEPC.....                                                                            | 61                          | 55   | 61     | 56   | 119                        | 110   | 119    | 111   |
| Parts de société en commandite.....                                                                          | 92                          | 88   | 91     | 85   | 189                        | 179   | 182    | 174   |

## OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Se reporter à la note 19, « Engagements, éventualités et garanties », des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements sur ce qui suit :

- *Engagements* – Ententes relatives à l'utilisation de l'eau, de terrains et de barrages, et contrats et modalités relatifs aux acquisitions confirmées de portefeuilles d'exploitation et de projets de développement
- *Éventualités* – Actions en justice, arbitrages et poursuites dans le cours normal des activités et émission de lettres de crédit
- *Garanties* – Nature de toutes les promesses d'indemnisation faites à l'égard de tiers dans le cadre de certaines transactions ou de toutes les garanties données

## INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

En avril 2021 et en décembre 2021, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur respective de 350 millions \$ et 260 millions \$ au taux fixe respectif de 4,625 % et 4,875 %.

Ces billets sont garantis entièrement et inconditionnellement sur une base subordonnée par Brookfield Renewable Partners L.P., BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc. (collectivement, les « filiales garantes »). Les autres filiales d'Énergie Brookfield ne garantissent pas ces titres et sont désignées ci-dessus comme les « filiales non garantes ».

Conformément à la *Rule 13-01* de la *Regulation S-X* de la SEC, les tableaux ci-après présentent les informations financières résumées combinées de Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. Et des filiales garantes :

| (EN MILLIONS)                                                 | Trimestres clos les 30 juin |      | Semestres clos les 30 juin |      |
|---------------------------------------------------------------|-----------------------------|------|----------------------------|------|
|                                                               | 2023                        | 2022 | 2023                       | 2022 |
| Produits <sup>1</sup> .....                                   | — \$                        | — \$ | — \$                       | — \$ |
| Profit brut.....                                              | —                           | —    | —                          | —    |
| Produits des dividendes reçus des filiales non garantes ..... | 122                         | 322  | 140                        | 382  |
| Résultat net .....                                            | 92                          | 305  | 80                         | 356  |

<sup>1)</sup> Le total des produits d'Énergie Brookfield pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 s'est établi à respectivement 1 205 millions \$ et 2 536 millions \$ (respectivement 1 274 millions \$ et 2 410 millions \$ en 2022).

| (EN MILLIONS)                          | 30 juin<br>2023 | 31 décembre<br>2022 |
|----------------------------------------|-----------------|---------------------|
| Actifs courants <sup>1</sup> .....     | 893 \$          | 820 \$              |
| Total de l'actif <sup>2, 3</sup> ..... | 2 398           | 2 253               |
| Passifs courants <sup>4</sup> .....    | 8 246           | 7 862               |
| Total du passif <sup>4</sup> .....     | 8 261           | 7 877               |

<sup>1)</sup> Le montant à payer par les filiales non garantes s'est élevé à 881 millions \$ (809 millions \$ en 2022).

<sup>2)</sup> Aux 30 juin 2023 et 31 décembre 2022, le total de l'actif d'Énergie Brookfield s'élevait à respectivement 65 901 millions \$ et 64 111 millions \$.

<sup>3)</sup> Le montant à payer par les filiales non garantes s'est élevé à 2 304 millions \$ (2 167 millions \$ en 2022).

<sup>4)</sup> Le montant à payer par les filiales non garantes s'est élevé à 8 037 millions \$ (7 408 millions \$ en 2022).

## ACCORDS HORS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Énergie Brookfield n'a conclu aucun accord hors état de la situation financière qui pourrait raisonnablement avoir une incidence à l'heure actuelle ou à l'avenir sur notre situation financière, l'évolution de notre situation financière, nos produits ou charges, nos résultats d'exploitation, notre situation de trésorerie, nos dépenses d'investissement ou nos sources de financement qui soit importante pour les investisseurs.

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve. Au 30 juin 2023, les lettres de crédit émises totalisaient 1 537 millions \$ (1 609 millions \$ en 2022).

## PARTIE 6 – PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

### SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS HISTORIQUES

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non auditée des huit derniers trimestres :

|                                                                          | 2023            |                 | 2022            |                 |                 |                 | 2021            |               |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------|
|                                                                          | T2              | T1              | T4              | T3              | T2              | T1              | T4              | T3            |
| (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)                                 |                 |                 |                 |                 |                 |                 |                 |               |
| <i>Production totale (GWh) – MLT</i> .....                               | 18 622          | 17 636          | 17 692          | 15 097          | 16 280          | 15 097          | 14 946          | 13 776        |
| <i>Production totale (GWh) – réelle</i> .....                            | 17 798          | 18 875          | 16 450          | 14 906          | 16 488          | 15 196          | 14 585          | 13 533        |
| <i>Production au prorata (GWh) – MLT</i> .....                           | 8 403           | 7 899           | 7 655           | 6 905           | 8 152           | 7 414           | 7 197           | 6 697         |
| <i>Production au prorata (GWh) – réelle</i> .....                        | 7 543           | 8 243           | 6 826           | 6 440           | 7 978           | 7 425           | 6 637           | 6 125         |
| <b>Produits</b> .....                                                    | <b>1 205 \$</b> | <b>1 331 \$</b> | <b>1 196 \$</b> | <b>1 105 \$</b> | <b>1 274 \$</b> | <b>1 136 \$</b> | <b>1 091 \$</b> | <b>966 \$</b> |
| <b>Résultat net attribuable aux porteurs de parts</b> .....              | <b>(39)</b>     | <b>(32)</b>     | <b>(82)</b>     | <b>(136)</b>    | <b>1</b>        | <b>(78)</b>     | <b>(57)</b>     | <b>(115)</b>  |
| <b>Résultat de base et dilué par part de société en commandite</b> ..... | <b>(0,10)</b>   | <b>(0,09)</b>   | <b>(0,16)</b>   | <b>(0,25)</b>   | <b>(0,03)</b>   | <b>(0,16)</b>   | <b>(0,12)</b>   | <b>(0,21)</b> |
| Fonds provenant des activités .....                                      | 312             | 275             | 225             | 243             | 294             | 243             | 214             | 210           |
| Fonds provenant des activités par part .....                             | 0,48            | 0,43            | 0,35            | 0,38            | 0,46            | 0,38            | 0,33            | 0,33          |
| Distribution par part de société en commandite .....                     | 0,34            | 0,34            | 0,32            | 0,32            | 0,32            | 0,32            | 0,30            | 0,30          |

## RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les semestres clos les 30 juin :

|                                                                     | (GWh)             |               |                |               | (EN MILLIONS)   |                 |                           |                 | Fonds provenant des activités |               |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|---------------|----------------|---------------|-----------------|-----------------|---------------------------|-----------------|-------------------------------|---------------|
|                                                                     | Production réelle |               | Production MLT |               | Produits        |                 | BAIIA ajusté <sup>2</sup> |                 |                               |               |
|                                                                     | 2023              | 2022          | 2023           | 2022          | 2023            | 2022            | 2023                      | 2022            | 2023                          | 2022          |
| <b>Hydroélectricité</b>                                             |                   |               |                |               |                 |                 |                           |                 |                               |               |
| Amérique du Nord.....                                               | 6 604             | 6 622         | 6 806          | 6 806         | 609 \$          | 533 \$          | 411 \$                    | 345 \$          | 272 \$                        | 249 \$        |
| Brésil .....                                                        | 2 269             | 2 019         | 2 028          | 2 005         | 119             | 93              | 87                        | 87              | 74                            | 69            |
| Colombie.....                                                       | 1 914             | 2 097         | 1 760          | 1 814         | 132             | 140             | 95                        | 98              | 44                            | 61            |
|                                                                     | <b>10 787</b>     | <b>10 738</b> | <b>10 594</b>  | <b>10 625</b> | <b>860</b>      | <b>766</b>      | <b>593</b>                | <b>530</b>      | <b>390</b>                    | <b>379</b>    |
| <b>Énergie éolienne</b>                                             |                   |               |                |               |                 |                 |                           |                 |                               |               |
| Amérique du Nord.....                                               | 2 051             | 2 202         | 2 527          | 2 356         | 158             | 171             | 145                       | 114             | 111                           | 82            |
| Europe .....                                                        | 426               | 454           | 481            | 492           | 75              | 83              | 64                        | 79              | 53                            | 69            |
| Brésil .....                                                        | 282               | 227           | 314            | 293           | 17              | 13              | 13                        | 10              | 10                            | 7             |
| Asie .....                                                          | 373               | 288           | 463            | 272           | 23              | 19              | 19                        | 16              | 12                            | 10            |
|                                                                     | <b>3 132</b>      | <b>3 171</b>  | <b>3 785</b>   | <b>3 413</b>  | <b>273</b>      | <b>286</b>      | <b>241</b>                | <b>219</b>      | <b>186</b>                    | <b>168</b>    |
| <b>Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....</b>            | <b>1 147</b>      | <b>895</b>    | <b>1 414</b>   | <b>1 086</b>  | <b>198</b>      | <b>193</b>      | <b>176</b>                | <b>194</b>      | <b>117</b>                    | <b>138</b>    |
| <b>Énergie décentralisée et solutions durables<sup>1</sup>.....</b> | <b>717</b>        | <b>599</b>    | <b>484</b>     | <b>442</b>    | <b>160</b>      | <b>127</b>      | <b>119</b>                | <b>95</b>       | <b>97</b>                     | <b>75</b>     |
| <b>Siège social .....</b>                                           | <b>—</b>          | <b>—</b>      | <b>—</b>       | <b>—</b>      | <b>—</b>        | <b>—</b>        | <b>16</b>                 | <b>8</b>        | <b>(203)</b>                  | <b>(223)</b>  |
| <b>Total.....</b>                                                   | <b>15 783</b>     | <b>15 403</b> | <b>16 277</b>  | <b>15 566</b> | <b>1 491 \$</b> | <b>1 372 \$</b> | <b>1 145 \$</b>           | <b>1 046 \$</b> | <b>587 \$</b>                 | <b>537 \$</b> |

<sup>1)</sup> La production réelle comprend 293 GWh (203 GWh en 2022) provenant des centrales qui ne présentent pas de production MLT correspondante. Pour une explication des raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la rubrique « Présentation au public investisseur ».

<sup>2)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

## RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le semestre clos le 30 juin 2023 :

| (EN MILLIONS)                                                                                                                                            | Attribuable aux porteurs de parts |              |              |                  |              |              |                                              |                                             |               |              |                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------------|--------------|------------------|--------------|--------------|----------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------|--------------|-----------------|
|                                                                                                                                                          | Hydroélectricité                  |              |              | Énergie éolienne |              |              | Énergie solaire destinée aux réseaux publics | Énergie décentralisée et solutions durables | Siège social  | Total        |                 |
|                                                                                                                                                          | Amérique du Nord                  | Brésil       | Colombie     | Amérique du Nord | Europe       | Brésil       |                                              |                                             |               |              | Asie            |
| <b>Résultat net.....</b>                                                                                                                                 | 189 \$                            | 19 \$        | 123 \$       | 73 \$            | 5 \$         | 1 \$         | 26 \$                                        | (7) \$                                      | 79 \$         | (180) \$     | 328 \$          |
| Ajouter ou déduire les éléments suivants : .....                                                                                                         |                                   |              |              |                  |              |              |                                              |                                             |               |              |                 |
| Charge d'amortissement .....                                                                                                                             | 209                               | 49           | 59           | 231              | 38           | 24           | 37                                           | 167                                         | 72            | 1            | 887             |
| Charge (recouvrement) d'impôt différé .....                                                                                                              | (4)                               | (1)          | 4            | 11               | 5            | (2)          | (4)                                          | 5                                           | (22)          | (29)         | (37)            |
| Perte (profit) de change et sur les instruments financiers .....                                                                                         | (89)                              | (2)          | (9)          | (119)            | 6            | —            | (2)                                          | (26)                                        | (50)          | (4)          | (295)           |
| Divers¹ .....                                                                                                                                            | 11                                | 5            | 2            | (26)             | 39           | 6            | —                                            | 1                                           | 24            | 25           | 87              |
| Coûts de service de gestion.....                                                                                                                         | —                                 | —            | —            | —                | —            | —            | —                                            | —                                           | —             | 112          | 112             |
| Charge d'intérêts .....                                                                                                                                  | 181                               | 25           | 170          | 101              | 5            | 15           | 27                                           | 133                                         | 64            | 75           | 796             |
| Charge d'impôt exigible .....                                                                                                                            | 1                                 | 4            | 54           | 1                | 2            | 3            | 4                                            | 11                                          | —             | —            | 80              |
| Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle² ..... | (87)                              | (12)         | (308)        | (127)            | (36)         | (34)         | (69)                                         | (108)                                       | (48)          | 16           | (813)           |
| <b>BAIIA ajusté.....</b>                                                                                                                                 | <b>411 \$</b>                     | <b>87 \$</b> | <b>95 \$</b> | <b>145 \$</b>    | <b>64 \$</b> | <b>13 \$</b> | <b>19 \$</b>                                 | <b>176 \$</b>                               | <b>119 \$</b> | <b>16 \$</b> | <b>1 145 \$</b> |

<sup>1)</sup> Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

<sup>2)</sup> Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour le semestre clos le 30 juin 2022 :

| (EN MILLIONS)                                                                                                                                                        | Attribuable aux porteurs de parts |        |          |                  |        |        |       |                                              |                                             |              |          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------|----------|------------------|--------|--------|-------|----------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------|----------|
|                                                                                                                                                                      | Hydroélectricité                  |        |          | Énergie éolienne |        |        |       | Énergie solaire destinée aux réseaux publics | Énergie décentralisée et solutions durables | Siège social | Total    |
|                                                                                                                                                                      | Amérique du Nord                  | Brésil | Colombie | Amérique du Nord | Europe | Brésil | Asie  |                                              |                                             |              |          |
| Résultat net.....                                                                                                                                                    | (8) \$                            | 25 \$  | 201 \$   | (46) \$          | 42 \$  | (9) \$ | 12 \$ | 9 \$                                         | 62 \$                                       | (133) \$     | 155 \$   |
| Ajouter ou déduire les éléments suivants :                                                                                                                           |                                   |        |          |                  |        |        |       |                                              |                                             |              |          |
| Charge d'amortissement .....                                                                                                                                         | 208                               | 45     | 58       | 195              | 34     | 22     | 31    | 134                                          | 61                                          | 2            | 790      |
| Charge (recouvrement) d'impôt différé .....                                                                                                                          | (15)                              | (1)    | 31       | 7                | 23     | 3      | (1)   | (7)                                          | —                                           | (35)         | 5        |
| Perte (profit) de change et sur les instruments financiers .....                                                                                                     | 112                               | (2)    | (25)     | (27)             | 1      | 2      | —     | 17                                           | (9)                                         | (20)         | 49       |
| Divers <sup>1</sup> .....                                                                                                                                            | 11                                | 6      | (12)     | 12               | 12     | 8      | —     | 54                                           | 7                                           | 14           | 112      |
| Coûts de service de gestion.....                                                                                                                                     | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | 141          | 141      |
| Charge d'intérêts .....                                                                                                                                              | 147                               | 23     | 98       | 79               | 6      | 12     | 25    | 86                                           | 35                                          | 49           | 560      |
| Charge d'impôt exigible .....                                                                                                                                        | 2                                 | 6      | 56       | —                | 2      | 2      | 2     | 3                                            | —                                           | —            | 73       |
| Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>2</sup> ..... | (112)                             | (15)   | (309)    | (106)            | (41)   | (30)   | (53)  | (102)                                        | (61)                                        | (10)         | (839)    |
| BAIIA ajusté.....                                                                                                                                                    | 345 \$                            | 87 \$  | 98 \$    | 114 \$           | 79 \$  | 10 \$  | 16 \$ | 194 \$                                       | 95 \$                                       | 8 \$         | 1 046 \$ |

<sup>1)</sup> Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

<sup>2)</sup> Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités pour les semestres clos les 30 juin :

| (EN MILLIONS)                                                                                                                                                        | 2023   | 2022   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|
| Résultat net .....                                                                                                                                                   | 328 \$ | 155 \$ |
| Ajouter ou déduire les éléments suivants : .....                                                                                                                     |        |        |
| Charge d'amortissement .....                                                                                                                                         | 887    | 790    |
| Recouvrement d'impôt différé .....                                                                                                                                   | (37)   | 5      |
| (Profit) perte de change et sur les instruments financiers .....                                                                                                     | (295)  | 49     |
| Divers <sup>1</sup> .....                                                                                                                                            | 87     | 112    |
| Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>2</sup> ..... | (383)  | (574)  |
| Fonds provenant des activités .....                                                                                                                                  | 587 \$ | 537 \$ |

<sup>1)</sup> Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.

<sup>2)</sup> Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. La perte de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement avec les fonds provenant des activités par part pour les semestres clos les 30 juin :

|                                                                    | Semestres clos les 30 juin |           |
|--------------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------|
|                                                                    | 2023                       | 2022      |
| Perte de base par part de société en commandite <sup>1</sup> ..... | (0,20) \$                  | (0,19) \$ |
| Charge d'amortissement .....                                       | 0,75                       | 0,74      |
| Perte (profit) de change et sur les instruments financiers .....   | (0,11)                     | 0,06      |
| (Recouvrement) charge d'impôt différé .....                        | (0,05)                     | (0,04)    |
| Divers .....                                                       | 0,52                       | 0,26      |
| Fonds provenant des activités par part <sup>2</sup> .....          | 0,91 \$                    | 0,83 \$   |

<sup>1)</sup> Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation s'est élevé à 276,5 millions (275,1 millions en 2022).

<sup>2)</sup> Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 647,8 millions (645,8 millions en 2022), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite.

## **PARTIE 7 – ESTIMATIONS CRITIQUES, MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES**

### **ESTIMATIONS CRITIQUES ET JUGEMENT CRITIQUE DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités sont préparés conformément aux IFRS, selon lesquelles il faut procéder à des estimations et faire preuve de jugement relativement à la présentation des actifs, des passifs, des produits, des charges et des éventualités. De l'avis de la direction, aucune des estimations énoncées à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables », de nos états financiers audités n'est considérée comme une estimation comptable critique aux termes du *Règlement canadien 51-102 sur les obligations d'information continue*, à l'exception des estimations relatives à l'évaluation des immobilisations corporelles, des instruments financiers, des passifs d'impôt différé, des passifs relatifs au démantèlement et de la dépréciation du goodwill. Ces hypothèses portent sur des estimations des prix futurs de l'électricité, des taux d'actualisation, de la production moyenne à long terme prévue, des taux d'inflation, de l'exercice final, du montant et du moment des frais d'exploitation et du coût en capital, et des taux d'imposition des charges d'impôt futures. Les estimations portent également sur les montants courus à comptabiliser, les provisions, les répartitions des prix des acquisitions, les évaluations de la durée d'utilité, les évaluations des actifs, les tests de dépréciation d'actifs et les estimations liées aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages du personnel. Les estimations reposent sur des données historiques, des tendances actuelles et plusieurs autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

Dans le cadre de l'établissement d'estimations, la direction s'appuie sur des renseignements externes et des données observables dans la mesure du possible, appuyés par les analyses internes nécessaires. Ces estimations ont été appliquées d'une manière conforme à celles de la période correspondante de l'exercice précédent et il n'existe aucune tendance, aucun engagement, aucun événement, ni aucune incertitude connue qui, selon nous, influenceront sensiblement sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans ce rapport. Ces estimations subissent l'incidence, entre autres, des prix futurs de l'électricité, des fluctuations des taux d'intérêt, de la volatilité des taux de change et d'autres facteurs, parfois très incertains, comme il est décrit à la rubrique « Facteurs de risque ». L'interdépendance de ces facteurs nous empêche de quantifier l'ampleur des répercussions globales de ces fluctuations sur les états financiers d'Énergie Brookfield de façon significative. Ces sources d'incertitude relatives aux estimations touchent à divers degrés pratiquement tous les soldes des comptes d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

### **NOUVELLES NORMES COMPTABLES**

#### **Décision de l'IFRS Interpretations Committee – Dépôts à vue assujettis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers (IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*)**

En avril 2022, l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRS IC ») a conclu que les restrictions d'utilisation visant les dépôts à vue aux termes d'un contrat intervenu avec un tiers ne font plus en sorte que le dépôt n'est plus de trésorerie, sauf si ces restrictions modifient la nature du dépôt de sorte qu'il ne correspond plus à la définition de trésorerie au sens d'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*. Dans la mise en situation décrite dans la demande, les restrictions contractuelles visant l'utilisation des montants détenus en vue d'un dépôt à vue ne changeaient pas la nature du dépôt étant donné que l'entité a accès à ces montants sur demande. Par conséquent, l'entité doit inclure le dépôt à vue comme élément de trésorerie et d'équivalents de trésorerie dans les états consolidés de la situation financière et dans le tableau des flux de trésorerie. Énergie Brookfield a effectué une évaluation et mis en œuvre un plan de transition qui tient compte de l'incidence de la décision provisoire de l'IFRS IC. L'incidence de la décision sur les tableaux consolidés des flux de trésorerie s'est traduite par une augmentation de respectivement 176 millions \$ et 236 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et par une diminution de respectivement 60 millions \$ et 100 millions \$ de la trésorerie affectée aux activités d'investissement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022.

## **Impôt différé rattaché aux actifs et passifs issus d'une même transaction – modifications d'IAS 12 – modèle de règles du Pilier Deux**

En mai 2023, l'IASB a publié des modifications apportées à IAS 12, *Impôt sur le résultat*, octroyant aux entités un allègement obligatoire temporaire concernant la comptabilisation de l'impôt différé prévu par la réforme fiscale internationale proposée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE »). Les modifications s'appliquent dès leur entrée en vigueur et ce de façon rétrospective selon IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, sauf pour ce qui est de certaines des modifications s'appliquant aux obligations d'information ciblées, lesquelles entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Énergie Brookfield a appliqué l'allègement temporaire de comptabilisation et d'informations à fournir concernant les actifs et les passifs différés rattachés aux impôts sur le résultat découlant des règles du Pilier Deux.

## **MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES**

### **Modifications d'IAS 1 – Présentation des états financiers (« IAS 1 »)**

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Il n'y a à l'heure actuelle aucune modification future aux IFRS susceptible d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

## **CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du semestre clos le 30 juin 2023 n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## **ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE**

Après la fin du trimestre Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a souscrit des actions additionnelles de Powen en contrepartie de 25 millions € (montants nets de 28 millions \$ et 6 millions \$ pour Énergie Brookfield), ce qui a fait passer la participation totale dans Powen à 44 % (montant net de 8,8 % pour Énergie Brookfield).

## **PARTIE 8 – PRÉSENTATION AUX PARTIES PRENANTES ET MESURE DU RENDEMENT**

### **PRÉSENTATION AU PUBLIC INVESTISSEUR**

#### **Capitaux propres**

Les capitaux propres consolidés d'Énergie Brookfield comprennent i) les parts de société en commandite sans droit de vote émises dans le public et détenues par des porteurs de parts publics et par Brookfield, ii) les actions échangeables de BEPC, détenues par des actionnaires publics et par Brookfield, iii) les parts de société en commandite rachetables/échangeables de BRELP, filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et iv) la participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield.

Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables ont les mêmes attributs économiques à tous les égards, sauf que les actions échangeables de BEPC donnent au porteur d'actions, et les parts de société en commandite rachetables/échangeables à Brookfield, le droit de demander que la totalité ou une tranche de ces actions ou parts soient rachetées pour une contrepartie en trésorerie. Toutefois, Énergie Brookfield peut, à son gré, satisfaire à une telle demande de rachat au moyen de parts de société en commandite, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une. Les porteurs d'actions échangeables de BEPC émises dans le public et Brookfield, en tant que porteur d'actions échangeables de BEPC et de parts de société en commandite rachetables/échangeables, ont droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de la société en commandite. Comme Énergie Brookfield peut, à son gré, régler toute demande de rachat d'actions échangeables de BEPC et de parts de société en commandite rachetables/échangeables au moyen de parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont classées dans les capitaux propres, et non comme un passif.

Étant donné la caractéristique d'échange mentionnée ci-dessus, nous présentons les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité comme des composantes distinctes des capitaux propres consolidés. Cette présentation n'a aucune incidence sur le total du résultat, sur l'information par part ou par action ni sur le total des capitaux propres consolidés.

#### **Production réelle et moyenne à long terme**

Pour les actifs acquis, cédés ou ayant commencé leurs activités commerciales au cours de l'exercice, la production présentée est calculée à partir de la date d'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales et n'est pas annualisée. La production sur une base comparable se rapporte à la production générée par des actifs qui étaient détenus au cours des deux périodes présentées. Pour ce qui est de la Colombie, la production inclut les centrales hydroélectriques et les centrales de cogénération. Le secteur énergie décentralisée et solutions durables comprend la production des centrales de production décentralisée, d'accumulation par pompage, de cogénération en Amérique du Nord et des centrales alimentées à la biomasse au Brésil.

La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Amérique du Nord correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 30 ans. La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Colombie correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 20 ans. Pour la quasi-totalité de nos actifs hydroélectriques situés au Brésil, la moyenne à long terme est fondée sur le volume de référence d'électricité attribué à nos centrales et est encadrée de façon à répartir le risque lié à la production entre les producteurs. La moyenne à long terme des actifs éoliens correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données historiques sur la vitesse des vents réalisée sur une période qui couvre habituellement 10 ans. La moyenne à long terme des actifs solaires destinés aux réseaux publics correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur les niveaux de rayonnement solaire des 14 à 20 dernières années enregistrés à l'emplacement de nos projets, combinés aux données de production réelle au cours de la période d'exploitation.

Nous comparons la production réelle à la production moyenne à long terme afin de mettre en évidence l'incidence d'un facteur important qui influe sur la variabilité de nos résultats d'activité. À court terme, nous sommes conscients que les conditions hydrologiques, le régime des vents et le rayonnement solaire varient d'une période à l'autre, mais, au fil du temps, nous nous attendons à ce que nos centrales continuent de produire conformément à leurs moyennes à long terme, lesquelles se sont avérées des indicateurs de rendement fiables.

Le risque d'une production insuffisante au Brésil continue d'être réduit au minimum grâce à notre participation dans le MRE administré par le gouvernement brésilien. Ce programme atténue le risque hydrologique en garantissant à tous les participants qu'ils recevront, à un certain moment, une quantité d'énergie assurée, quel que soit le volume d'énergie réel produit. Le programme répartit le total de l'énergie générée en transférant les surplus des centrales ayant généré un excédent à celles qui génèrent moins que leur énergie assurée. De temps à autre, un faible taux de précipitations dans le réseau du pays pourrait entraîner une diminution temporaire de la production disponible à la vente. Quand une telle situation se produit, nous nous attendons à ce qu'une proportion plus élevée de production thermique soit nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande au pays, ce qui pourrait faire augmenter les prix du marché au comptant dans leur ensemble.

La production des centrales d'accumulation par pompage et de cogénération en Amérique du Nord dépend grandement des prix du marché plutôt que de la capacité de production de ces centrales. Notre centrale d'accumulation par pompage en Europe produit de l'électricité sur commande aux termes de nos contrats de services auxiliaires. La production de nos centrales alimentées à la biomasse au Brésil est tributaire de la quantité de canne à sucre récoltée au cours d'une année donnée. Pour ces raisons, nous ne tenons pas compte d'une moyenne à long terme pour ces centrales.

### **Conventions de vote avec des sociétés affiliées**

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield aux termes desquelles elle a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines participations de production d'énergie renouvelable et de solutions durables, ou elle exerce une influence notable sur celles-ci. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec les membres du consortium dans le cadre de ses activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces mêmes entités. Énergie Brookfield inclut donc les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

En ce qui concerne les entités auparavant contrôlées par Brookfield Corporation, les conventions de vote conclues ne représentent pas un regroupement d'entreprises selon IFRS 3, étant donné que Brookfield Corporation contrôle *in fine* toutes ces entreprises regroupées tant avant qu'après la réalisation de ces transactions. Énergie Brookfield comptabilise ces transactions visant des entités sous contrôle commun, de manière semblable à une fusion d'intérêts communs, méthode selon laquelle il faut présenter l'information financière antérieure aux conventions de vote comme si les transactions avaient toujours existé. Se reporter à la note 1 s) ii), « Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables – Transactions sous contrôle commun » de nos états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2022 pour connaître notre méthode comptable quant aux transactions sous contrôle commun.

## **MESURE DU RENDEMENT**

### **Informations sectorielles**

Nos activités sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire destinée aux réseaux publics, 4) énergie décentralisée et solutions durables (production décentralisée, accumulation par pompage, gaz naturel renouvelable, captage et stockage de carbone, recyclage, cogénération et biomasse), et 5) siège social. L'hydroélectricité et l'énergie éolienne sont de surcroît sectorisées par région, nommément Amérique du Nord, Colombie, Brésil, Europe et Asie. Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre société.

Nous présentons nos résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs. Se reporter à la note 6, « Informations sectorielles », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités.

L'un de nos principaux objectifs est de dégager des flux de trésorerie stables et croissants tout en réduisant au minimum le risque pour toutes les parties prenantes. Nous surveillons notre rendement à cet égard au moyen de trois mesures clés : i) le résultat net; ii) le résultat avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »); iii) les fonds provenant des activités.

Il est important de souligner que le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités sont des mesures qui n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés et en tant qu'outils d'analyse, elles comportent des limites. Nous fournissons ci-après de l'information supplémentaire sur la façon dont nous calculons le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités. Nous fournissons également le rapprochement du résultat net. Se reporter à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « PARTIE 6 – Principales informations trimestrielles – Sommaire des résultats trimestriels historiques ».

## Informations au prorata

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont présentés au prorata. Au prorata, les informations reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent une perspective des porteurs de parts que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes produits, autres produits, coûts d'exploitation directs, charge d'intérêts, charge d'amortissement, impôts exigible et différé et divers sont des éléments qui différeront des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils 1) comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et 2) ne tiennent pas compte de la quote-part des résultats des participations consolidées que nous ne détenons pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- les montants présentés dans les postes distincts sont obtenus en fonction du pourcentage global de la participation financière et ne sont pas nécessairement représentatifs du droit à l'égard des actifs et des passifs ou des produits et des charges;
- les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode que nous pour calculer leurs résultats au prorata.

En raison de ces limites, notre information financière au prorata ne doit pas être considérée distinctement de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence dans ses états financiers. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des états financiers de montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle n'éteint pas les droits établis d'Énergie Brookfield sur ces éléments pas plus qu'il n'annule son exposition à ceux-ci.

Sauf indication contraire, l'information à l'égard de la puissance en mégawatts (« MW ») attribuable aux centrales d'Énergie Brookfield, y compris les actifs en développement, est présentée sur une base consolidée, notamment aussi dans le cas des centrales dont Énergie Brookfield détient le contrôle ou sur lesquelles Énergie Brookfield exerce un contrôle conjoint.

## Résultat net

Le résultat net est calculé selon les IFRS.

Le résultat net est une mesure importante de rentabilité, notamment parce qu'il a une définition normalisée conformément aux IFRS. Selon les IFRS, la présentation du résultat net pour notre société donne souvent lieu à la comptabilisation d'une perte même si les flux de trésorerie sous-jacents générés par les actifs sont appuyés par des marges élevées et des conventions d'achat d'électricité à long terme stables. Cela ressort du fait que selon les règles de comptabilisation, nous devons comptabiliser un niveau d'amortissement à l'égard de nos actifs beaucoup plus élevé que nos dépenses d'investissement de maintien.

## **BAIIA ajusté**

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le rendement d'exploitation des entreprises.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer son rendement avant l'incidence de la charge d'intérêts, de l'impôt sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux porteurs de parts de société en commandite privilégiées et aux porteurs de billets subordonnés perpétuels ainsi que d'autres éléments généralement ponctuels. Énergie Brookfield fait des ajustements en fonction de ces facteurs, puisqu'ils peuvent être hors trésorerie, inhabituels ou ne pas faire partie des facteurs utilisés par la direction pour évaluer le rendement d'exploitation. Énergie Brookfield tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne comptons pas détenir à long terme dans le calcul du BAIIA ajusté afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement réalisé cumulatif des placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le BAIIA ajusté de la période considérée.

Énergie Brookfield estime que la présentation de cette mesure facilitera l'évaluation par l'investisseur de notre rendement financier et de notre rendement d'exploitation sur une base attribuable.

## **Fonds provenant des activités**

Les fonds provenant des activités représentent une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le résultat d'exploitation net avant l'incidence de certains éléments variables qui n'ont en général aucune incidence financière ou des éléments qui ne sont pas directement liés au rendement d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield se sert des fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex. les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante sans effet de trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes. Dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités d'Énergie Brookfield, nous utilisons le modèle de la réévaluation conformément à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, selon lequel l'amortissement est établi à partir d'un montant réévalué, ce qui réduit le caractère comparable avec nos pairs qui ne présentent pas leurs résultats selon les IFRS publiées par l'IASB ou qui n'ont pas adopté le modèle de la réévaluation pour évaluer les immobilisations corporelles. La direction ajoute l'impôt différé, car, à son avis, cet élément ne reflète pas la valeur actualisée des obligations fiscales réelles qu'elle prévoit qu'Énergie Brookfield engagera sur un horizon à long terme.

Énergie Brookfield estime que cette analyse et la présentation des fonds provenant des activités permettront à l'investisseur de mieux comprendre le rendement d'Énergie Brookfield. Les fonds provenant des activités par part ne sauraient se substituer au résultat par action comme mesure de rendement et ne sont pas représentatifs des montants disponibles aux fins de distribution.

Les fonds provenant des activités ne sont pas une mesure comptable généralement reconnue selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente des fonds provenant des activités de celle utilisée par d'autres entités ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »). En outre, cette mesure n'est pas utilisée par le principal décideur opérationnel pour évaluer les liquidités d'Énergie Brookfield.

## **Dettes au prorata**

La dette au prorata est présentée en fonction de la quote-part des obligations relatives aux emprunts liés aux participations d'Énergie Brookfield dans diverses entreprises comprises dans le portefeuille. Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. La dette au prorata est présentée parce que la direction est d'avis qu'elle aide les investisseurs et les analystes à estimer la performance globale et à comprendre l'endettement lié spécifiquement à la quote-part d'Énergie Brookfield en fonction du capital qu'elle a investi dans un placement donné. Analysée avec le BAIIA ajusté au prorata, la dette au prorata devrait fournir de l'information utile quant à la façon dont Énergie Brookfield a financé les actifs de ses activités. La direction est d'avis que l'information financière au prorata, lorsqu'elle est lue avec les résultats présentés selon les IFRS d'Énergie Brookfield, y compris la dette consolidée, offre une évaluation plus utile de la performance des activités d'Énergie Brookfield et de la gestion du capital. En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- Les montants de la dette au prorata ne représentent pas l'obligation consolidée relative à la dette sous-jacente d'un placement consolidé. Si un projet donné ne génère pas des flux de trésorerie suffisants pour régler l'intégralité des paiements liés à la dette connexe, la direction peut décider, à sa discrétion, de régler l'insuffisance au moyen d'une injection de capitaux en vue d'éviter un manquement à l'obligation. Une telle insuffisance pourrait ne pas être apparente ou ne pas être équivalente à l'écart entre le BAIIA ajusté au prorata global de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield et la dette au prorata globale de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield.
- Les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode pour calculer la dette au prorata.

En raison de ces limites, l'information financière au prorata d'Énergie Brookfield ne doit pas être considérée distinctement des états financiers d'Énergie Brookfield préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

## PARTIE 9 – MISE EN GARDE

### MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

*Le présent rapport renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, concernant les activités et l'exploitation d'Énergie Brookfield. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des directives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de fait. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport portent notamment, sans s'y limiter, sur la qualité des actifs d'Énergie Brookfield et la résilience des flux de trésorerie qu'ils généreront, notre performance financière prévue, la future mise en service d'actifs, le caractère contractuel de notre portefeuille, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, nos perspectives de croissance future et notre profil de distribution, notre accès aux capitaux ainsi que les distributions et les dividendes futurs versés aux porteurs de parts de société en commandite et d'actions échangeables de BEPC. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être repérés par l'utilisation de mots comme « prévoit », « s'attend à », « planifie », « cherche à », « estime », « a l'intention de », « anticipe », « croit », « a tendance à », « continue », « essaie », « susceptible », « principalement », « approximativement », « environ », « vise », « s'efforce », « cible » ou encore de dérivés de ces mots et expressions ou d'énoncés selon lesquels certains événements, mesures ou résultats « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » respectivement se produire, avoir lieu ou être atteints, ou se produire, auront lieu ou seront atteints. Bien que nous croyions que les résultats, le rendement et les réalisations futurs prévus expressément ou implicitement par les énoncés prospectifs et les informations figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes se matérialiseront. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ces informations et énoncés prospectifs, puisqu'ils comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus par suite desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels peuvent différer de façon importante des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus que ces informations et énoncés prospectifs expriment ou laissent entendre.*

*Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit : des conditions économiques générales et des risques économiques, y compris des variations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, de l'inflation et de la volatilité dans les marchés financiers; la variation de la disponibilité des ressources en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales; l'offre, la demande, la volatilité et la commercialisation au sein des marchés de l'énergie; notre incapacité à renégocier ou à remplacer, suivant des modalités semblables, les conventions d'achat d'électricité qui viennent à échéance; l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille ou des variations néfastes du programme d'équilibrage hydrologique (« MRE ») administré par le gouvernement brésilien; la disponibilité et l'accès aux installations d'interconnexion et aux réseaux de transport; la capacité de respecter, remplacer ou renouveler les concessions, les permis et d'autres approbations gouvernementales nécessaires pour continuer d'exploiter ou de développer nos projets; les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail pourraient être supérieurs à ceux qui nous ont été accordés, ce qui pourrait nuire à nos droits immobiliers réels; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales actuelles et de nos nouveaux projets en développement; les pannes d'équipement et les défis d'approvisionnement; les ruptures de barrage et le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les pertes non assurables et la hausse du coût des primes d'assurance; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; les cas de force majeure; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les risques liés à la commercialisation de l'énergie; la fin du programme d'équilibrage hydrologique administré par le gouvernement brésilien ou tout changement à ce programme; le fait d'être partie à des litiges et autres différends et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes réglementaires et gouvernementaux; le non-respect des obligations par les contreparties à nos contrats; le temps et l'argent consacrés à faire respecter les contrats par les contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition future de projets dans de nouveaux marchés; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectivités locales; notre dépendance envers des systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait nous exposer à des cyberattaques; le fait que les technologies récemment mises au point dans lesquelles nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; les cas de fraude, de subornation ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défaillants; la pandémie de COVID-19 ainsi que les impacts directs et indirects qu'elle ou n'importe quelle autre pandémie peut avoir; notre incapacité à financer nos activités et à financer la croissance en raison de la conjoncture des marchés des capitaux ou notre capacité à réaliser des mesures de recyclage des capitaux; les restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par les conventions de prêt, de crédit et de sûreté; la révision de nos cotes de crédit; la création d'une dette à multiples paliers au sein de notre structure organisationnelle; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères au moyen de notre stratégie de couverture ou d'une toute autre façon; notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les transactions; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos transactions ou de nos acquisitions; l'évolution de nos activités actuelles, y compris au moyen de placements futurs dans les solutions durables; notre incapacité à développer des projets figurant dans notre portefeuille de développement; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction et à l'exploitation de nos installations de production et les risques liés aux arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coentreprises; la décision de Brookfield de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield, y compris en raison de conflits d'intérêts; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements, y compris sur certains investissements que nous avons faits par l'intermédiaire de nos coentreprises, partenariats, consortiums ou conventions structurées;*

*l'instabilité politique ou les changements de politique gouvernementale qui nuiraient à nos activités ou à nos actifs; l'acquisition de sociétés en difficulté financière qui pourraient nous faire courir des risques accrus; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; une séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; les ventes et émissions futures de parts de société en commandite, de parts de société en commandite privilégiées du capital d'Énergie Brookfield ou de titres échangeables contre des parts de société en commandite, y compris les actions échangeables de BEPC, ou même la perception de ces ventes ou émissions pourraient faire chuter le cours des parts de société en commandite ou des actions échangeables de BEPC; notre dépendance envers Brookfield et l'importante influence de celle-ci sur nous; le départ de certains ou de tous les professionnels principaux de Brookfield; notre manque de moyens distincts de générer des revenus; les changements dans la façon dont Brookfield choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; le fait que Brookfield agisse d'une façon qui ne soit pas dans notre intérêt ou de celui de nos actionnaires ou porteurs de parts; le fait d'être considérés comme une société de placement en vertu de la loi Investment Company Act; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; la défaillance de nos systèmes technologiques; les variations du cours des parts de société en commandite et des actions échangeables de BEPC; le rachat, à tout moment, des actions échangeables de BEPC ou, moyennant un préavis, par le porteur des actions de catégorie B; ainsi que les autres facteurs décrits dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F, y compris ceux énoncés à la rubrique 3.D, « Facteurs de risque ».*

*Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent rapport, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle du présent rapport. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F et tout autre risque et facteur décrits dans ce formulaire.*

## **MISE EN GARDE CONCERNANT LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS**

*Le présent rapport comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Plus particulièrement, notre définition des fonds provenant des activités peut être différente de la définition utilisée par d'autres sociétés ainsi que de la définition utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »). Nous croyons que le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités ou les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Ces mesures non conformes aux IFRS reflètent la façon dont nous gérons nos activités et, à notre avis, permettent au lecteur de mieux les comprendre.*

*Notre rapport de gestion présente des rapprochements du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part avec le résultat net. Nous présentons également, à la note 6, « Informations sectorielles », des états financiers consolidés annuels audités, un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités par rapport au résultat net.*

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ  
(EN MILLIONS)

### Actif

|                                                                                | Note | 30 juin 2023     | 31 décembre 2022 |
|--------------------------------------------------------------------------------|------|------------------|------------------|
| <b>Actifs courants</b>                                                         |      |                  |                  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie .....                                  | 15   | 1 202 \$         | 998 \$           |
| Liquidités soumises à restrictions .....                                       | 16   | 136              | 139              |
| Créances clients et autres actifs courants .....                               | 17   | 1 633            | 1 860            |
| Actifs liés à des instruments financiers .....                                 | 5    | 173              | 125              |
| Montants à recevoir de parties liées .....                                     | 20   | 211              | 123              |
| Actifs détenus en vue de la vente .....                                        | 4    | 263              | 938              |
|                                                                                |      | <b>3 618</b>     | <b>4 183</b>     |
| Actifs liés à des instruments financiers .....                                 | 5    | 1 732            | 1 500            |
| Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ..... | 14   | 1 644            | 1 392            |
| Immobilisations corporelles à la juste valeur .....                            | 8    | 56 262           | 54 283           |
| Immobilisations incorporelles .....                                            | 4    | 8                | 209              |
| Goodwill .....                                                                 | 13   | 1 603            | 1 526            |
| Actifs d'impôt différé .....                                                   | 7    | 211              | 176              |
| Autres actifs non courants .....                                               |      | 823              | 842              |
| <b>Total de l'actif .....</b>                                                  |      | <b>65 901 \$</b> | <b>64 111 \$</b> |

### Passif

|                                                                             |    |              |              |
|-----------------------------------------------------------------------------|----|--------------|--------------|
| <b>Passifs courants</b>                                                     |    |              |              |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs .....                              | 18 | 1 020 \$     | 1 086 \$     |
| Passifs liés à des instruments financiers .....                             | 5  | 567          | 559          |
| Montants à payer à des parties liées .....                                  | 20 | 686          | 588          |
| Emprunts de la société mère .....                                           | 9  | —            | 249          |
| Emprunts sans recours .....                                                 | 9  | 1 457        | 2 027        |
| Provisions .....                                                            |    | 31           | 83           |
| Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente ..... | 4  | 195          | 351          |
|                                                                             |    | <b>3 956</b> | <b>4 943</b> |
| Passifs liés à des instruments financiers .....                             | 5  | 1 434        | 1 670        |
| Emprunts de la société mère .....                                           | 9  | 2 651        | 2 299        |
| Emprunts sans recours .....                                                 | 9  | 20 307       | 20 275       |
| Passifs d'impôt différé .....                                               | 7  | 6 876        | 6 507        |
| Provisions .....                                                            |    | 625          | 600          |
| Autres passifs non courants .....                                           |    | 1 540        | 1 531        |

### Capitaux propres

|                                                                                                                                                                               |    |                  |                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|------------------|------------------|
| <b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>                                                                                                                              |    |                  |                  |
| Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation .....                                                                 | 10 | 16 604           | 14 755           |
| Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield .....                                                                             | 10 | 59               | 59               |
| Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield ..... | 10 | 2 908            | 2 892            |
| Actions échangeables de BEPC .....                                                                                                                                            | 10 | 2 686            | 2 561            |
| Actions privilégiées .....                                                                                                                                                    | 10 | 584              | 571              |
| Billets subordonnés perpétuels .....                                                                                                                                          | 10 | 592              | 592              |
| Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées .....                                                                                                     | 11 | 760              | 760              |
| Capitaux propres des commanditaires .....                                                                                                                                     | 12 | 4 319            | 4 096            |
| <b>Total des capitaux propres .....</b>                                                                                                                                       |    | <b>28 512</b>    | <b>26 286</b>    |
| <b>Total du passif et des capitaux propres .....</b>                                                                                                                          |    | <b>65 901 \$</b> | <b>64 111 \$</b> |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom de Brookfield Renewable Partners L.P. :



Patricia Zuccotti  
Administratrice



David Mann  
Administrateur

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

| NON AUDITÉ<br>(EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES PAR PART)                                                                                                                        | Note | Trimestres clos les 30 juin |           | Semestres clos les 30 juin |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----------------------------|-----------|----------------------------|-----------|
|                                                                                                                                                                               |      | 2023                        | 2022      | 2023                       | 2022      |
| Produits .....                                                                                                                                                                | 20   | <b>1 205 \$</b>             | 1 274 \$  | <b>2 536 \$</b>            | 2 410 \$  |
| Autres produits .....                                                                                                                                                         |      | <b>61</b>                   | 14        | <b>87</b>                  | 85        |
| Coûts d'exploitation directs <sup>1</sup> .....                                                                                                                               |      | <b>(425)</b>                | (366)     | <b>(826)</b>               | (716)     |
| Coûts de service de gestion .....                                                                                                                                             | 20   | <b>(55)</b>                 | (65)      | <b>(112)</b>               | (141)     |
| Charge d'intérêts .....                                                                                                                                                       | 9    | <b>(402)</b>                | (294)     | <b>(796)</b>               | (560)     |
| Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence .....                                                         | 14   | <b>13</b>                   | 29        | <b>46</b>                  | 48        |
| (Perte) profit de change et sur les instruments financiers .....                                                                                                              | 5    | <b>153</b>                  | (12)      | <b>295</b>                 | (49)      |
| Charge d'amortissement .....                                                                                                                                                  | 8    | <b>(458)</b>                | (389)     | <b>(887)</b>               | (790)     |
| Divers .....                                                                                                                                                                  |      | <b>78</b>                   | (7)       | <b>28</b>                  | (54)      |
| (Charge) recouvrement d'impôt                                                                                                                                                 |      |                             |           |                            |           |
| Exigible .....                                                                                                                                                                | 7    | <b>(37)</b>                 | (31)      | <b>(80)</b>                | (73)      |
| Différé .....                                                                                                                                                                 | 7    | <b>18</b>                   | (31)      | <b>37</b>                  | (5)       |
|                                                                                                                                                                               |      | <b>(19)</b>                 | (62)      | <b>(43)</b>                | (78)      |
| Résultat net .....                                                                                                                                                            |      | <b>151 \$</b>               | 122 \$    | <b>328 \$</b>              | 155 \$    |
| Résultat net attribuable aux éléments suivants :                                                                                                                              |      |                             |           |                            |           |
| Participations ne donnant pas le contrôle                                                                                                                                     |      |                             |           |                            |           |
| Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation .....                                                                 | 10   | <b>167 \$</b>               | 96 \$     | <b>352 \$</b>              | 182 \$    |
| Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield .....                                                                             | 10   | <b>27</b>                   | 23        | <b>55</b>                  | 47        |
| Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield ..... | 10   | <b>(20)</b>                 | (7)       | <b>(38)</b>                | (38)      |
| Actions échangeables de BEPC .....                                                                                                                                            | 10   | <b>(18)</b>                 | (6)       | <b>(34)</b>                | (33)      |
| Actions privilégiées .....                                                                                                                                                    | 10   | <b>6</b>                    | 6         | <b>13</b>                  | 13        |
| Billets subordonnés perpétuels .....                                                                                                                                          | 10   | <b>7</b>                    | 7         | <b>14</b>                  | 14        |
| Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées .....                                                                                                     | 11   | <b>10</b>                   | 12        | <b>20</b>                  | 23        |
| Capitaux propres des commanditaires .....                                                                                                                                     | 12   | <b>(28)</b>                 | (9)       | <b>(54)</b>                | (53)      |
|                                                                                                                                                                               |      | <b>151 \$</b>               | 122 \$    | <b>328 \$</b>              | 155 \$    |
| Perte de base et diluée par part de société en commandite .....                                                                                                               |      | <b>(0,10) \$</b>            | (0,03) \$ | <b>(0,20) \$</b>           | (0,19) \$ |

<sup>1)</sup> Les coûts d'exploitation directs ne comprennent pas la charge d'amortissement présentée ci-dessous.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

| NON AUDITÉ<br>(EN MILLIONS)                                                                                                                                                  | Note | Trimestres clos les 30 juin |          | Semestres clos les 30 juin |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----------------------------|----------|----------------------------|--------|
|                                                                                                                                                                              |      | 2023                        | 2022     | 2023                       | 2022   |
| Résultat net.....                                                                                                                                                            |      | 151 \$                      | 122 \$   | 328 \$                     | 155 \$ |
| Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net .....                                                                                         |      |                             |          |                            |        |
| Réévaluation des immobilisations corporelles.....                                                                                                                            |      | (2)                         | 19       | (44)                       | 17     |
| Écart actuariel sur les régimes à prestations définies .....                                                                                                                 |      | (5)                         | 15       | (6)                        | 20     |
| Recouvrement (charge) d'impôt différé sur les éléments ci-dessus .....                                                                                                       |      | 10                          | (8)      | 10                         | (12)   |
| (Perte latente) profit latent sur les placements dans des titres de capitaux propres.....                                                                                    | 5    | 2                           | (4)      | 2                          | (9)    |
| Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....                                                                                                | 14   | (4)                         | 4        | 6                          | 4      |
| Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net .....                                                                                                         |      | 1                           | 26       | (32)                       | 20     |
| Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés en résultat net .....                                                                                          |      |                             |          |                            |        |
| Écart de conversion .....                                                                                                                                                    |      | 599                         | (890)    | 871                        | (106)  |
| Profit (perte) de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie .....                                                           | 5    | 50                          | 27       | 178                        | (6)    |
| Profit sur les swaps de change – couverture d'un investissement net.....                                                                                                     | 5    | —                           | 97       | (19)                       | 52     |
| Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net.....                                                                                                 | 5    | (23)                        | 36       | (72)                       | 92     |
| Impôt différé sur les éléments ci-dessus .....                                                                                                                               |      | (3)                         | (30)     | (14)                       | (46)   |
| Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....                                                                                                | 14   | (17)                        | (26)     | (24)                       | (4)    |
| Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net à une date ultérieure.....                                                                                  |      | 606                         | (786)    | 920                        | (18)   |
| Autres éléments du résultat global.....                                                                                                                                      |      | 607                         | (760)    | 888                        | 2      |
| Résultat global.....                                                                                                                                                         |      | 758 \$                      | (638) \$ | 1 216 \$                   | 157 \$ |
| Résultat global attribuable aux :                                                                                                                                            |      |                             |          |                            |        |
| Participations ne donnant pas le contrôle                                                                                                                                    |      |                             |          |                            |        |
| Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....                                                                 | 10   | 600 \$                      | (381) \$ | 954 \$                     | 77 \$  |
| Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield .....                                                                            | 10   | 28                          | 22       | 57                         | 48     |
| Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield..... | 10   | 29                          | (87)     | 44                         | (2)    |
| Actions échangeables de BEPC.....                                                                                                                                            | 10   | 26                          | (77)     | 39                         | (2)    |
| Actions privilégiées .....                                                                                                                                                   | 10   | 17                          | (11)     | 26                         | 2      |
| Billets subordonnés perpétuels .....                                                                                                                                         | 10   | 7                           | 7        | 14                         | 14     |
| Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....                                                                                                     | 11   | 10                          | 12       | 20                         | 23     |
| Capitaux propres des commanditaires .....                                                                                                                                    | 12   | 41                          | (123)    | 62                         | (3)    |
|                                                                                                                                                                              |      | 758 \$                      | (638)    | 1 216 \$                   | 157 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

| NON AUDITÉ<br>TRIMESTRES CLOS<br>LES 30 JUIN<br>(EN MILLIONS)  | Cumul des autres éléments du résultat global   |                        |                          |                                                                           |                                              |                                                         |                                                             | Participations ne donnant pas le contrôle                                               |                         |                                      |                                    |                                                                                                                           |                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                     |                                  |
|----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
|                                                                | Capitaux<br>propres des<br>comman-<br>ditaires | Écart de<br>conversion | Écart de<br>réévaluation | Pertes<br>actuarielles<br>sur les<br>régimes<br>à prestations<br>définies | Couver-<br>tures de<br>flux de<br>trésorerie | Placements<br>dans des titres<br>de capitaux<br>propres | Total des<br>capitaux<br>propres des<br>comman-<br>ditaires | Capitaux<br>propres des<br>comman-<br>ditaires<br>détenant des<br>parts<br>priviliégées | Actions<br>priviliégées | Billets<br>subordonnés<br>perpétuels | Actions<br>échangeables<br>de BEPC | Participations<br>ne donnant pas<br>le contrôle ayant<br>droit au résultat<br>net dans les<br>filiales en<br>exploitation | Participation<br>de<br>commandité<br>dans une filiale<br>société de<br>portefeuille<br>détenue par<br>Brookfield | Participations ne<br>donnant pas le<br>contrôle ayant droit<br>au résultat net dans<br>une filiale société<br>de portefeuille –<br>parts rachetables/<br>échangeables<br>détenues par<br>Brookfield | Total des<br>capitaux<br>propres |
| Solde au 31 mars 2023 .....                                    | (2 008) \$                                     | (796) \$               | 6 801 \$                 | 5 \$                                                                      | 30 \$                                        | 1 \$                                                    | 4 033 \$                                                    | 760 \$                                                                                  | 573 \$                  | 592 \$                               | 2 522 \$                           | 15 526 \$                                                                                                                 | 58 \$                                                                                                            | 2 848 \$                                                                                                                                                                                            | 26 912 \$                        |
| Résultat net .....                                             | (28)                                           | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | (28)                                                        | 10                                                                                      | 6                       | 7                                    | (18)                               | 167                                                                                                                       | 27                                                                                                               | (20)                                                                                                                                                                                                | 151                              |
| Autres éléments du<br>résultat global .....                    | —                                              | 65                     | 4                        | (1)                                                                       | 1                                            | —                                                       | 69                                                          | —                                                                                       | 11                      | —                                    | 44                                 | 433                                                                                                                       | 1                                                                                                                | 49                                                                                                                                                                                                  | 607                              |
| Émission de capitaux propres<br>(notes 12 et 20) .....         | 389                                            | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | 389                                                         | —                                                                                       | —                       | —                                    | 241                                | —                                                                                                                         | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | 630                              |
| Apports en capital .....                                       | —                                              | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | —                                                           | —                                                                                       | —                       | —                                    | —                                  | 587                                                                                                                       | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | 587                              |
| Cessions (note 3) .....                                        | —                                              | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | —                                                           | —                                                                                       | —                       | —                                    | —                                  | (26)                                                                                                                      | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | (26)                             |
| Distributions ou dividendes déclarés ...                       | (92)                                           | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | (92)                                                        | (10)                                                                                    | (6)                     | (7)                                  | (61)                               | (243)                                                                                                                     | (29)                                                                                                             | (66)                                                                                                                                                                                                | (514)                            |
| Régime de réinvestissement<br>des distributions .....          | 2                                              | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | 2                                                           | —                                                                                       | —                       | —                                    | —                                  | —                                                                                                                         | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | 2                                |
| Changements de propriété .....                                 | 113                                            | 16                     | (107)                    | —                                                                         | (1)                                          | —                                                       | 21                                                          | —                                                                                       | —                       | —                                    | (21)                               | —                                                                                                                         | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | —                                |
| Divers .....                                                   | (256)                                          | (31)                   | 211                      | 1                                                                         | —                                            | —                                                       | (75)                                                        | —                                                                                       | —                       | —                                    | (21)                               | 160                                                                                                                       | 2                                                                                                                | 97                                                                                                                                                                                                  | 163                              |
| Variation au cours de la période .....                         | 128                                            | 50                     | 108                      | —                                                                         | —                                            | —                                                       | 286                                                         | —                                                                                       | 11                      | —                                    | 164                                | 1 078                                                                                                                     | 1                                                                                                                | 60                                                                                                                                                                                                  | 1 600                            |
| Solde au 30 juin 2023 .....                                    | (1 880) \$                                     | (746) \$               | 6 909 \$                 | 5 \$                                                                      | 30 \$                                        | 1 \$                                                    | 4 319 \$                                                    | 760 \$                                                                                  | 584 \$                  | 592 \$                               | 2 686 \$                           | 16 604 \$                                                                                                                 | 59 \$                                                                                                            | 2 908 \$                                                                                                                                                                                            | 28 512 \$                        |
| Solde au 31 mars 2022 .....                                    | (1 641) \$                                     | (690) \$               | 6 498 \$                 | 1 \$                                                                      | (34) \$                                      | 2 \$                                                    | 4 136 \$                                                    | 832 \$                                                                                  | 619 \$                  | 592 \$                               | 2 588 \$                           | 12 708 \$                                                                                                                 | 60 \$                                                                                                            | 2 923 \$                                                                                                                                                                                            | 24 458 \$                        |
| Résultat net .....                                             | (9)                                            | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | (9)                                                         | 12                                                                                      | 6                       | 7                                    | (6)                                | 96                                                                                                                        | 23                                                                                                               | (7)                                                                                                                                                                                                 | 122                              |
| Autres éléments du résultat global .....                       | —                                              | (133)                  | 2                        | 2                                                                         | 16                                           | (1)                                                     | (114)                                                       | —                                                                                       | (17)                    | —                                    | (71)                               | (477)                                                                                                                     | (1)                                                                                                              | (80)                                                                                                                                                                                                | (760)                            |
| Apports en capital .....                                       | —                                              | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | —                                                           | —                                                                                       | —                       | —                                    | —                                  | 188                                                                                                                       | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | 188                              |
| Rachat de parts de société en<br>commandite privilégiées ..... | —                                              | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | —                                                           | (187)                                                                                   | —                       | —                                    | —                                  | —                                                                                                                         | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | (187)                            |
| Parts de société en commandite<br>privilégiées émises .....    | —                                              | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | —                                                           | 115                                                                                     | —                       | —                                    | —                                  | —                                                                                                                         | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | 115                              |
| Cession .....                                                  | 14                                             | —                      | (14)                     | —                                                                         | —                                            | —                                                       | —                                                           | —                                                                                       | —                       | —                                    | —                                  | (21)                                                                                                                      | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | (21)                             |
| Distributions ou dividendes déclarés ...                       | (88)                                           | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | (88)                                                        | (12)                                                                                    | (6)                     | (7)                                  | (55)                               | (639)                                                                                                                     | (25)                                                                                                             | (63)                                                                                                                                                                                                | (895)                            |
| Régime de réinvestissement<br>des distributions .....          | 3                                              | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | 3                                                           | —                                                                                       | —                       | —                                    | —                                  | —                                                                                                                         | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | 3                                |
| Divers .....                                                   | (7)                                            | —                      | —                        | 1                                                                         | (1)                                          | —                                                       | (7)                                                         | —                                                                                       | (1)                     | —                                    | (2)                                | (10)                                                                                                                      | —                                                                                                                | (2)                                                                                                                                                                                                 | (22)                             |
| Variation au cours de la période .....                         | (87)                                           | (133)                  | (12)                     | 3                                                                         | 15                                           | (1)                                                     | (215)                                                       | (72)                                                                                    | (18)                    | —                                    | (134)                              | (863)                                                                                                                     | (3)                                                                                                              | (152)                                                                                                                                                                                               | (1 457)                          |
| Solde au 30 juin 2022 .....                                    | (1 728) \$                                     | (823) \$               | 6 486 \$                 | 4 \$                                                                      | (19) \$                                      | 1 \$                                                    | 3 921 \$                                                    | 760 \$                                                                                  | 601 \$                  | 592 \$                               | 2 454 \$                           | 11 845 \$                                                                                                                 | 57 \$                                                                                                            | 2 771 \$                                                                                                                                                                                            | 23 001 \$                        |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

| NON AUDITÉ<br>SEMESTRES CLOS<br>LES 30 JUIN<br>(EN MILLIONS)     | Cumul des autres éléments du résultat global   |                        |                          |                                                                           |                                              |                                                         |                                                             | Participations ne donnant pas le contrôle                                               |                         |                                      |                                    |                                                                                                                           |                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                     |                               |
|------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
|                                                                  | Capitaux<br>propres des<br>comman-<br>ditaires | Écart de<br>conversion | Écart de<br>réévaluation | Pertes<br>actuarielles<br>sur les<br>régimes<br>à prestations<br>définies | Couver-<br>tures de<br>flux de<br>trésorerie | Placements<br>dans des titres<br>de capitaux<br>propres | Total des<br>capitaux<br>propres des<br>comman-<br>ditaires | Capitaux<br>propres des<br>comman-<br>ditaires<br>détenant des<br>parts<br>priviliégées | Actions<br>priviliégées | Billets<br>subordonnés<br>perpétuels | Actions<br>échangeables<br>de BEPC | Participations<br>ne donnant pas<br>le contrôle<br>ayant droit au<br>résultat net dans<br>les filiales en<br>exploitation | Participation<br>de<br>commandité<br>dans une<br>filiale société<br>de portefeuille<br>détenue par<br>Brookfield | Participations ne<br>donnant pas le<br>contrôle ayant droit<br>au résultat net dans<br>une filiale société<br>de portefeuille –<br>parts rachetables/<br>échangeables<br>détenues par<br>Brookfield | Total des<br>capitaux propres |
| Solde au 31 décembre 2022 .....                                  | (1 898) \$                                     | (845) \$               | 6 817 \$                 | 4 \$                                                                      | 17 \$                                        | 1 \$                                                    | 4 096 \$                                                    | 760 \$                                                                                  | 571 \$                  | 592 \$                               | 2 561 \$                           | 14 755 \$                                                                                                                 | 59 \$                                                                                                            | 2 892 \$                                                                                                                                                                                            | 26 286 \$                     |
| Résultat net.....                                                | (54)                                           | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | (54)                                                        | 20                                                                                      | 13                      | 14                                   | (34)                               | 352                                                                                                                       | 55                                                                                                               | (38)                                                                                                                                                                                                | 328                           |
| Autres éléments du<br>résultat global .....                      | —                                              | 103                    | —                        | —                                                                         | 13                                           | —                                                       | 116                                                         | —                                                                                       | 13                      | —                                    | 73                                 | 602                                                                                                                       | 2                                                                                                                | 82                                                                                                                                                                                                  | 888                           |
| Émission de capitaux propres<br>(notes 12 et 20) .....           | 389                                            | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | 389                                                         | —                                                                                       | —                       | —                                    | 241                                | —                                                                                                                         | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | 630                           |
| Apports en capital.....                                          | —                                              | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | —                                                           | —                                                                                       | —                       | —                                    | —                                  | 1 581                                                                                                                     | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | 1 581                         |
| Cessions (note 3) .....                                          | 14                                             | —                      | (14)                     | —                                                                         | —                                            | —                                                       | —                                                           | —                                                                                       | —                       | —                                    | —                                  | (414)                                                                                                                     | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | (414)                         |
| Distributions ou dividendes déclarés...                          | (189)                                          | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | (189)                                                       | (20)                                                                                    | (13)                    | (14)                                 | (119)                              | (401)                                                                                                                     | (57)                                                                                                             | (133)                                                                                                                                                                                               | (946)                         |
| Régime de réinvestissement<br>des distributions .....            | 4                                              | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | 4                                                           | —                                                                                       | —                       | —                                    | —                                  | —                                                                                                                         | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | 4                             |
| Changements de propriété .....                                   | 113                                            | 16                     | (107)                    | —                                                                         | (1)                                          | —                                                       | 21                                                          | —                                                                                       | —                       | —                                    | (21)                               | —                                                                                                                         | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | —                             |
| Divers.....                                                      | (259)                                          | (20)                   | 213                      | 1                                                                         | 1                                            | —                                                       | (64)                                                        | —                                                                                       | —                       | —                                    | (15)                               | 129                                                                                                                       | —                                                                                                                | 105                                                                                                                                                                                                 | 155                           |
| Variation au cours de la période.....                            | 18                                             | 99                     | 92                       | 1                                                                         | 13                                           | —                                                       | 223                                                         | —                                                                                       | 13                      | —                                    | 125                                | 1 849                                                                                                                     | —                                                                                                                | 16                                                                                                                                                                                                  | 2 226                         |
| Solde au 30 juin 2023.....                                       | (1 880) \$                                     | (746) \$               | 6 909 \$                 | 5 \$                                                                      | 30 \$                                        | 1 \$                                                    | 4 319 \$                                                    | 760 \$                                                                                  | 584 \$                  | 592 \$                               | 2 686 \$                           | 16 604 \$                                                                                                                 | 59 \$                                                                                                            | 2 908 \$                                                                                                                                                                                            | 28 512 \$                     |
| Solde au 31 décembre 2021 .....                                  | (1 516) \$                                     | (842) \$               | 6 494 \$                 | — \$                                                                      | (48) \$                                      | 4 \$                                                    | 4 092 \$                                                    | 881 \$                                                                                  | 613 \$                  | 592 \$                               | 2 562 \$                           | 12 303 \$                                                                                                                 | 59 \$                                                                                                            | 2 894 \$                                                                                                                                                                                            | 23 996 \$                     |
| Résultat net.....                                                | (53)                                           | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | (53)                                                        | 23                                                                                      | 13                      | 14                                   | (33)                               | 182                                                                                                                       | 47                                                                                                               | (38)                                                                                                                                                                                                | 155                           |
| Autres éléments du résultat global .....                         | —                                              | 19                     | 1                        | 3                                                                         | 30                                           | (3)                                                     | 50                                                          | —                                                                                       | (11)                    | —                                    | 31                                 | (105)                                                                                                                     | 1                                                                                                                | 36                                                                                                                                                                                                  | 2                             |
| Émission de parts de société en<br>commandite privilégiées ..... | —                                              | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | —                                                           | 115                                                                                     | —                       | —                                    | —                                  | —                                                                                                                         | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | 115                           |
| Rachat de parts de société en<br>commandite privilégiées .....   | —                                              | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | —                                                           | (236)                                                                                   | —                       | —                                    | —                                  | —                                                                                                                         | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | (236)                         |
| Apports en capital.....                                          | —                                              | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | —                                                           | —                                                                                       | —                       | —                                    | —                                  | 294                                                                                                                       | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | 294                           |
| Cession.....                                                     | 14                                             | —                      | (14)                     | —                                                                         | —                                            | —                                                       | —                                                           | —                                                                                       | —                       | —                                    | —                                  | (21)                                                                                                                      | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | (21)                          |
| Distributions ou dividendes déclarés...                          | (179)                                          | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | (179)                                                       | (23)                                                                                    | (13)                    | (14)                                 | (110)                              | (808)                                                                                                                     | (50)                                                                                                             | (126)                                                                                                                                                                                               | (1 323)                       |
| Régime de réinvestissement<br>des distributions .....            | 6                                              | —                      | —                        | —                                                                         | —                                            | —                                                       | 6                                                           | —                                                                                       | —                       | —                                    | —                                  | —                                                                                                                         | —                                                                                                                | —                                                                                                                                                                                                   | 6                             |
| Divers.....                                                      | —                                              | —                      | 5                        | 1                                                                         | (1)                                          | —                                                       | 5                                                           | —                                                                                       | (1)                     | —                                    | 4                                  | —                                                                                                                         | —                                                                                                                | 5                                                                                                                                                                                                   | 13                            |
| Variation au cours de la période.....                            | (212)                                          | 19                     | (8)                      | 4                                                                         | 29                                           | (3)                                                     | (171)                                                       | (121)                                                                                   | (12)                    | —                                    | (108)                              | (458)                                                                                                                     | (2)                                                                                                              | (123)                                                                                                                                                                                               | (995)                         |
| Solde au 30 juin 2022.....                                       | (1 728) \$                                     | (823) \$               | 6 486 \$                 | 4 \$                                                                      | (19) \$                                      | 1 \$                                                    | 3 921 \$                                                    | 760 \$                                                                                  | 601 \$                  | 592 \$                               | 2 454 \$                           | 11 845 \$                                                                                                                 | 57 \$                                                                                                            | 2 771 \$                                                                                                                                                                                            | 23 001 \$                     |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

| NON AUDITÉ<br>(EN MILLIONS)                                                                                                                                                                                                                      | Note   | Trimestres clos les 30 juin |          | Semestres clos les 30 juin |          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|-----------------------------|----------|----------------------------|----------|
|                                                                                                                                                                                                                                                  |        | 2023                        | 2022     | 2023                       | 2022     |
| Activités d'exploitation                                                                                                                                                                                                                         |        |                             |          |                            |          |
| Résultat net .....                                                                                                                                                                                                                               |        | 151 \$                      | 122 \$   | 328 \$                     | 155 \$   |
| Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :                                                                                                                                                                   |        |                             |          |                            |          |
| Charge d'amortissement.....                                                                                                                                                                                                                      | 8      | 458                         | 389      | 887                        | 790      |
| Perte latente de change et sur les instruments financiers.....                                                                                                                                                                                   | 5      | (144)                       | 56       | (274)                      | 106      |
| Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....                                                                                                                             | 14     | (13)                        | (29)     | (46)                       | (48)     |
| (Recouvrement) charge d'impôt différé.....                                                                                                                                                                                                       | 7      | (18)                        | 31       | (37)                       | 5        |
| Autres éléments sans effet de trésorerie.....                                                                                                                                                                                                    |        | (15)                        | 12       | 22                         | 12       |
| Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....                                                                                                                                               | 14     | 2                           | 18       | 21                         | 37       |
|                                                                                                                                                                                                                                                  |        | 421                         | 599      | 901                        | 1 057    |
| Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées .....                                                                                                                                                     |        | 7                           | (21)     | 39                         | 2        |
| Variation nette des soldes du fonds de roulement.....                                                                                                                                                                                            |        | (46)                        | (140)    | 105                        | (318)    |
|                                                                                                                                                                                                                                                  |        | 382                         | 438      | 1 045                      | 741      |
| Activités de financement                                                                                                                                                                                                                         |        |                             |          |                            |          |
| Produit tiré des billets à moyen terme .....                                                                                                                                                                                                     | 9      | —                           | —        | 293                        | —        |
| Papier commercial, montant net.....                                                                                                                                                                                                              | 9      | (180)                       | 320      | (249)                      | 440      |
| Produit tiré des emprunts sans recours.....                                                                                                                                                                                                      | 9, 20  | 901                         | 2 313    | 2 429                      | 3 426    |
| Remboursement des emprunts sans recours.....                                                                                                                                                                                                     | 9, 20  | (1 577)                     | (1 538)  | (3 199)                    | (2 437)  |
| Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....                                                                                                              | 10     | 587                         | 168      | 1 581                      | 274      |
| Émission de titres de capitaux propres et frais connexes .....                                                                                                                                                                                   | 10, 12 | 630                         | 115      | 630                        | 115      |
| Remboursement et rachat d'instruments de capitaux propres .....                                                                                                                                                                                  | 11     | —                           | (203)    | —                          | (252)    |
| Distributions versées :                                                                                                                                                                                                                          |        |                             |          |                            |          |
| Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation, aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels ..... | 10, 11 | (307)                       | (666)    | (449)                      | (857)    |
| Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP et aux actionnaires de Brookfield Renewable Corporation.....                                                                                                                              | 10, 12 | (246)                       | (228)    | (489)                      | (458)    |
| Emprunts auprès de parties liées .....                                                                                                                                                                                                           |        | 102                         | 136      | 102                        | 1 076    |
| Remboursements à des parties liées.....                                                                                                                                                                                                          |        | (40)                        | (150)    | (139)                      | (150)    |
|                                                                                                                                                                                                                                                  |        | (130)                       | 267      | 510                        | 1 177    |
| Activités d'investissement                                                                                                                                                                                                                       |        |                             |          |                            |          |
| Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise .....                                                                                                                                      | 2      | (6)                         | 1        | (87)                       | (779)    |
| Investissement dans les immobilisations corporelles.....                                                                                                                                                                                         | 8      | (484)                       | (449)    | (1 056)                    | (901)    |
| Investissement dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....                                                                                                                                            |        | (31)                        | (54)     | (124)                      | (74)     |
| Produit de la cession d'actifs, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés.....                                                                                                                                     | 3      | 69                          | 118      | 72                         | 118      |
| Achats d'actifs financiers .....                                                                                                                                                                                                                 | 5      | (93)                        | (166)    | (545)                      | (166)    |
| Produit tiré des actifs financiers .....                                                                                                                                                                                                         | 5      | 376                         | 4        | 379                        | 63       |
| Liquidités soumises à restrictions et autres.....                                                                                                                                                                                                |        | (31)                        | 10       | (15)                       | —        |
|                                                                                                                                                                                                                                                  |        | (200)                       | (536)    | (1 376)                    | (1 739)  |
| Perte (profit) de change sur la trésorerie.....                                                                                                                                                                                                  |        | 16                          | (19)     | 30                         | (20)     |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                                                                                                                                                                                          |        |                             |          |                            |          |
| Augmentation.....                                                                                                                                                                                                                                |        | 68                          | 150      | 209                        | 159      |
| Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente .....                                                                                                                                                             |        | (6)                         | (1)      | (5)                        | —        |
| Solde au début de la période .....                                                                                                                                                                                                               |        | 1 140                       | 910      | 998                        | 900      |
| Solde à la fin de la période.....                                                                                                                                                                                                                |        | 1 202 \$                    | 1 059 \$ | 1 202 \$                   | 1 059 \$ |
| Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :                                                                                                                                                                                      |        |                             |          |                            |          |
| Intérêts payés .....                                                                                                                                                                                                                             |        | 356 \$                      | 262 \$   | 651 \$                     | 499 \$   |
| Intérêts reçus .....                                                                                                                                                                                                                             |        | 14 \$                       | 5 \$     | 30 \$                      | 11 \$    |
| Impôts sur le résultat payés .....                                                                                                                                                                                                               |        | 97 \$                       | 32 \$    | 128 \$                     | 44 \$    |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Les activités de Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») consistent à détenir un portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables principalement en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe, et en Asie.

Sauf indication contraire, « Énergie Brookfield » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, y compris Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »). Sauf indication contraire, « la société en commandite » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, à l'exclusion de BEPC.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BEPC (les « actions échangeables de BEPC ») détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Partners L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield détenue par Brookfield, et la participation de commandité (la « participation de commandité ») dans BRELP détenue par Brookfield. Les porteurs de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et d'actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire.

Énergie Brookfield est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en date du 20 novembre 2011, dans sa version modifiée de temps à autre.

Le bureau principal d'Énergie Brookfield est situé au 73 Front Street, Fifth Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

La société mère directe d'Énergie Brookfield est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que la société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Corporation (« Brookfield Corporation »). Brookfield Corporation et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, et sauf indication contraire, y compris Brookfield Asset Management Ltd (« Brookfield Asset Management »), sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans les présents états financiers.

Les actions échangeables de BEPC sont négociées sous le symbole « BEPC » à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto.

Les parts de société en commandite sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 7, série 13, série 15 et série 18 d'Énergie Brookfield sont négociées à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles « BEP.PR.E », « BEP.PR.G », « BEP.PR.I », « BEP.PR.K », « BEP.PR.M », « BEP.PR.O » et « BEP.PR.R ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A de série 17 sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP.PR.A ». Les billets subordonnés perpétuels sont négociés à la Bourse de New York sous les symboles « BEPH » et « BEPI ».

| Notes des états financiers consolidés                                        | Page |
|------------------------------------------------------------------------------|------|
| 1. Mode de présentation et principales méthodes comptables                   | 66   |
| 2. Acquisitions                                                              | 67   |
| 3. Cession d'actifs                                                          | 68   |
| 4. Actifs détenus en vue de la vente                                         | 69   |
| 5. Gestion des risques et instruments financiers                             | 69   |
| 6. Informations sectorielles                                                 | 72   |
| 7. Impôts sur le résultat                                                    | 80   |
| 8. Immobilisations corporelles                                               | 81   |
| 9. Emprunts                                                                  | 82   |
| 10. Participations ne donnant pas le contrôle                                | 85   |
| 11. Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées      | 89   |
| 12. Capitaux propres des commanditaires                                      | 90   |
| 13. Goodwill                                                                 | 91   |
| 14. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | 91   |
| 15. Trésorerie et équivalents de trésorerie                                  | 92   |
| 16. Liquidités soumises à restrictions                                       | 92   |
| 17. Créances clients et autres actifs courants                               | 92   |
| 18. Dettes fournisseurs et autres créditeurs                                 | 93   |
| 19. Engagements, éventualités et garanties                                   | 93   |
| 20. Transactions entre parties liées                                         | 96   |
| 21. Filiales faisant appel public à l'épargne                                | 99   |
| 22. Événements postérieurs à la date de clôture                              | 100  |

## 1. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Certaines informations et notes complémentaires normalement incluses dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2022 d'Énergie Brookfield. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2022.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas audités et tiennent compte des ajustements (ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires selon les IFRS.

Les résultats figurant dans les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet. Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée le 4 août 2023 par le conseil d'administration du commandité d'Énergie Brookfield, nommément BRPL.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « £ », « R\$ », « COP », « INR » et « CNY » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, à la livre sterling, au réal, au peso colombien, à la roupie indienne et au yuan.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

### b) Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

### c) Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'Énergie Brookfield et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Énergie Brookfield exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il a des droits sur des rendements variables ou qu'il est exposé à ceux-ci en raison de son lien avec l'entité émettrice, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'il détient sur l'entité émettrice. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales d'Énergie Brookfield sont présentées distinctement dans les capitaux propres aux états de la situation financière combinés.

## **d) Normes comptables récemment adoptées**

### **Décision de l'IFRS Interpretations Committee – Dépôts à vue assujettis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers (IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*)**

En avril 2022, l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRS IC ») a conclu que les restrictions d'utilisation visant les dépôts à vue aux termes d'un contrat intervenu avec un tiers ne font plus en sorte que le dépôt n'est plus de la trésorerie, sauf si ces restrictions modifient la nature du dépôt de sorte qu'il ne correspond plus à la définition de trésorerie au sens d'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*. Dans la mise en situation décrite dans la demande, les restrictions contractuelles visant l'utilisation des montants détenus en vue d'un dépôt à vue ne changeaient pas la nature du dépôt étant donné que l'entité a accès à ces montants sur demande. Par conséquent, l'entité doit inclure le dépôt à vue comme un élément de trésorerie et d'équivalents de trésorerie dans l'état de la situation financière et dans le tableau des flux de trésorerie. Énergie Brookfield a effectué une évaluation et mis en œuvre un plan de transition qui tient compte de l'incidence de cette décision de l'IFRS IC. L'incidence de la décision sur les tableaux consolidés des flux de trésorerie s'est traduite par une augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de respectivement 176 millions \$ et 236 millions \$, et une diminution de respectivement 60 millions \$ et 100 millions \$ de la trésorerie affectée aux activités d'investissement au trimestre et au semestre clos le 30 juin 2022.

### **Impôt différé rattaché aux actifs et passifs issus d'une même transaction – modifications d'IAS 12 – modèle de règles du Pilier Deux**

En mai 2023, l'IASB a publié des modifications apportées à IAS 12, *Impôt sur le résultat*, octroyant aux entités un allègement obligatoire temporaire concernant la comptabilisation de l'impôt différé prévu par la réforme fiscale internationale proposée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE »). Les modifications s'appliquent dès leur entrée en vigueur, et ce de façon rétrospective selon IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, sauf pour ce qui est de certaines modifications s'appliquant aux obligations d'information ciblées, lesquelles entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Énergie Brookfield a appliqué l'allègement temporaire de comptabilisation et d'informations à fournir concernant les actifs et les passifs différés rattachés aux impôts sur le résultat découlant des règles du Pilier Deux.

## **e) Modifications de méthodes comptables futures**

### **Modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »)**

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Il n'y a à l'heure actuelle aucune modification future aux IFRS susceptible d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

## **2. ACQUISITIONS**

### **Portefeuille éolien au Brésil**

Le 3 mars 2023, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 100 % dans un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation au Brésil d'une puissance de 136 MW. Le prix de cette acquisition, y compris les ajustements du fonds de roulement et de clôture, s'élève à 95 millions \$. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à environ 25 %.

La répartition provisoire du prix d'acquisition, à la juste valeur, au 30 juin 2023, à l'égard de l'acquisition est la suivante :

| (EN MILLIONS)                                      | Portefeuille éolien au Brésil |
|----------------------------------------------------|-------------------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie.....       | 10 \$                         |
| Créances clients et autres actifs courants .....   | 9                             |
| Immobilisations corporelles à la juste valeur..... | 125                           |
| Autres actifs non courants.....                    | 19                            |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs.....      | (16)                          |
| Tranche courante des emprunts sans recours .....   | (4)                           |
| Emprunts sans recours .....                        | (46)                          |
| Provisions .....                                   | (2)                           |
| Juste valeur des actifs nets acquis .....          | 95                            |
| Prix d'acquisition.....                            | 95 \$                         |

Le 4 mai 2023, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 90 % dans une plateforme de production décentralisée détenant un portefeuille de projets en développement d'une puissance d'environ 730 MW. Le prix de cette acquisition s'élève à 4 millions \$, la juste valeur des actifs acquis s'élevant à 5 millions \$ et les passifs pris en charge, à 1 million \$. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à environ 20 %.

### 3. CESSIION D'ACTIFS

Le 17 mars 2023, les partenaires institutionnels d'Énergie Brookfield ont conclu la vente d'une participation de 78 % dans un portefeuille hydroélectrique en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 378 MW, dont une tranche de 28 % a été vendue à des sociétés affiliées contrôlées de Brookfield Corporation. Énergie Brookfield a conservé une participation de 22 % dans le placement et, par conséquent, n'a reçu aucun produit de la vente. Après la clôture de la vente, Énergie Brookfield a cessé d'inclure ce placement dans son périmètre de consolidation et a comptabilisé sa participation selon la méthode de la mise en équivalence. Par suite de cette cession, Énergie Brookfield a décomptabilisé un actif total de 667 millions \$ et un passif total de 191 millions \$ de l'état consolidé de la situation financière. La quote-part d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé après impôt de 34 millions \$, auparavant classée dans le cumul des autres éléments du résultat global, a été reclassée directement dans les capitaux propres et comptabilisée au poste Cessions des états consolidés des variations des capitaux propres.

Le 17 mai 2023, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente de ses actifs éoliens aux États-Unis qui avaient été acquis en 2022. Aucun profit ni aucune perte sur cession n'a été comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat par suite de cette cession. Énergie Brookfield a décomptabilisé un actif total de 254 millions \$, un passif total de 164 millions \$ et une participation ne donnant pas le contrôle de 26 millions \$ dans l'état consolidé de la situation financière.

#### 4. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 30 juin 2023, les actifs détenus en vue de la vente comprenaient un portefeuille d'actifs éoliens d'une puissance de 95 MW et un actif solaire d'une puissance de 26 MW en Uruguay.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux actifs et passifs classés comme étant détenus en vue de la vente aux :

| (EN MILLIONS)                                                                      | 30 juin 2023  | 31 décembre 2022 |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------------------|
| <b>Actif</b>                                                                       |               |                  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie .....                                      | 5 \$          | 9 \$             |
| Liquidités soumises à restrictions .....                                           | 2             | 5                |
| Créances clients et autres actifs courants .....                                   | 8             | 4                |
| Actifs liés à des instruments financiers .....                                     | 2             | 3                |
| Immobilisations corporelles à la juste valeur .....                                | 30            | 911              |
| Immobilisations incorporelles .....                                                | 198           | —                |
| Goodwill .....                                                                     | 18            | —                |
| Autres actifs non courants .....                                                   | —             | 6                |
| <b>Actifs détenus en vue de la vente .....</b>                                     | <b>263 \$</b> | <b>938 \$</b>    |
| <b>Passif</b>                                                                      |               |                  |
| Passifs courants .....                                                             | 4 \$          | 9 \$             |
| Emprunts sans recours .....                                                        | 168           | 171              |
| Passifs liés à des instruments financiers .....                                    | —             | 167              |
| Autres passifs non courants .....                                                  | 6             | 1                |
| Passifs d'impôt différé .....                                                      | 17            | —                |
| Provisions .....                                                                   | —             | 3                |
| <b>Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente .....</b> | <b>195 \$</b> | <b>351 \$</b>    |

#### 5. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

##### GESTION DES RISQUES

Énergie Brookfield court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Énergie Brookfield a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Il n'y a eu aucune autre modification importante au chapitre des risques auxquels Énergie Brookfield est exposée par rapport à ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2022.

##### Informations sur la juste valeur

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre des participants du marché à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, selon le cas, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte;

Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les actifs et passifs d'Énergie Brookfield, y compris les contrats d'énergie dérivés, les conventions d'achat d'électricité comptabilisées selon IFRS 9 (« CAÉ selon IFRS 9 »), les swaps de taux d'intérêt, les swaps de change et les passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux évalués et présentés à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs aux :

| (EN MILLIONS)                                                                          | 30 juin 2023      |                    |                  |                  | 31 décembre 2022 |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------|------------------|------------------|------------------|
|                                                                                        | Niveau 1          | Niveau 2           | Niveau 3         | Total            | Total            |
| <b>Actifs évalués à la juste valeur :</b>                                              |                   |                    |                  |                  |                  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie .....                                          | 1 202 \$          | — \$               | — \$             | 1 202 \$         | 998 \$           |
| Liquidités soumises à restrictions <sup>1</sup> .....                                  | 196               | —                  | —                | 196              | 191              |
| Actifs liés à des instruments financiers <sup>1</sup>                                  |                   |                    |                  |                  |                  |
| CAÉ selon IFRS 9 .....                                                                 | —                 | —                  | 10               | 10               | 2                |
| Contrats d'énergie dérivés .....                                                       | —                 | 56                 | —                | 56               | 37               |
| Swaps de taux d'intérêt.....                                                           | —                 | 313                | —                | 313              | 335              |
| Swaps de change.....                                                                   | —                 | 39                 | —                | 39               | 16               |
| Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres <sup>2</sup> ..... | —                 | 43                 | 1 414            | 1 457            | 1 235            |
| Immobilisations corporelles.....                                                       | —                 | —                  | 56 262           | 56 262           | 54 283           |
| <b>Passifs évalués à la juste valeur :</b>                                             |                   |                    |                  |                  |                  |
| Passifs liés à des instruments financiers <sup>1</sup>                                 |                   |                    |                  |                  |                  |
| CAÉ selon IFRS 9 .....                                                                 | —                 | —                  | (540)            | (540)            | (670)            |
| Contrats d'énergie dérivés .....                                                       | —                 | (120)              | —                | (120)            | (236)            |
| Swaps de taux d'intérêt.....                                                           | —                 | (86)               | —                | (86)             | (82)             |
| Swaps de change.....                                                                   | —                 | (168)              | —                | (168)            | (110)            |
| Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux .....              | —                 | —                  | (1 087)          | (1 087)          | (1 131)          |
| Contrepartie éventuelle <sup>1,3</sup> .....                                           | —                 | —                  | (76)             | (76)             | (68)             |
| <b>Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :</b>                           |                   |                    |                  |                  |                  |
| Emprunts de la société mère <sup>1</sup> .....                                         | (2 471)           | —                  | —                | (2 471)          | (2 362)          |
| Emprunt sans recours <sup>1</sup> .....                                                | (2 109)           | (19 166)           | —                | (21 275)         | (21 117)         |
| <b>Total .....</b>                                                                     | <b>(3 182) \$</b> | <b>(19 089) \$</b> | <b>55 983 \$</b> | <b>33 712 \$</b> | <b>31 321 \$</b> |

<sup>1)</sup> Comprennent le montant courant et les montants non courants.

<sup>2)</sup> Ne tiennent pas compte de placements dans des titres d'emprunt s'élevant à 30 millions \$ (néant en 2022) qui ont été évalués au coût amorti.

<sup>3)</sup> Se rapporte à des regroupements d'entreprises effectués en 2022 comportant des obligations venant à échéance de 2023 à 2027.

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours du semestre clos le 30 juin 2023.

## Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers d'Énergie Brookfield aux :

| (EN MILLIONS)                                                            | 30 juin 2023 |          |                    | 31 décembre 2022   |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------|----------|--------------------|--------------------|
|                                                                          | Actif        | Passif   | Actif (passif) net | Actif (passif) net |
| CAÉ selon IFRS 9.....                                                    | 10           | 540      | (530)              | (668)              |
| Contrats d'énergie dérivés.....                                          | 56 \$        | 120 \$   | (64) \$            | (199) \$           |
| Swaps de taux d'intérêt.....                                             | 313          | 86       | 227                | 253                |
| Swaps de change.....                                                     | 39           | 168      | (129)              | (94)               |
| Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres..... | 1 487        | —        | 1 487              | 1 235              |
| Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux..... | —            | 1 087    | (1 087)            | (1 131)            |
| Total.....                                                               | 1 905        | 2 001    | (96)               | (604)              |
| Moins : tranche courante.....                                            | 173          | 567      | (394)              | (434)              |
| Tranche non courante.....                                                | 1 732 \$     | 1 434 \$ | 298 \$             | (170) \$           |

### a) Contrats d'énergie dérivés et CAÉ selon IFRS 9

Énergie Brookfield a conclu des contrats d'énergie dérivés à long terme principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires d'Énergie Brookfield à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les cours de marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

### b) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement pour réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

### c) Swaps de change

Énergie Brookfield a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements étrangers et à fixer le taux de change sur certaines transactions prévues libellées en monnaies étrangères.

### d) Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux

Énergie Brookfield détient et exploite certains projets aux États-Unis dans le cadre de structures donnant droit à des avantages fiscaux pour financer la construction de projets solaires et éoliens destinés aux réseaux publics. Conformément à la substance des accords contractuels, les montants payés par les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux pour leurs participations sont classés comme des passifs liés à des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière.

Les profits ou les pertes sur les passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux sont comptabilisés au poste Profit (perte) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat.

### e) Placements dans des titres de créance et de capitaux propres

Les placements d'Énergie Brookfield dans des titres de créance et des titres de capitaux propres consistent en des placements dans des titres qui sont comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Profit (perte) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

| (EN MILLIONS)                                                               | Trimestres clos les 30 juin |                | Semestres clos les 30 juin |                |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------|----------------------------|----------------|
|                                                                             | 2023                        | 2022           | 2023                       | 2022           |
| Contrats d'énergie dérivés .....                                            | 10 \$                       | (23) \$        | 76 \$                      | (61) \$        |
| CAÉ selon IFRS 9 .....                                                      | 14                          | (25)           | 71                         | (103)          |
| Placement dans des titres d'emprunt et des titres de capitaux propres ..... | 46                          | (6)            | 46                         | (6)            |
| Swaps de taux d'intérêt .....                                               | 15                          | 15             | 9                          | 65             |
| Swaps de change .....                                                       | (1)                         | 28             | (6)                        | 36             |
| Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux .....   | 44                          | 32             | 61                         | 62             |
| (Profit) perte de change .....                                              | 25                          | (33)           | 38                         | (42)           |
|                                                                             | <b>153 \$</b>               | <b>(12) \$</b> | <b>295 \$</b>              | <b>(49) \$</b> |

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, les profits de 8 millions \$ (2 millions \$ en 2022) tirés des titres de créance et des titres de capitaux propres ont été comptabilisés au poste Autres produits dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) comptabilisés au poste Autres éléments du résultat global dans les états consolidés du résultat global intermédiaires pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

| (EN MILLIONS)                                                      | Trimestres clos les 30 juin |               | Semestres clos les 30 juin |              |
|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------------|----------------------------|--------------|
|                                                                    | 2023                        | 2022          | 2023                       | 2022         |
| Contrats d'énergie dérivés .....                                   | 18 \$                       | (61) \$       | 184 \$                     | (173) \$     |
| CAÉ selon IFRS 9 .....                                             | 25                          | (16)          | 37                         | (53)         |
| Swaps de taux d'intérêt .....                                      | 29                          | 95            | (17)                       | 222          |
| Swaps de change .....                                              | (22)                        | 9             | (26)                       | (2)          |
|                                                                    | 50                          | 27            | 178                        | (6)          |
| Swaps de change – investissement net .....                         | —                           | 97            | (19)                       | 52           |
| Placements dans des titres de créance et de capitaux propres ..... | 2                           | (4)           | 2                          | (9)          |
|                                                                    | <b>52 \$</b>                | <b>120 \$</b> | <b>161 \$</b>              | <b>37 \$</b> |

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés du résultat global intermédiaires pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

| (EN MILLIONS)                    | Trimestres clos les 30 juin |              | Semestres clos les 30 juin |              |
|----------------------------------|-----------------------------|--------------|----------------------------|--------------|
|                                  | 2023                        | 2022         | 2023                       | 2022         |
| Contrats d'énergie dérivés ..... | (34) \$                     | 35 \$        | (82) \$                    | 86 \$        |
| CAÉ selon IFRS 9 .....           | —                           | —            | —                          | 2            |
| Swaps de taux d'intérêt .....    | 2                           | 1            | 1                          | 4            |
|                                  | <b>(23) \$</b>              | <b>36 \$</b> | <b>(72) \$</b>             | <b>92 \$</b> |

## 6. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le principal décideur opérationnel) d'Énergie Brookfield analysent les résultats de l'entreprise, gèrent les activités et affectent les ressources selon le type de technologie.

Les activités d'Énergie Brookfield sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire destinée aux réseaux publics, 4) énergie décentralisée et solutions durables (production décentralisée, accumulation par pompage, gaz naturel renouvelable, captage et stockage de carbone, recyclage et cogénération et biomasse, et 5) siège social. L'hydroélectricité et l'énergie éolienne sont de surcroît sectorisées par région, notamment Amérique du Nord, Colombie, Brésil, Europe et Asie. Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre société.

Les informations présentées au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont au prorata. Les informations au prorata reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent aux porteurs de parts (les porteurs de la participation de commandité, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, des actions échangeables de BEPC et des parts de société en commandite) une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées en fonction de la consolidation au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes Produits, Autres produits, Coûts d'exploitation directs, Charge d'intérêts, Charge d'amortissement des immobilisations corporelles, Impôts exigible et différé et Divers sont des éléments qui diffèrent des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et ne tiennent pas compte de la quote-part du résultat des participations consolidées que la société ne détient pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

Énergie Brookfield n'inclut pas dans son périmètre de consolidation les entités sur lesquelles elle n'exerce pas de contrôle ou d'influence notable, et par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait de ses états financiers de montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle n'éteint pas les droits établis de notre société sur ces éléments pas plus qu'il n'annule son exposition à ceux-ci.

Énergie Brookfield présente ses résultats répartis en fonction de ces secteurs et les informations sectorielles correspondantes des périodes antérieures sont aussi présentées de façon cohérente.

Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables ». Énergie Brookfield analyse le rendement de ses secteurs opérationnels en fonction des fonds provenant des activités. Les fonds provenant des activités ne sont pas une mesure comptable généralement reconnue selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente des fonds provenant des activités utilisés par d'autres entités, ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada (« REALPAC ») et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »).

Énergie Brookfield se sert des fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex. les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante sans effet de trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes. Énergie Brookfield tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne comptons pas détenir à long terme dans le calcul des fonds provenant des activités afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement cumulatif réalisé sur les placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le résultat net de la période considérée.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 juin 2023 :

| (EN MILLIONS)                                                                                                                                                        | Attribuable aux porteurs de parts |        |          |                  |        |        |       |                                              |                                             |              |         | Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | Selon les IFRS <sup>1</sup> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------|----------|------------------|--------|--------|-------|----------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------|---------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------------------|
|                                                                                                                                                                      | Hydroélectricité                  |        |          | Énergie éolienne |        |        |       | Énergie solaire destinée aux réseaux publics | Énergie décentralisée et solutions durables | Siège social | Total   |                                                                                     |                                                           |                             |
|                                                                                                                                                                      | Amérique du Nord                  | Brésil | Colombie | Amérique du Nord | Europe | Brésil | Asie  |                                              |                                             |              |         |                                                                                     |                                                           |                             |
| Produits.....                                                                                                                                                        | 274 \$                            | 58 \$  | 66 \$    | 73 \$            | 35 \$  | 9 \$   | 13 \$ | 110 \$                                       | 81 \$                                       | — \$         | 719 \$  | (50) \$                                                                             | 536 \$                                                    | 1 205 \$                    |
| Autres produits.....                                                                                                                                                 | 4                                 | 2      | 4        | 35               | 5      | 1      | 1     | 15                                           | 9                                           | 22           | 98      | (2)                                                                                 | (35)                                                      | 61                          |
| Coûts d'exploitation directs.....                                                                                                                                    | (97)                              | (18)   | (23)     | (24)             | (8)    | (3)    | (4)   | (18)                                         | (27)                                        | (9)          | (231)   | 26                                                                                  | (220)                                                     | (425)                       |
| Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence..... | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | —       | 26                                                                                  | —                                                         | 26                          |
| Coûts de service de gestion.....                                                                                                                                     | 181                               | 42     | 47       | 84               | 32     | 7      | 10    | 107                                          | 63                                          | 13           | 586     | —                                                                                   | 281                                                       | —                           |
| Charge d'intérêts.....                                                                                                                                               | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | (55)         | (55)    | —                                                                                   | —                                                         | (55)                        |
| Charge d'intérêts.....                                                                                                                                               | (64)                              | (4)    | (21)     | (15)             | (4)    | (2)    | (3)   | (28)                                         | (9)                                         | (32)         | (182)   | 6                                                                                   | (226)                                                     | (402)                       |
| Impôt exigible.....                                                                                                                                                  | (3)                               | (2)    | (5)      | (1)              | (1)    | —      | —     | (2)                                          | —                                           | —            | (14)    | 2                                                                                   | (25)                                                      | (37)                        |
| Distributions attribuables aux éléments suivants :                                                                                                                   |                                   |        |          |                  |        |        |       |                                              |                                             |              |         |                                                                                     |                                                           |                             |
| Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....                                                                                             | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | (10)         | (10)    | —                                                                                   | —                                                         | (10)                        |
| Actions privilégiées.....                                                                                                                                            | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | (6)          | (6)     | —                                                                                   | —                                                         | (6)                         |
| Billets subordonnés perpétuels.....                                                                                                                                  | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | (7)          | (7)     | —                                                                                   | —                                                         | (7)                         |
| Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....                 | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | —       | (8)                                                                                 | —                                                         | (8)                         |
| Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....                                                            | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | —       | —                                                                                   | (30)                                                      | (30)                        |
| Fonds provenant des activités.....                                                                                                                                   | 114                               | 36     | 21       | 68               | 27     | 5      | 7     | 77                                           | 54                                          | (97)         | 312     | —                                                                                   | —                                                         | —                           |
| Charge d'amortissement.....                                                                                                                                          | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | (248)   | 11                                                                                  | (221)                                                     | (458)                       |
| Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....                                                                                                      | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | 31      | (3)                                                                                 | 125                                                       | 153                         |
| Charge d'impôt différé.....                                                                                                                                          | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | 31      | 1                                                                                   | (14)                                                      | 18                          |
| Divers.....                                                                                                                                                          | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | (165)   | (4)                                                                                 | 247                                                       | 78                          |
| Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....                                                   | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | —       | (5)                                                                                 | —                                                         | (5)                         |
| Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....                                                                                          | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | —       | —                                                                                   | (137)                                                     | (137)                       |
| Résultat net attribuable aux porteurs de parts <sup>2</sup> .....                                                                                                    | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | (39) \$ | — \$                                                                                | — \$                                                      | (39) \$                     |

<sup>1</sup> La quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 13 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 167 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>2</sup> Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 juin 2022 :

| (EN MILLIONS)                                                                                                                                                        | Attribuable aux porteurs de parts |        |          |                  |        |        |       |                                              |                                             |              |        | Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | Selon les IFRS <sup>1</sup> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------|----------|------------------|--------|--------|-------|----------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------|--------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------------------|
|                                                                                                                                                                      | Hydroélectricité                  |        |          | Énergie éolienne |        |        |       | Énergie solaire destinée aux réseaux publics | Énergie décentralisée et solutions durables | Siège social | Total  |                                                                                     |                                                           |                             |
|                                                                                                                                                                      | Amérique du Nord                  | Brésil | Colombie | Amérique du Nord | Europe | Brésil | Asie  |                                              |                                             |              |        |                                                                                     |                                                           |                             |
| Produits.....                                                                                                                                                        | 297 \$                            | 45 \$  | 67 \$    | 85 \$            | 32 \$  | 7 \$   | 10 \$ | 112 \$                                       | 68 \$                                       | — \$         | 723 \$ | (47) \$                                                                             | 598 \$                                                    | 1 274 \$                    |
| Autres produits.....                                                                                                                                                 | —                                 | 2      | —        | —                | 7      | —      | 1     | 19                                           | 3                                           | 19           | 51     | (1)                                                                                 | (36)                                                      | 14                          |
| Coûts d'exploitation directs.....                                                                                                                                    | (93)                              | (13)   | (22)     | (31)             | (6)    | (1)    | (2)   | (27)                                         | (24)                                        | (8)          | (227)  | 18                                                                                  | (157)                                                     | (366)                       |
| Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence..... | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | —      | 30                                                                                  | 2                                                         | 32                          |
| Coûts de service de gestion.....                                                                                                                                     | 204                               | 34     | 45       | 54               | 33     | 6      | 9     | 104                                          | 47                                          | 11           | 547    | —                                                                                   | 407                                                       | —                           |
| Charge d'intérêts.....                                                                                                                                               | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | (65)         | (65)   | —                                                                                   | —                                                         | (65)                        |
| Charge d'intérêts.....                                                                                                                                               | (46)                              | (7)    | (14)     | (16)             | (5)    | (2)    | (3)   | (28)                                         | (12)                                        | (20)         | (153)  | 4                                                                                   | (145)                                                     | (294)                       |
| Impôt exigible.....                                                                                                                                                  | (3)                               | (3)    | (5)      | —                | —      | —      | —     | (2)                                          | 3                                           | —            | (10)   | 4                                                                                   | (25)                                                      | (31)                        |
| Distributions attribuables aux éléments suivants :                                                                                                                   |                                   |        |          |                  |        |        |       |                                              |                                             |              |        |                                                                                     |                                                           |                             |
| Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....                                                                                             | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | (12)         | (12)   | —                                                                                   | —                                                         | (12)                        |
| Actions privilégiées.....                                                                                                                                            | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | (6)          | (6)    | —                                                                                   | —                                                         | (6)                         |
| Billets subordonnés perpétuels.....                                                                                                                                  | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | (7)          | (7)    | —                                                                                   | —                                                         | (7)                         |
| Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....                 | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | —      | (8)                                                                                 | (2)                                                       | (10)                        |
| Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....                                                            | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | —      | —                                                                                   | (235)                                                     | (235)                       |
| Fonds provenant des activités.....                                                                                                                                   | 155                               | 24     | 26       | 38               | 28     | 4      | 6     | 74                                           | 38                                          | (99)         | 294    | —                                                                                   | —                                                         | —                           |
| Charge d'amortissement.....                                                                                                                                          | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | (233)  | 10                                                                                  | (166)                                                     | (389)                       |
| Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....                                                                                                      | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | (12)   | —                                                                                   | —                                                         | (12)                        |
| Charge d'impôt différé.....                                                                                                                                          | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | (4)    | (2)                                                                                 | (25)                                                      | (31)                        |
| Divers.....                                                                                                                                                          | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | (44)   | (15)                                                                                | 52                                                        | (7)                         |
| Quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....                                                   | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | —      | 7                                                                                   | —                                                         | 7                           |
| Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....                                                                                          | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | —      | —                                                                                   | 139                                                       | 139                         |
| Résultat net attribuable aux porteurs de parts <sup>2</sup> .....                                                                                                    | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —     | —                                            | —                                           | —            | 1 \$   | — \$                                                                                | — \$                                                      | 1 \$                        |

<sup>1)</sup> La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 29 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. La perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 96 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>2)</sup> Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le semestre clos le 30 juin 2023 :

|                                                                                                                                                                      | Attribuable aux porteurs de parts |        |          |                  |        |        |      |                                              |                                                  |              |       | Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | Selon les IFRS <sup>1</sup> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------|----------|------------------|--------|--------|------|----------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------|-------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------------------|
|                                                                                                                                                                      | Hydroélectricité                  |        |          | Énergie éolienne |        |        |      | Énergie solaire destinée aux réseaux publics | Production décentralisée, accumulation et divers | Siège social | Total |                                                                                     |                                                           |                             |
| (EN MILLIONS)                                                                                                                                                        | Amérique du Nord                  | Brésil | Colombie | Amérique du Nord | Europe | Brésil | Asie |                                              |                                                  |              |       |                                                                                     |                                                           |                             |
| Produits.....                                                                                                                                                        | 609                               | 119    | 132      | 158              | 75     | 17     | 23   | 198                                          | 160                                              | —            | 1 491 | (129)                                                                               | 1 174                                                     | 2 536                       |
| Autres produits.....                                                                                                                                                 | 8                                 | 3      | 5        | 36               | 5      | 1      | 1    | 23                                           | 14                                               | 34           | 130   | (7)                                                                                 | (36)                                                      | 87                          |
| Coûts d'exploitation directs.....                                                                                                                                    | (206)                             | (35)   | (42)     | (49)             | (16)   | (5)    | (5)  | (45)                                         | (55)                                             | (18)         | (476) | 60                                                                                  | (410)                                                     | (826)                       |
| Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence..... | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                                | —            | —     | 76                                                                                  | —                                                         | 76                          |
| Coûts de service de gestion.....                                                                                                                                     | 411                               | 87     | 95       | 145              | 64     | 13     | 19   | 176                                          | 119                                              | 16           | 1 145 | —                                                                                   | 728                                                       | (112)                       |
| Charge d'intérêts.....                                                                                                                                               | (135)                             | (9)    | (39)     | (33)             | (8)    | (3)    | (6)  | (55)                                         | (21)                                             | (60)         | (369) | 16                                                                                  | (443)                                                     | (796)                       |
| Impôt exigible.....                                                                                                                                                  | (4)                               | (4)    | (12)     | (1)              | (3)    | —      | (1)  | (4)                                          | (1)                                              | —            | (30)  | 5                                                                                   | (55)                                                      | (80)                        |
| Distributions attribuables aux éléments suivants :                                                                                                                   |                                   |        |          |                  |        |        |      |                                              |                                                  |              |       |                                                                                     |                                                           |                             |
| Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....                                                                                             | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                                | (20)         | (20)  | —                                                                                   | —                                                         | (20)                        |
| Actions privilégiées.....                                                                                                                                            | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                                | (13)         | (13)  | —                                                                                   | —                                                         | (13)                        |
| Billets subordonnés perpétuels.....                                                                                                                                  | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                                | (14)         | (14)  | —                                                                                   | —                                                         | (14)                        |
| Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....                 | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                                | —            | —     | (21)                                                                                | —                                                         | (21)                        |
| Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....                                                            | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                                | —            | —     | —                                                                                   | (230)                                                     | (230)                       |
| Fonds provenant des activités.....                                                                                                                                   | 272                               | 74     | 44       | 111              | 53     | 10     | 12   | 117                                          | 97                                               | (203)        | 587   | —                                                                                   | —                                                         | (887)                       |
| Charge d'amortissement.....                                                                                                                                          | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                                | —            | (489) | 24                                                                                  | (422)                                                     | (887)                       |
| Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....                                                                                                      | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                                | —            | 69    | 15                                                                                  | 211                                                       | 295                         |
| Charge d'impôt différé.....                                                                                                                                          | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                                | —            | 34    | 4                                                                                   | (1)                                                       | 37                          |
| Divers.....                                                                                                                                                          | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                                | —            | (272) | (34)                                                                                | 334                                                       | 28                          |
| Quote-part des pertes découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....                                                    | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                                | —            | —     | (9)                                                                                 | —                                                         | (9)                         |
| Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....                                                                                           | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                                | —            | —     | —                                                                                   | (122)                                                     | (122)                       |
| Perte nette attribuable aux porteurs de parts <sup>2</sup>                                                                                                           | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                                | —            | (71)  | —                                                                                   | —                                                         | (71)                        |

<sup>1)</sup> La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 46 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie, et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 352 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>2)</sup> Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le semestre clos le 30 juin 2022 :

|                                                                                                                                                                      | Attribuable aux porteurs de parts |        |          |                  |        |        |      |                                              |                                             |              |       | Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | Selon les IFRS <sup>1</sup> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------|----------|------------------|--------|--------|------|----------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------|-------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------------------|
|                                                                                                                                                                      | Hydroélectricité                  |        |          | Énergie éolienne |        |        |      | Énergie solaire destinée aux réseaux publics | Énergie décentralisée et solutions durables | Siège social | Total |                                                                                     |                                                           |                             |
| (EN MILLIONS)                                                                                                                                                        | Amérique du Nord                  | Brésil | Colombie | Amérique du Nord | Europe | Brésil | Asie |                                              |                                             |              |       |                                                                                     |                                                           |                             |
| Produits.....                                                                                                                                                        | 533                               | 93     | 140      | 171              | 83     | 13     | 19   | 193                                          | 127                                         | —            | 1 372 | (96)                                                                                | 1 134                                                     | 2 410                       |
| Autres produits.....                                                                                                                                                 | 2                                 | 20     | —        | —                | 11     | —      | 1    | 55                                           | 16                                          | 24           | 129   | (13)                                                                                | (31)                                                      | 85                          |
| Coûts d'exploitation directs.....                                                                                                                                    | (190)                             | (26)   | (42)     | (57)             | (15)   | (3)    | (4)  | (54)                                         | (48)                                        | (16)         | (455) | 39                                                                                  | (300)                                                     | (716)                       |
| Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence..... |                                   |        |          |                  |        |        |      |                                              |                                             |              | —     | 70                                                                                  | 4                                                         | 74                          |
|                                                                                                                                                                      | 345                               | 87     | 98       | 114              | 79     | 10     | 16   | 194                                          | 95                                          | 8            | 1 046 | —                                                                                   | 807                                                       | —                           |
| Coûts de service de gestion.....                                                                                                                                     | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                           | (141)        | (141) | —                                                                                   | —                                                         | (141)                       |
| Charge d'intérêts.....                                                                                                                                               | (91)                              | (12)   | (24)     | (32)             | (9)    | (3)    | (6)  | (54)                                         | (22)                                        | (40)         | (293) | 10                                                                                  | (277)                                                     | (560)                       |
| Impôt exigible.....                                                                                                                                                  | (5)                               | (6)    | (13)     | —                | (1)    | —      | —    | (2)                                          | 2                                           | —            | (25)  | 7                                                                                   | (55)                                                      | (73)                        |
| Distributions attribuables aux éléments suivants :                                                                                                                   |                                   |        |          |                  |        |        |      |                                              |                                             |              |       |                                                                                     |                                                           |                             |
| Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....                                                                                             | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                           | (23)         | (23)  | —                                                                                   | —                                                         | (23)                        |
| Actions privilégiées.....                                                                                                                                            | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                           | (13)         | (13)  | —                                                                                   | —                                                         | (13)                        |
| Billets subordonnés perpétuels.....                                                                                                                                  | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                           | (14)         | (14)  | —                                                                                   | —                                                         | (14)                        |
| Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....                 | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                           | —            | —     | (17)                                                                                | (4)                                                       | (21)                        |
| Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....                                                            | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                           | —            | —     | —                                                                                   | (471)                                                     | (471)                       |
| Fonds provenant des activités.....                                                                                                                                   | 249                               | 69     | 61       | 82               | 69     | 7      | 10   | 138                                          | 75                                          | (223)        | 537   | —                                                                                   | —                                                         | —                           |
| Charge d'amortissement.....                                                                                                                                          | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                           | —            | (479) | 19                                                                                  | (330)                                                     | (790)                       |
| Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....                                                                                                      | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                           | —            | (36)  | 1                                                                                   | (14)                                                      | (49)                        |
| Charge d'impôt différé.....                                                                                                                                          | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                           | —            | 26    | (2)                                                                                 | (29)                                                      | (5)                         |
| Divers.....                                                                                                                                                          | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                           | —            | (125) | (13)                                                                                | 84                                                        | (54)                        |
| Quote-part des pertes découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....                                                    | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                           | —            | —     | (5)                                                                                 | —                                                         | (5)                         |
| Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....                                                                                          | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                           | —            | —     | —                                                                                   | 289                                                       | 289                         |
| Perte nette attribuable aux porteurs de parts <sup>2</sup>                                                                                                           | —                                 | —      | —        | —                | —      | —      | —    | —                                            | —                                           | —            | (77)  | —                                                                                   | —                                                         | (77)                        |

<sup>1)</sup> La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 48 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie, et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 182 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

<sup>2)</sup> Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente de l'information relative aux états de la situation financière de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des états de la situation financière consolidés, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :

|                                              | Attribuable aux porteurs de parts |        |          |                  |        |        |       |                                              |                                             |              |        | Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence | Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | Selon les IFRS |
|----------------------------------------------|-----------------------------------|--------|----------|------------------|--------|--------|-------|----------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------|--------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|----------------|
|                                              | Hydroélectricité                  |        |          | Énergie éolienne |        |        |       | Énergie solaire destinée aux réseaux publics | Énergie décentralisée et solutions durables | Siège social | Total  |                                                                                     |                                                           |                |
| (EN MILLIONS)                                | Amérique du Nord                  | Brésil | Colombie | Amérique du Nord | Europe | Brésil | Asie  |                                              |                                             |              |        |                                                                                     |                                                           |                |
| Au 30 juin 2023                              |                                   |        |          |                  |        |        |       |                                              |                                             |              |        |                                                                                     |                                                           |                |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie..... | 122 \$                            | 30 \$  | 22 \$    | 61 \$            | 48 \$  | 34 \$  | 16 \$ | 93 \$                                        | 74 \$                                       | 18 \$        | 518 \$ | (56) \$                                                                             | 740 \$                                                    | 1 202 \$       |
| Immobilisations corporelles .....            | 15 452                            | 1 843  | 2 121    | 3 598            | 670    | 425    | 299   | 3 006                                        | 2 387                                       | 3            | 29 804 | (1 287)                                                                             | 27 745                                                    | 56 262         |
| Total de l'actif.....                        | 16 698                            | 2 012  | 2 362    | 3 964            | 841    | 484    | 397   | 3 612                                        | 3 063                                       | 289          | 33 722 | (793)                                                                               | 32 972                                                    | 65 901         |
| Total des emprunts .....                     | 4 150                             | 267    | 608      | 1 259            | 359    | 121    | 219   | 2 357                                        | 928                                         | 2 661        | 12 929 | (557)                                                                               | 12 043                                                    | 24 415         |
| Autres passifs .....                         | 5 009                             | 118    | 748      | 1 111            | 210    | 31     | 43    | 622                                          | 688                                         | 307          | 8 887  | (236)                                                                               | 4 323                                                     | 12 974         |
| Au 31 décembre 2022                          |                                   |        |          |                  |        |        |       |                                              |                                             |              |        |                                                                                     |                                                           |                |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie..... | 55 \$                             | 15 \$  | 14 \$    | 48 \$            | 56 \$  | 22 \$  | 24 \$ | 139 \$                                       | 72 \$                                       | — \$         | 445 \$ | (43) \$                                                                             | 596 \$                                                    | 998 \$         |
| Immobilisations corporelles .....            | 15 331                            | 1 743  | 1 826    | 3 563            | 650    | 346    | 294   | 3 046                                        | 2 337                                       | —            | 29 136 | (1 165)                                                                             | 26 312                                                    | 54 283         |
| Total de l'actif.....                        | 16 971                            | 1 880  | 2 036    | 3 969            | 816    | 381    | 399   | 3 520                                        | 2 794                                       | 581          | 33 347 | (587)                                                                               | 31 351                                                    | 64 111         |
| Total des emprunts .....                     | 4 206                             | 258    | 526      | 1 356            | 358    | 83     | 238   | 2 382                                        | 928                                         | 2 556        | 12 891 | (373)                                                                               | 12 332                                                    | 24 850         |
| Autres passifs .....                         | 5 250                             | 99     | 634      | 1 344            | 244    | 15     | 71    | 492                                          | 507                                         | 271          | 8 927  | (204)                                                                               | 4 252                                                     | 12 975         |

## Informations géographiques

Le tableau suivant présente les produits consolidés par secteur à présenter pour les trimestres et semestres clos les 30 juin :

| (EN MILLIONS)                                            | Trimestres clos les 30 juin |                 | Semestres clos les 30 juin |                 |
|----------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------|----------------------------|-----------------|
|                                                          | 2023                        | 2022            | 2023                       | 2022            |
| <b>Hydroélectricité</b>                                  |                             |                 |                            |                 |
| Amérique du Nord .....                                   | 286 \$                      | 371 \$          | 708 \$                     | 656 \$          |
| Brésil .....                                             | 66                          | 46              | 133                        | 93              |
| Colombie .....                                           | 292                         | 274             | 575                        | 579             |
|                                                          | 644                         | 691             | 1 416                      | 1 328           |
| <b>Énergie éolienne</b>                                  |                             |                 |                            |                 |
| Amérique du Nord .....                                   | 172                         | 175             | 358                        | 339             |
| Europe .....                                             | 30                          | 47              | 91                         | 124             |
| Brésil .....                                             | 31                          | 21              | 54                         | 38              |
| Asie.....                                                | 56                          | 44              | 105                        | 82              |
|                                                          | 289                         | 287             | 608                        | 583             |
| <b>Énergie solaire.....</b>                              | 174                         | 207             | 338                        | 349             |
| <b>Énergie décentralisée et solutions durables .....</b> | 98                          | 89              | 174                        | 150             |
| <b>Total .....</b>                                       | <b>1 205 \$</b>             | <b>1 274 \$</b> | <b>2 536 \$</b>            | <b>2 410 \$</b> |

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence consolidées par secteur géographique :

| (EN MILLIONS)    | 30 juin 2023 | 31 décembre 2022 |
|------------------|--------------|------------------|
| États-Unis ..... | 29 394 \$    | 29 056 \$        |
| Colombie .....   | 9 460        | 8 264            |
| Canada .....     | 7 636        | 7 560            |
| Brésil .....     | 5 222        | 4 754            |
| Europe .....     | 3 976        | 3 963            |
| Asie.....        | 2 057        | 1 932            |
| Autres .....     | 161          | 146              |
|                  | 57 906 \$    | 55 675 \$        |

## 7. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à 12 % (33 % en 2022). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des écarts entre les taux et du bénéfice ou de la perte non imposable des participations ne donnant pas le contrôle.

## 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

| (EN MILLIONS)                                                                   | Hydro-<br>électricité | Énergie<br>éolienne | Énergie<br>solaire | Divers <sup>1</sup> | Total            |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------|--------------------|---------------------|------------------|
| <b>Immobilisations corporelles à la juste valeur</b>                            |                       |                     |                    |                     |                  |
| Au 31 décembre 2022.....                                                        | 31 168 \$             | 11 302 \$           | 8 239 \$           | 242 \$              | 50 951 \$        |
| Ajouts, montant net .....                                                       | 2                     | 47                  | (13)               | 3                   | 39               |
| Transfert des immobilisations en cours .....                                    | 13                    | 149                 | 441                | —                   | 603              |
| Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises .....                      | —                     | 125                 | —                  | —                   | 125              |
| Cessions .....                                                                  | —                     | —                   | —                  | (5)                 | (5)              |
| Transferts dans les actifs détenus en vue de la vente .....                     | —                     | —                   | (30)               | —                   | (30)             |
| Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du<br>résultat global : |                       |                     |                    |                     |                  |
| Variation de la juste valeur .....                                              | —                     | —                   | (2)                | —                   | (2)              |
| Écart de conversion .....                                                       | 1 478                 | 68                  | 145                | 9                   | 1 700            |
| Éléments comptabilisés par le biais du résultat net :                           |                       |                     |                    |                     |                  |
| Charge d'amortissement .....                                                    | (314)                 | (331)               | (224)              | (18)                | (887)            |
| <b>Au 30 juin 2023.....</b>                                                     | <b>32 347 \$</b>      | <b>11 360 \$</b>    | <b>8 556 \$</b>    | <b>231 \$</b>       | <b>52 494 \$</b> |
| <b>Immobilisations en cours</b>                                                 |                       |                     |                    |                     |                  |
| Au 31 décembre 2022.....                                                        | 299 \$                | 1 132 \$            | 1 897 \$           | 4 \$                | 3 332 \$         |
| Ajouts.....                                                                     | 43                    | 390                 | 542                | 1                   | 976              |
| Transfert des immobilisations en cours .....                                    | (13)                  | (149)               | (441)              | —                   | (603)            |
| Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises .....                      | —                     | —                   | 8                  | —                   | 8                |
| Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du<br>résultat global : |                       |                     |                    |                     |                  |
| Variation de la juste valeur .....                                              | —                     | —                   | 7                  | —                   | 7                |
| Écart de conversion .....                                                       | 8                     | 20                  | 20                 | —                   | 48               |
| <b>Au 30 juin 2023.....</b>                                                     | <b>337 \$</b>         | <b>1 393 \$</b>     | <b>2 033 \$</b>    | <b>5 \$</b>         | <b>3 768 \$</b>  |
| <b>Total des immobilisations corporelles à la juste valeur</b>                  |                       |                     |                    |                     |                  |
| Au 31 décembre 2022 <sup>2</sup> .....                                          | 31 467 \$             | 12 434 \$           | 10 136 \$          | 246 \$              | 54 283 \$        |
| <b>Au 30 juin 2023<sup>2</sup>.....</b>                                         | <b>32 684 \$</b>      | <b>12 753 \$</b>    | <b>10 589 \$</b>   | <b>236 \$</b>       | <b>56 262 \$</b> |

<sup>1)</sup> Comprend la biomasse et la cogénération.

<sup>2)</sup> Comprend des actifs au titre de droits d'utilisation non assujettis à la réévaluation de 62 millions \$ (64 millions \$ en 2022) du secteur hydroélectricité, de 229 millions \$ (242 millions \$ en 2022) du secteur énergie éolienne, de 239 millions \$ (215 millions \$ en 2022) du secteur énergie solaire et de néant (néant en 2022) dans divers.

Au cours de l'exercice, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu les acquisitions des participations suivantes. Elles sont comptabilisées à titre d'acquisitions d'actifs, car elles ne représentent pas des regroupements d'entreprises selon IFRS 3 :

- Un portefeuille d'actifs de production décentralisée aux États-Unis d'une puissance de 19 MW qui comprend des immobilisations corporelles d'un montant de 75 millions \$ présentées dans les états de la situation financière consolidés à la date d'acquisition. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à 25 %.
- Un portefeuille d'actifs éoliens en Chine d'une puissance de 48 MW qui comprend des immobilisations corporelles d'un montant de 53 millions \$ présentées dans les états de la situation financière consolidés à la date d'acquisition. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à 25 %.

## 9. EMPRUNTS

### Emprunts de la société mère

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts de la société mère aux :

| (EN MILLIONS, SAUF<br>INDICATION CONTRAIRE)                   | 30 juin 2023             |                      |                     |                            | 31 décembre 2022         |                      |                     |                            |
|---------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------|---------------------|----------------------------|--------------------------|----------------------|---------------------|----------------------------|
|                                                               | Moyenne pondérée         |                      | Valeur<br>comptable | Juste<br>valeur<br>estimée | Moyenne pondérée         |                      | Valeur<br>comptable | Juste<br>valeur<br>estimée |
|                                                               | Taux<br>d'intérêt<br>(%) | Durée<br>(en années) |                     |                            | Taux<br>d'intérêt<br>(%) | Durée<br>(en années) |                     |                            |
| Facilités de crédit.....                                      | s. o.                    | 5                    | — \$                | — \$                       | s. o.                    | 5                    | — \$                | — \$                       |
| Papier commercial .....                                       | s. o.                    | s. o.                | —                   | —                          | 5,1                      | <1                   | 249                 | 249                        |
| Billets à moyen terme :                                       |                          |                      |                     |                            |                          |                      |                     |                            |
| Série 4 (150 \$ CA).....                                      | 5,8                      | 13                   | 113                 | 118                        | 5,8                      | 14                   | 111                 | 114                        |
| Série 9 (400 \$ CA).....                                      | 3,8                      | 2                    | 302                 | 292                        | 3,8                      | 2                    | 295                 | 286                        |
| Série 10 (500 \$ CA).....                                     | 3,6                      | 4                    | 378                 | 357                        | 3,6                      | 4                    | 369                 | 350                        |
| Série 11 (475 \$ CA).....                                     | 4,3                      | 6                    | 359                 | 343                        | 4,3                      | 6                    | 351                 | 338                        |
| Série 12 (475 \$ CA).....                                     | 3,4                      | 7                    | 359                 | 324                        | 3,4                      | 7                    | 351                 | 316                        |
| Série 13 (300 \$ CA).....                                     | 4,3                      | 26                   | 227                 | 193                        | 4,3                      | 27                   | 221                 | 184                        |
| Série 14 (425 \$ CA).....                                     | 3,3                      | 27                   | 321                 | 229                        | 3,3                      | 28                   | 314                 | 218                        |
| Série 15 (400 \$ CA) <sup>1</sup> ....                        | 5,9                      | 9                    | 301                 | 314                        | 5,9                      | 10                   | 295                 | 307                        |
| Série 16 (400 \$ CA).....                                     | 5,3                      | 10                   | 301                 | 301                        | —                        | —                    | —                   | —                          |
|                                                               | <b>4,3</b>               | <b>11</b>            | <b>2 661</b>        | <b>2 471</b>               | <b>4,1 %</b>             | <b>11</b>            | <b>2 307</b>        | <b>2 113</b>               |
| Total des emprunts de la société mère .....                   |                          |                      | <b>2 661</b>        | <b>2 471 \$</b>            |                          |                      | <b>2 556</b>        | <b>2 362 \$</b>            |
| Ajouter : primes non amorties <sup>2</sup> .....              |                          |                      | 2                   |                            |                          |                      | 2                   |                            |
| Déduire : coûts de financement non amortis <sup>2</sup> ..... |                          |                      | (12)                |                            |                          |                      | (10)                |                            |
| Déduire : tranche courante.....                               |                          |                      | —                   |                            |                          |                      | (249)               |                            |
|                                                               |                          |                      | <b>2 651 \$</b>     |                            |                          |                      | <b>2 299 \$</b>     |                            |

<sup>1)</sup> Comprend un montant de 8 millions \$ (7 millions \$ en 2022) à rembourser à une entreprise associée de Brookfield. Se reporter à la note 20, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

<sup>2)</sup> Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

#### Facilités de crédit et papier commercial

Au 30 juin 2023, le papier commercial en circulation d'Énergie Brookfield était de néant (249 millions \$ en 2022).

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Se reporter à la note 19, « Engagements, éventualités et garanties », pour des informations sur les lettres de crédit émises par des filiales.

Le tableau suivant résume la tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère aux :

| (EN MILLIONS)                                                                             | 30 juin 2023 | 31 décembre 2022 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------|
| Facilités de crédit de la société mère et des parties liées autorisées <sup>1</sup> ..... | 2 375 \$     | 2 375 \$         |
| Facilité de lettres de crédit autorisée .....                                             | 500          | 500              |
| Lettres de crédit émises .....                                                            | (325)        | (344)            |
| Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère.....                      | 2 550 \$     | 2 531 \$         |

<sup>1)</sup> Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

#### *Billets à moyen terme*

Les emprunts de la société mère sont des obligations contractées par une filiale de financement d'Énergie Brookfield, soit Brookfield Renewable Partners ULC (« Canadian Finco ») (se reporter à la note 21, « Filiales faisant appel public à l'épargne »). Canadian Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Le solde est exigible à l'échéance et les intérêts sur les emprunts de la société mère sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Canadian Finco sont garantis sans condition par Énergie Brookfield, BRELP et certaines autres filiales.

Au cours du premier trimestre de 2023, Énergie Brookfield a émis des billets à moyen terme de série 16 d'un montant en capital de 400 millions \$ CA. Les billets à moyen terme portent intérêt à un taux de fixe de 5,29 % et viennent à échéance en 28 octobre 2033. Les billets à moyen terme de série 16 sont des obligations vertes à l'échelle de la société mère.

#### **Emprunts sans recours**

Les emprunts sans recours sont habituellement des emprunts à long terme sur des actifs précis et sans recours, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts sans recours en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable indexées sur le taux Secured Overnight Financing Rate (le taux « SOFR »), le taux Sterling Overnight Index Average (le taux « SONIA »), le taux interbancaire offert en euros (le « taux EURIBOR ») et le taux offert en dollars canadiens (le « taux CDOR »). Énergie Brookfield a recours à des swaps de taux d'intérêt en Amérique du Nord et en Europe pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts sans recours au Brésil sont assortis de taux d'intérêt variables selon la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque nationale de développement économique du Brésil, ou le taux du certificat de dépôt interbancaire, majoré d'une marge. Les emprunts sans recours en Colombie sont composés de taux fixes et de taux variables indexés sur l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de Banco Central de Colombia, et sur l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Colombie, majorés d'une marge. Les emprunts sans recours en Inde constituent des dettes à taux fixe et à taux variable indexés sur le taux préférentiel du prêteur (coût marginal du taux d'emprunt). Les emprunts sans recours en Chine sont assortis de taux d'intérêt variables de la Banque populaire de Chine (« BPC »).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le taux SONIA remplace le taux interbancaire offert à Londres (le « TIOL ») en livres sterling, et le taux en euros à court terme (« €STR ») remplace le TIOL en euros. Le taux des opérations de pension à un jour (le taux « CORRA ») remplacera le taux CDOR après le 28 juin 2024.

Au 30 juin 2023, les réformes des taux SONIA et €STR n'avaient pas eu d'incidences importantes sur les emprunts assortis de taux d'intérêt variables contractés par Énergie Brookfield. Celle-ci a terminé son évaluation et a mis en œuvre son plan de transition pour tenir compte de l'incidence des réformes et apporter les changements découlant des modifications aux modalités contractuelles visant le remplacement du TIOL en dollars américains par le taux SOFR des emprunts à taux variable, des swaps de taux d'intérêt ainsi que les mises à jour des désignations de ses couvertures. L'adoption n'a pas eu d'incidence importante sur la présentation de l'information financière d'Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts sans recours aux :

| (EN MILLIONS, SAUF<br>INDICATION CONTRAIRE)                   | 30 juin 2023                                 |                      |                     |                            | 31 décembre 2022                             |                      |                     |                            |
|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------|---------------------|----------------------------|----------------------------------------------|----------------------|---------------------|----------------------------|
|                                                               | Moyenne pondérée                             |                      |                     |                            | Moyenne pondérée                             |                      |                     |                            |
|                                                               | Taux<br>d'intérêt<br>moyen<br>pondéré<br>(%) | Durée<br>(en années) | Valeur<br>comptable | Juste<br>valeur<br>estimée | Taux<br>d'intérêt<br>moyen<br>pondéré<br>(%) | Durée<br>(en années) | Valeur<br>comptable | Juste<br>valeur<br>estimée |
| Emprunts sans recours <sup>1, 2</sup>                         |                                              |                      |                     |                            |                                              |                      |                     |                            |
| Hydroélectricité .....                                        | 7,8                                          | 11                   | 8 739 \$            | 8 568 \$                   | 7,2                                          | 10                   | 8 813 \$            | 8 104 \$                   |
| Énergie éolienne .....                                        | 5,8                                          | 8                    | 5 065               | 4 997                      | 5,4                                          | 8                    | 5 943               | 5 824                      |
| Énergie solaire destinée aux<br>réseaux publics .....         | 6,0                                          | 13                   | 4 668               | 4 592                      | 5,6                                          | 13                   | 4 625               | 4 502                      |
| Énergie décentralisée et<br>solutions durables .....          | 6,0                                          | 6                    | 3 326               | 3 118                      | 5,1                                          | 7                    | 2 940               | 2 687                      |
| Total .....                                                   | 6,7                                          | 10                   | 21 798 \$           | 21 275 \$                  | 6,1                                          | 10                   | 22 321 \$           | 21 117 \$                  |
| Ajouter : primes non amorties <sup>3</sup> .....              |                                              |                      | 94                  |                            |                                              |                      | 105                 |                            |
| Déduire : coûts de financement non amortis <sup>3</sup> ..... |                                              |                      | (128)               |                            |                                              |                      | (124)               |                            |
| Déduire : tranche courante .....                              |                                              |                      | (1 457)             |                            |                                              |                      | (2 027)             |                            |
|                                                               |                                              |                      | 20 307 \$           |                            |                                              |                      | 20 275 \$           |                            |

<sup>1)</sup> Comprennent un montant de 923 millions \$ (1 838 millions \$ en 2022) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield.

<sup>2)</sup> Comprennent un montant de 115 millions \$ (93 millions \$ en 2022) à rembourser à une entreprise associée de Brookfield. Se reporter à la note 20, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

<sup>3)</sup> Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Les financements et refinancements conclus par Énergie Brookfield pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 sont comme suit :

| Période<br>close | Région     | Technologie                 | Taux<br>d'intérêt<br>moyen <sup>1</sup>  |               | Échéance    | Valeur comptable                   |
|------------------|------------|-----------------------------|------------------------------------------|---------------|-------------|------------------------------------|
| T1 2023          | États-Unis | Production<br>décentralisée | 7,03 %                                   | Financement   | 2026        | 100 millions \$                    |
| T1 2023          | Chine      | Énergie éolienne            | 4,4 %                                    | Financement   | 2040        | 971 millions CNY (141 millions \$) |
| T1 2023          | Chine      | Énergie éolienne            | 4,6 %                                    | Financement   | 2030        | 200 millions CNY (29 millions \$)  |
| T1 2023          | Chine      | Énergie éolienne            | 4,6 %                                    | Financement   | 2039        | 70 millions CNY (10 millions \$)   |
| T1 2023          | Chine      | Énergie éolienne            | 4,4 %                                    | Financement   | 2039        | 97 millions CNY (14 millions \$)   |
|                  |            |                             | Coût<br>marginal<br>du taux<br>d'emprunt |               |             |                                    |
| T2 2023          | Inde       | Énergie solaire             |                                          | Financement   | 2043        | 10 milliards INR (123 millions \$) |
| T2 2023          | Brésil     | Énergie éolienne            | CDI                                      | Financement   | 2024        | 450 millions R\$ (93 millions \$)  |
| T2 2023          | Canada     | Hydroélectricité            | 6,19 %                                   | Financement   | 2045        | 30 millions \$ CA (22 millions \$) |
| T2 2023          | États-Unis | Énergie solaire             | 6,62 %                                   | Financement   | 2058 - 2060 | 45 millions \$                     |
| T2 2023          | États-Unis | Énergie éolienne            | SOFR                                     | Refinancement | 2033        | 311 millions \$                    |

<sup>1)</sup> Les financements indexés sur un taux de référence portent intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge.

Au deuxième trimestre de 2023, la Société a prolongé l'échéance de sa facilité de crédit de 650 millions \$ associée à ses activités aux États-Unis jusqu'en 2026.

## 10. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle d'Énergie Brookfield se répartissaient comme suit aux :

| (EN MILLIONS)                                                                                                                                                                | 30 juin 2023     | 31 décembre 2022 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....                                                                 | 16 604 \$        | 14 755 \$        |
| Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....                                                                             | 59               | 59               |
| Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield..... | 2 908            | 2 892            |
| Actions échangeables de BEPC.....                                                                                                                                            | 2 686            | 2 561            |
| Actions privilégiées .....                                                                                                                                                   | 584              | 571              |
| Billets subordonnés perpétuels .....                                                                                                                                         | 592              | 592              |
|                                                                                                                                                                              | <b>23 433 \$</b> | <b>21 430 \$</b> |

*Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation*

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

| (EN MILLIONS)                               | Brookfield<br>Americas<br>Infra-<br>structure<br>Fund | Brookfield<br>Infra-<br>structure<br>Fund II | Brookfield<br>Infra-<br>structure<br>Fund III | Brookfield<br>Infra-<br>structure<br>Fund IV | Brookfield<br>Global<br>Transition<br>Fund I | Portefeuille<br>hydro-<br>électrique<br>au Canada | The<br>Catalyst<br>Group | Partenaires<br>institu-<br>tionnels<br>d'Isagen | Participations<br>ne donnant pas<br>le contrôle<br>dans Isagen –<br>actionnaires<br>publics | Divers       | Total     |
|---------------------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------|
| Au 31 décembre 2022 .....                   | 477 \$                                                | 2 617 \$                                     | 3 490 \$                                      | 2 134 \$                                     | 1 461 \$                                     | 1 148 \$                                          | 115 \$                   | 2 159 \$                                        | 14 \$                                                                                       | 1 140 \$     | 14 755 \$ |
| Résultat net .....                          | 30                                                    | 44                                           | 90                                            | 24                                           | 54                                           | 14                                                | 9                        | 63                                              | —                                                                                           | 24           | 352       |
| Autres éléments du résultat global .....    | (30)                                                  | 50                                           | 201                                           | 67                                           | 12                                           | 25                                                | —                        | 308                                             | 2                                                                                           | (33)         | 602       |
| Apports en capital .....                    | —                                                     | —                                            | —                                             | 86                                           | 1 437                                        | —                                                 | —                        | —                                               | —                                                                                           | 58           | 1 581     |
| Cessions .....                              | (388)                                                 | —                                            | —                                             | —                                            | (26)                                         | —                                                 | —                        | —                                               | —                                                                                           | —            | (414)     |
| Distributions .....                         | (21)                                                  | (44)                                         | (119)                                         | (63)                                         | (2)                                          | (28)                                              | (3)                      | (86)                                            | (1)                                                                                         | (34)         | (401)     |
| Divers .....                                | 27                                                    | 1                                            | (22)                                          | —                                            | (19)                                         | 166                                               | —                        | —                                               | —                                                                                           | (24)         | 129       |
| Au 30 juin 2023 .....                       | 95 \$                                                 | 2 668 \$                                     | 3 640 \$                                      | 2 248 \$                                     | 2 917 \$                                     | 1 325 \$                                          | 121 \$                   | 2 444 \$                                        | 15 \$                                                                                       | 1 131 \$     | 16 604 \$ |
| Participations détenues par des tiers ..... | 75 % – 78 %                                           | 43 % – 60 %                                  | 23 % – 71 %                                   | 75 %                                         | 77 % – 80 %                                  | 50 %                                              | 25 %                     | 53 %                                            | 0,3 %                                                                                       | 0,3 % – 71 % |           |

*Participations de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield, participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield et actions échangeables de catégorie A de BEPC de Brookfield Renewable Corporation détenues par des actionnaires publics et Brookfield*

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir les distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles dépassent les niveaux cibles. Au 30 juin 2023, dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite dépassaient les niveaux cibles trimestriels de 0,20 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative s'établissait à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Si les distributions trimestrielles des parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles trimestriels de 0,2253 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Des distributions incitatives de respectivement 28 millions \$ et 55 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023 (respectivement 23 millions \$ et 47 millions \$ en 2022).

Les capitaux propres consolidés comprennent les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité sont détenues entièrement par Brookfield, tandis que les actions échangeables de BEPC sont détenues à 25 % par Brookfield et le reste par les actionnaires publics. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC donnent au porteur le droit, à son gré, de racheter respectivement ces parts ou actions pour une contrepartie en trésorerie. Puisque ce droit de rachat est assujéti au droit de premier refus d'Énergie Brookfield et qu'Énergie Brookfield peut, à son gré, régler la demande de rachat en contrepartie de parts de société en commandite qu'elle détient, à raison de une pour une, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC sont classées à titre de capitaux propres selon IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité sont présentées à titre de participations ne donnant pas le contrôle puisqu'elles sont liées à une participation dans une filiale qui n'est pas attribuable, directement ou indirectement, à Énergie Brookfield. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé respectivement 833 et 2 575 actions échangeables de BEPC (4 743 et 8 084 actions pour les périodes correspondantes de 2022) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2022). Aucune part de société en commandite rachetable/échangeable n'a été rachetée.

Le 16 juin 2023, Énergie Brookfield a émis 8 200 000 parts de société en commandite et 7 430 000 actions échangeables de BEPC par voie de prise ferme au prix de 30,35 \$ par part de société en commandite et 33,80 \$ par action échangeable de BEPC pour un produit brut de 500 millions \$.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables émises par BRELP et les actions échangeables de BEPC émises par BEPC comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards des parts de société en commandite émises par Énergie Brookfield, sauf en ce qui concerne le droit de rachat décrit précédemment. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité, compte non tenu des distributions incitatives, donnent droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite d'Énergie Brookfield.

Au 30 juin 2023, 194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables (194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables au 31 décembre 2022), 179 657 416 actions échangeables de BEPC (172 218 098 actions échangeables de BEPC au 31 décembre 2022) et 3 977 260 parts de commandité (3 977 260 parts de commandité au 31 décembre 2022) étaient en circulation.

En décembre 2022, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et a conclu une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 13 764 352 parts de société en commandite et 8 610 905 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 15 décembre 2023, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite ni action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres et semestres clos les 30 juin 2023 et 2022.

### Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et semestres clos les 30 juin :

| (EN MILLIONS)                                                                                                                                                                 | Trimestres clos les 30 juin |        | Semestres clos les 30 juin |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------|----------------------------|--------|
|                                                                                                                                                                               | 2023                        | 2022   | 2023                       | 2022   |
| Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....                                                                              | 1 \$                        | 2 \$   | 2 \$                       | 3 \$   |
| Distributions incitatives .....                                                                                                                                               | 28                          | 23     | 55                         | 47     |
|                                                                                                                                                                               | 29                          | 25     | 57                         | 50     |
| Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield ..... | 66                          | 63     | 133                        | 126    |
| Actions échangeables de BEPC détenues par :                                                                                                                                   |                             |        |                            |        |
| Brookfield .....                                                                                                                                                              | 15                          | 15     | 31                         | 30     |
| Porteurs d'actions externes .....                                                                                                                                             | 46                          | 40     | 88                         | 80     |
| Total des actions échangeables de BEPC .....                                                                                                                                  | 61                          | 55     | 119                        | 110    |
|                                                                                                                                                                               | 156 \$                      | 143 \$ | 309 \$                     | 286 \$ |

### Actions privilégiées

Les actions privilégiées d'Énergie Brookfield comprennent les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc.

| (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE) | Actions en circulation | Taux de rendement cumulatif des dividendes (%) | Date de rachat la plus rapprochée | Distributions déclarées pour les semestres clos les 30 juin |       | Valeur comptable aux |                  |
|------------------------------------------|------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------|----------------------|------------------|
|                                          |                        |                                                |                                   | 2023                                                        | 2022  | 30 juin 2023         | 31 décembre 2022 |
| Série 1 (136 \$ CA) ....                 | 6,85                   | 3,1                                            | Avril 2025                        | 2 \$                                                        | 2 \$  | 129 \$               | 126 \$           |
| Série 2 (113 \$ CA) <sup>1</sup> ...     | 3,11                   | 7,0                                            | Avril 2025                        | 2                                                           | 2     | 59                   | 57               |
| Série 3 (249 \$ CA) ....                 | 9,96                   | 4,4                                            | Juillet 2024                      | 4                                                           | 4     | 186                  | 183              |
| Série 5 (103 \$ CA) ....                 | 4,11                   | 5,0                                            | Avril 2018                        | 2                                                           | 2     | 77                   | 76               |
| Série 6 (175 \$ CA) ....                 | 7,00                   | 5,0                                            | Juillet 2018                      | 3                                                           | 3     | 134                  | 129              |
|                                          | 31,03                  |                                                |                                   | 13 \$                                                       | 13 \$ | 584 \$               | 571 \$           |

<sup>1)</sup> Le taux de dividende correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, les distributions versées se sont établies à respectivement 6 millions \$ et 13 millions \$ (respectivement 6 millions \$ et 13 millions \$ en 2022).

Les actions privilégiées de catégorie A n'ont pas de date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 juin 2023, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 5 et série 6, émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

En décembre 2022, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 15 décembre 2023 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Actions privilégiées ERB est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Pour les trimestres et semestres clos les 30 juin 2023 et 2022, aucune action privilégiée de catégorie A n'a été rachetée.

#### *Billets subordonnés perpétuels*

En avril et en décembre 2021, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur respective de 350 millions \$ et de 260 millions \$ à un taux fixe de respectivement 4,625 % et 4,875 %.

La charge d'intérêts de respectivement 7 millions \$ et 14 millions \$ (respectivement 7 millions \$ et 14 millions \$ en 2022) engagée sur les billets subordonnés perpétuels au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023 est présentée à titre de distributions dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. La valeur comptable des billets subordonnés perpétuels, déduction faite des coûts de transaction, était de 592 millions \$ au 30 juin 2023 (592 millions \$ au 31 décembre 2022).

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, les distributions versées se sont établies à respectivement 7 millions \$ et 14 millions \$ (respectivement 9 millions \$ et 13 millions \$ en 2022).

## **11. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES**

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées d'Énergie Brookfield sont composés des parts privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

| (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE) | Actions en circulation | Taux de rendement cumulatif des distributions (%) | Date de rachat la plus rapprochée | Distributions déclarées pour les semestres clos les 30 juin |              | Valeur comptable aux |                  |
|------------------------------------------|------------------------|---------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------|--------------|----------------------|------------------|
|                                          |                        |                                                   |                                   | 2023                                                        | 2022         | 30 juin 2023         | 31 décembre 2022 |
|                                          |                        |                                                   |                                   |                                                             |              |                      |                  |
| Série 7 (175 \$ CA).....                 | 7,00                   | 5,50                                              | Janvier 2026                      | 4                                                           | 4            | 128                  | 128              |
| Série 11 (250 \$ CA) <sup>1</sup> .....  | —                      | 5,00                                              | Avril 2022                        | —                                                           | 3            | —                    | —                |
| Série 13 (250 \$ CA).....                | 10,00                  | 6,05                                              | Avril 2028                        | 5                                                           | 5            | 196                  | 196              |
| Série 15 (175 \$ CA).....                | 7,00                   | 5,75                                              | Avril 2024                        | 4                                                           | 4            | 126                  | 126              |
| Série 17 (200 \$).....                   | 8,00                   | 5,25                                              | Mars 2025                         | 5                                                           | 5            | 195                  | 195              |
| Série 18 (150 \$ CA).....                | 6,00                   | 5,50                                              | Avril 2027                        | 2                                                           | 2            | 115                  | 115              |
|                                          | <u>38,00</u>           |                                                   |                                   | <u>20 \$</u>                                                | <u>23 \$</u> | <u>760 \$</u>        | <u>760 \$</u>    |

<sup>1)</sup> Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a procédé au rachat de toutes les parts de société en commandite privilégiées de série 11 en circulation.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, les distributions versées se sont établies à respectivement 10 millions \$ et 20 millions \$ (respectivement 12 millions \$ et 23 millions \$ en 2022).

Au cours du trimestre, Énergie Brookfield a déclaré des distributions trimestrielles à taux fixe sur les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 13 pour une période de cinq ans commençant le 1<sup>er</sup> mai 2023 qui seront versées à un taux annuel de 6,05 %.

### *Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités*

En décembre 2022, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 15 décembre 2023, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune action n'a été rachetée au cours des trimestres et semestres clos les 30 juin 2023 et 2022.

## **12. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES**

### *Capitaux propres des commanditaires*

Le 16 juin 2023, Énergie Brookfield a émis 8 200 000 parts de société en commandite et 7 430 000 actions échangeables de BEPC par voie de prise ferme au prix de 30,35 \$ par part de société en commandite et 33,80 \$ par action échangeable de BEPC pour un produit brut de 500 millions \$. En même temps, une filiale de Brookfield Reinsurance a acheté 5 148 270 parts de société en commandite au prix offert des parts de société en commandite (déduction faite de la commission de placement). Le produit brut total du placement et du placement privé simultané s'est établi à environ 650 millions \$. Énergie Brookfield a engagé des coûts de transaction connexes de 20 millions \$, y compris la rémunération versée aux preneurs fermes.

Au 30 juin 2023, un total de 288 846 874 parts de société en commandite étaient en circulation (275 358 750 parts de société en commandite au 31 décembre 2022), dont 73 897 686 étaient détenues par Brookfield (68 749 416 parts de société en commandite au 31 décembre 2022). Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représente une participation de 0,01 %.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2023, respectivement 65 160 et 137 279 parts de société en commandite (respectivement 78 327 et 147 192 parts de société en commandite en 2022) ont été émises dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions, pour un coût total de respectivement 2 millions \$ et 4 millions \$ (respectivement 3 millions \$ et 6 millions \$ en 2022).

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé respectivement 833 et 2 575 actions échangeables (respectivement 4 743 et 8 084 actions échangeables en 2022) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2022).

Au 30 juin 2023, la participation directe et indirecte de Brookfield Corporation, soit 313 199 460 parts de société en commandite, 5 148 270 parts de société en commandite détenues par une filiale de Brookfield Reinsurance Limited, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC, représentait environ 47 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral. La participation restante, soit environ 53 %, est détenue par des investisseurs publics.

Compte non tenu d'un échange intégral, Brookfield Corporation détenait au 30 juin 2023 une participation directe de société en commandite de 26 % dans Énergie Brookfield, une participation directe de 40 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables, une participation directe de commandité de 1 % dans BRELP et une participation directe de 25 % dans les actions échangeables de BEPC.

En décembre 2022, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 13 764 352 parts de société en commandite et 8 610 905 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 15 décembre 2023, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite ni action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres et semestres clos les 30 juin 2023 et 2022.

## Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et semestres clos les 30 juin :

| (EN MILLIONS)                                            | Trimestres clos les 30 juin |       | Semestres clos les 30 juin |        |
|----------------------------------------------------------|-----------------------------|-------|----------------------------|--------|
|                                                          | 2023                        | 2022  | 2023                       | 2022   |
| Brookfield.....                                          | 23 \$                       | 22 \$ | 47 \$                      | 45 \$  |
| Porteurs de parts de société en commandite externes .... | 69                          | 66    | 142                        | 134    |
|                                                          | 92 \$                       | 88 \$ | 189 \$                     | 179 \$ |

En février 2023, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 1,35 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de 0,07 \$ par part de société en commandite, qui prend effet pour la distribution versée en mars 2023.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, les distributions versées se sont établies à respectivement 91 millions \$ et 182 millions \$ (respectivement 85 millions \$ et 174 millions \$ en 2022).

## 13. GOODWILL

Le tableau suivant présente un rapprochement du goodwill :

| (EN MILLIONS)                                              | Total    |
|------------------------------------------------------------|----------|
| Solde au 31 décembre 2022 .....                            | 1 526    |
| Transferts dans les actifs détenus en vue de la vente..... | (18)     |
| Écart de conversion et autres.....                         | 95       |
| Solde au 30 juin 2023.....                                 | 1 603 \$ |

## 14. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 :

| (EN MILLIONS)                                           | 30 juin 2023 |
|---------------------------------------------------------|--------------|
| Solde au début de l'exercice.....                       | 1 392 \$     |
| Participation .....                                     | 222          |
| Quote-part du résultat net .....                        | 46           |
| Quote-part des autres éléments du résultat global ..... | (18)         |
| Dividendes reçus .....                                  | (21)         |
| Écart de conversion et autres.....                      | 23           |
| Solde au 30 juin 2023.....                              | 1 644 \$     |

Le 17 mars 2023, les partenaires institutionnels d'Énergie Brookfield ont conclu la vente d'une participation de 78 % dans un portefeuille hydroélectrique en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 378 MW, dont une tranche de 28 % a été vendue à des sociétés affiliées contrôlées de Brookfield Corporation. Énergie Brookfield a conservé une participation de 22 % dans le placement et, par conséquent, n'a reçu aucun produit de la vente. Après la clôture de la vente, Énergie Brookfield a cessé d'inclure ce placement dans son périmètre de consolidation et a comptabilisé un montant de 105 millions \$ à titre de participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Au cours du premier trimestre de 2023, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a acquis une participation financière d'environ 4 % dans une entreprise de solutions agricoles durables en Inde pour un montant de 7 milliards INR (86 millions \$) (montant net d'environ 1,4 milliard INR (17 millions \$) pour Énergie Brookfield).

Au cours du deuxième trimestre de 2023, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a souscrit des actions additionnelles de Powen. Cette souscription a fait passer la participation totale dans Powen à 38 % (montant net de 8 % pour Énergie Brookfield).

## 15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit aux :

| (EN MILLIONS)                               | 30 juin 2023    | 31 décembre 2022 |
|---------------------------------------------|-----------------|------------------|
| Trésorerie.....                             | 863 \$          | 728 \$           |
| Liquidités soumises à des restrictions..... | 281             | 268              |
| Dépôts à court terme.....                   | 58              | 2                |
|                                             | <b>1 202 \$</b> | <b>998 \$</b>    |

## 16. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions d'Énergie Brookfield se présentent comme suit aux :

| (EN MILLIONS)                                              | 30 juin 2023 | 31 décembre 2022 |
|------------------------------------------------------------|--------------|------------------|
| Activités.....                                             | 139 \$       | 93 \$            |
| Obligations liées au crédit.....                           | 47           | 56               |
| Dépenses d'investissement et projets de développement..... | 10           | 42               |
| Total                                                      | 196          | 191              |
| Moins : tranche non courante.....                          | (60)         | (52)             |
| Tranche courante .....                                     | 136 \$       | 139 \$           |

## 17. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants d'Énergie Brookfield se composaient des éléments suivants aux :

| (EN MILLIONS)                                     | 30 juin 2023    | 31 décembre 2022 |
|---------------------------------------------------|-----------------|------------------|
| Créances clients .....                            | 652 \$          | 672 \$           |
| Dépôts affectés en garantie <sup>1</sup> .....    | 335             | 609              |
| Dépôts à court terme et avances.....              | 140             | 113              |
| Charges payées d'avance et créances diverses..... | 113             | 86               |
| Impôts à recevoir .....                           | 74              | 74               |
| Taxes de vente à recouvrer.....                   | 73              | 73               |
| Tranche courante de l'actif sur contrat.....      | 61              | 54               |
| Stocks .....                                      | 40              | 42               |
| Autres créances à court terme .....               | 145             | 137              |
|                                                   | <b>1 633 \$</b> | <b>1 860 \$</b>  |

<sup>1)</sup> Les dépôts affectés en garantie sont associés à des contrats d'énergie dérivés qu'Énergie Brookfield conclut en vue de réduire son exposition aux prix de l'électricité sur les marchés de gros au moment de la vente future de sa production non visée par contrat, conformément à la stratégie de gestion des risques d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield reçoit essentiellement des paiements mensuels provenant des produits tirés des conventions d'achat d'électricité facturés et n'avait pas de créances clients en souffrance à la date de clôture. Les créances aux termes des contrats conclus avec les clients sont comprises dans les créances clients.

## 18. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres crédateurs d'Énergie Brookfield étaient comme suit aux :

| (EN MILLIONS)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 30 juin 2023    | 31 décembre 2022 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------|
| Créditeurs liés aux activités d'exploitation.....                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 398 \$          | 440 \$           |
| Dettes fournisseurs .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 219             | 276              |
| Intérêts à payer sur des emprunts.....                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 191             | 153              |
| Impôts à payer .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 44              | 78               |
| Distributions à verser aux porteurs de parts de société en commandite,<br>distributions à verser sur les parts de société en commandite privilégiées,<br>dividendes à payer sur actions privilégiées, distributions à verser sur billets<br>subordonnés perpétuels et dividendes à payer sur actions échangeables <sup>1</sup> ..... | 58              | 53               |
| Tranche à court terme des obligations locatives .....                                                                                                                                                                                                                                                                                | 34              | 33               |
| Tranche courante du passif sur contrat.....                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 30              | 24               |
| Divers .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 46              | 29               |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <b>1 020 \$</b> | <b>1 086 \$</b>  |

<sup>1)</sup> Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes et aux porteurs d'actions échangeables de BEPC. Les montants à payer à Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

## 19. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

### Engagements

Dans le cours de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales sont parties à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2089.

Dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield prendra des engagements au titre des dépenses d'investissement qui concernent principalement des coûts engagés dans le cadre de projets d'initiatives de croissance divers. Au 30 juin 2023, Énergie Brookfield avait pris des engagements au titre des dépenses d'investissement en cours totalisant 1,4 milliard \$ (1 milliard \$ en 2022). De ce montant, une tranche de 1 003 millions \$ est exigible en 2023, une tranche de 425 millions \$, en 2024, une tranche de 11 millions \$, de 2025 à 2027, et la tranche restante de 6 millions \$, par la suite.

Le tableau suivant présente la liste des actifs et des portefeuilles d'actifs qu'Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir sous réserve des conditions de clôture habituelles, au 30 juin 2023 :

| Région     | Technologie                                                   | Puissance                                                                                   | Contrepartie                                                                                                      | Participation financière d'Énergie Brookfield | Clôture prévue                      |
|------------|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------|
| Chine      | Énergie éolienne                                              | Développement de 102 MW                                                                     | 255 millions CNY<br>(38 millions \$)                                                                              | 20 %                                          | T4 2023                             |
| États-Unis | Services d'énergie nucléaire                                  | s. o.                                                                                       | 4,5 milliards \$                                                                                                  | Environ 450 millions \$                       | Deuxième semestre de 2023           |
| États-Unis | Énergie solaire destinée aux réseaux publics                  | Exploitation de 473 MW                                                                      | 135 millions \$                                                                                                   | 20 %                                          | Premier de trois projets au T4 2023 |
| Chine      | Énergie éolienne                                              | Développement de 350 MW                                                                     | 853 millions CNY<br>(125 millions \$)                                                                             | 20 %                                          | Premier de deux projets au T4 2023  |
| Europe     | Énergie solaire destinée aux réseaux publics                  | Exploitation de 649 MW<br>Développement de 531 MW                                           | 900 millions \$                                                                                                   | 17 %                                          | Deuxième semestre de 2023           |
| Australie  | Producteur d'électricité intégré et détaillant d'énergie      | Exploitation d'actifs visés par contrats de 7 GW, dont 4,5 millions \$ de comptes clients   | 8,91 \$ AU par action, compte tenu d'une valeur de l'entreprise de 18,7 milliards \$ AU pour la totalité d'Origin | Jusqu'à 750 millions \$                       | T1 2024                             |
| États-Unis | Énergie décentralisée et solutions durables                   | Développement de 220 MW                                                                     | 14 millions \$                                                                                                    | 20 %                                          | T3 2023                             |
| États-Unis | Promoteur et exploitant intégré d'énergie renouvelable        | Actifs en exploitation et en cours de construction de 5 900 MW<br>Développement de 6 100 MW | 1,05 milliard \$                                                                                                  | 25 %                                          | Deuxième semestre de 2023           |
| États-Unis | Énergie décentralisée et solutions durables                   | Développement de 14 MW                                                                      | 30 millions \$                                                                                                    | 25 %                                          | T3 2023                             |
| Inde       | Plateforme d'énergie renouvelable commerciale et industrielle | Portefeuille d'exploitation et de développement de 4 500 MW                                 | 15,4 milliards INR<br>(188 millions \$)                                                                           | 20 %                                          | Deuxième semestre de 2023           |
| Brésil     | Énergie décentralisée et solutions durables                   | Développement de 730 MW                                                                     | 430 millions R\$<br>(83 millions \$)                                                                              | 20 %                                          | 2023 à 2026                         |
| Brésil     | Énergie éolienne                                              | Exploitation de 60 MW                                                                       | 112 millions R\$<br>(20 millions \$)                                                                              | 25 %                                          | T3 2023                             |

Une partie intégrante de la stratégie d'Énergie Brookfield consiste à participer avec des partenaires institutionnels à des fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield qui ciblent des acquisitions correspondant au profil d'Énergie Brookfield. Dans le cours normal de ses activités, Énergie Brookfield s'est engagée auprès de fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield à participer à ces acquisitions cibles dans l'avenir, lorsque celles-ci auront été identifiées, le cas échéant. De temps à autre, afin de permettre que les activités d'investissement soient réalisées rapidement et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes soutenus par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des coinvestisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

## Éventualités

Énergie Brookfield et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée d'Énergie Brookfield ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Énergie Brookfield, au nom des filiales d'Énergie Brookfield, et les filiales elles-mêmes ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. L'activité relative aux lettres de crédit émises par Énergie Brookfield est décrite à la note 9, « Emprunts ».

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves de fonds propres, et à l'achèvement des travaux de construction et au rendement dans la mesure où elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III, Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Infrastructure Fund V, Brookfield Infrastructure Income Fund, Brookfield Global Transition Fund I et Brookfield Global Transition Fund II. Les filiales d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves de fonds propres, et à l'achèvement des travaux de construction et au rendement.

Les lettres de crédit émises par Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, et ses filiales se présentaient comme suit :

| (EN MILLIONS)                                                  | 30 juin 2023    | 31 décembre 2022 |
|----------------------------------------------------------------|-----------------|------------------|
| Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels ..... | 99 \$           | 99 \$            |
| Filiales d'Énergie Brookfield .....                            | 1 438           | 1 510            |
|                                                                | <b>1 537 \$</b> | <b>1 609 \$</b>  |

## Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales signent des conventions prévoyant l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, d'activités de commercialisation d'électricité comme les conventions d'achat et de vente, les swaps, les facilités de crédit de certains fonds privés de Brookfield, et qui sont également garantis par les capitaux engagés de nos partenaires institutionnels tiers, ainsi que de ventes et d'achats d'actifs et de services. Énergie Brookfield a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Énergie Brookfield de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Énergie Brookfield et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

## 20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Reinsurance Ltd (« Brookfield Reinsurance »).

Le 16 juin 2023, Énergie Brookfield a émis 8 200 000 parts de société en commandite et 7 430 000 actions échangeables de BEPC par voie de prise ferme au prix de 30,35 \$ par part de société en commandite et 33,80 \$ par action échangeable de BEPC pour un produit brut de 500 millions \$. En même temps, une filiale de Brookfield Reinsurance a acheté 5 148 270 parts de société en commandite au prix offert des parts de société en commandite (déduction faite de la commission de placement). Le produit brut total du placement et du placement privé simultané s'est établi à environ 650 millions \$. Énergie Brookfield a engagé des coûts de transaction connexes de 20 millions \$, y compris la rémunération versée aux preneurs fermes.

Brookfield Corporation a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2023, et les montants empruntés portent intérêt au taux SOFR, majoré d'une marge. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée fournie par Brookfield Corporation. Celle-ci peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 30 juin 2023, aucuns fonds n'avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield (néant au 31 décembre 2022). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et sur le dépôt de Brookfield Corporation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 s'est établie à néant (moins de 1 million \$ en 2022).

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires pour les trimestres et semestres clos les 30 juin :

| (EN MILLIONS)                                                                | Trimestres clos les 30 juin |                | Semestres clos les 30 juin |                 |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|----------------|----------------------------|-----------------|
|                                                                              | 2023                        | 2022           | 2023                       | 2022            |
| <b>Produits</b>                                                              |                             |                |                            |                 |
| Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits..... | 8 \$                        | 9 \$           | 52 \$                      | 22 \$           |
| <b>Coûts d'exploitation directs</b>                                          |                             |                |                            |                 |
| Frais de commercialisation de l'énergie et autres services.....              | (4)                         | (1)            | (5)                        | (4)             |
|                                                                              | <b>(4) \$</b>               | <b>(1) \$</b>  | <b>(5) \$</b>              | <b>(4) \$</b>   |
| <b>Charge d'intérêts</b>                                                     |                             |                |                            |                 |
| Emprunts.....                                                                | (5) \$                      | — \$           | (10) \$                    | — \$            |
| Désactualisation du solde des contrats.....                                  | (7) \$                      | (6) \$         | (15) \$                    | (12) \$         |
|                                                                              | <b>(12) \$</b>              | <b>(6) \$</b>  | <b>(25) \$</b>             | <b>(12) \$</b>  |
| <b>Autres</b>                                                                |                             |                |                            |                 |
| Produit tiré des distributions.....                                          | 4 \$                        | — \$           | 5 \$                       | — \$            |
| Services entre parties liées.....                                            | 6 \$                        | (1) \$         | 6 \$                       | (2) \$          |
| <b>Coûts de service de gestion.....</b>                                      | <b>(55) \$</b>              | <b>(65) \$</b> | <b>(112) \$</b>            | <b>(141) \$</b> |

Le tableau suivant présente l'incidence des conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière aux :

| (EN MILLIONS)                                                                                                                                                                                  | Partie liée                                                                             | 30 juin 2023 | 31 décembre 2022 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------|
| <b>Actifs courants</b>                                                                                                                                                                         |                                                                                         |              |                  |
| Créances clients et autres actifs courants                                                                                                                                                     |                                                                                         |              |                  |
| Actif sur contrat                                                                                                                                                                              | Brookfield.....                                                                         | 57 \$        | 54 \$            |
| Montants à recevoir de parties liées                                                                                                                                                           |                                                                                         |              |                  |
| Montants à recevoir                                                                                                                                                                            | Brookfield.....                                                                         | 155          | 105              |
|                                                                                                                                                                                                | Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres..... | 56           | 18               |
|                                                                                                                                                                                                |                                                                                         | 211          | 123              |
| Actifs liés à des instruments financiers                                                                                                                                                       | Brookfield.....                                                                         | 197          | 395              |
| <b>Actifs non courants</b>                                                                                                                                                                     |                                                                                         |              |                  |
| Autres actifs non courants                                                                                                                                                                     |                                                                                         |              |                  |
| Actif sur contrat                                                                                                                                                                              | Brookfield.....                                                                         | 330          | 341              |
|                                                                                                                                                                                                | Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres..... | —            | —                |
| Montants à recevoir                                                                                                                                                                            | Brookfield Reinsurance .....                                                            | 135          | 128              |
| <b>Passifs courants</b>                                                                                                                                                                        |                                                                                         |              |                  |
| Passif sur contrat                                                                                                                                                                             | Brookfield.....                                                                         | 30           | 24               |
| Passifs liés à des instruments financiers                                                                                                                                                      | Brookfield Reinsurance .....                                                            | 10           | 3                |
| Montants à payer à des parties liées                                                                                                                                                           |                                                                                         |              |                  |
| Montants à payer                                                                                                                                                                               | Brookfield.....                                                                         | 236          | 166              |
|                                                                                                                                                                                                | Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres..... | 95           | 62               |
|                                                                                                                                                                                                | Brookfield Reinsurance .....                                                            | 309          | 321              |
| Distributions à verser sur les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité | Brookfield.....                                                                         | 42           | 38               |
|                                                                                                                                                                                                |                                                                                         | 682          | 587              |
| Emprunts sans recours                                                                                                                                                                          | Brookfield.....                                                                         | 10           | 18               |

**Passifs non courants**

|                                                                     |                                                                                                                                          |               |               |
|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Passifs liés à des instruments financiers                           | Brookfield Reinsurance .....                                                                                                             | 15            | 3             |
| Emprunts de la société mère                                         | Brookfield Reinsurance .....                                                                                                             | 8             | 7             |
| Emprunts sans recours                                               | Brookfield Reinsurance et entreprises associées .....                                                                                    | 115           | 93            |
|                                                                     | Brookfield.....                                                                                                                          | 923           | 1 750         |
| Autres passifs non courants                                         |                                                                                                                                          |               |               |
|                                                                     | Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, Brookfield Reinsurance et entreprises associées et autres..... | 1             | 1             |
| Montants à payer                                                    |                                                                                                                                          |               |               |
| Passif sur contrat                                                  | Brookfield.....                                                                                                                          | 670           | 662           |
|                                                                     |                                                                                                                                          | <b>671 \$</b> | <b>663 \$</b> |
| <b>Capitaux propres</b>                                             |                                                                                                                                          |               |               |
| Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées | Brookfield Reinsurance et entreprises associées .....                                                                                    | 12 \$         | 12 \$         |

## 21. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Énergie Brookfield, Actions privilégiées ERB et Canadian Finco :

| (EN MILLIONS)                                                                                                                                                                                 | Énergie<br>Brookfield <sup>1</sup> | Actions<br>privilégiées<br>ERB | Canadian<br>Finco | Entités de<br>soutien au<br>crédit des<br>filiales <sup>2</sup> | Autres<br>filiales <sup>1, 3</sup> | Ajustements<br>de consoli-<br>dation <sup>4</sup> | Énergie<br>Brookfield<br>(consolidé) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------------|
| <b>Au 30 juin 2023</b>                                                                                                                                                                        |                                    |                                |                   |                                                                 |                                    |                                                   |                                      |
| Actifs courants.....                                                                                                                                                                          | 65 \$                              | 400 \$                         | 2 723 \$          | 902 \$                                                          | 3 608 \$                           | (4 080) \$                                        | 3 618 \$                             |
| Actifs non courants .....                                                                                                                                                                     | 5 086                              | 246                            | 3                 | 46 078                                                          | 62 208                             | (51 337)                                          | 62 283                               |
| Passifs courants .....                                                                                                                                                                        | 67                                 | 7                              | 61                | 8 254                                                           | 3 710                              | (8 143)                                           | 3 956                                |
| Passifs non courants .....                                                                                                                                                                    | —                                  | —                              | 2 651             | 15                                                              | 30 767                             | —                                                 | 33 433                               |
| Participations ne donnant pas le contrôle<br>ayant droit au résultat net dans les<br>filiales en exploitation.....                                                                            | —                                  | —                              | —                 | —                                                               | 16 604                             | —                                                 | 16 604                               |
| Participations ne donnant<br>pas le contrôle ayant droit<br>au résultat net dans une<br>filiale société de portefeuille – parts<br>rachetables/ échangeables détenues par<br>Brookfield ..... | —                                  | —                              | —                 | 2 908                                                           | —                                  | —                                                 | 2 908                                |
| Actions échangeables<br>de BEPC .....                                                                                                                                                         | —                                  | —                              | —                 | —                                                               | 2 686                              | —                                                 | 2 686                                |
| Actions privilégiées.....                                                                                                                                                                     | —                                  | 584                            | —                 | —                                                               | —                                  | —                                                 | 584                                  |
| Billets subordonnés<br>perpétuels.....                                                                                                                                                        | —                                  | —                              | —                 | 592                                                             | —                                  | —                                                 | 592                                  |
| Capitaux propres des commanditaires<br>détenant<br>des parts privilégiées .....                                                                                                               | 761                                | —                              | —                 | 765                                                             | —                                  | (766)                                             | 760                                  |
| <b>Au 31 décembre 2022</b>                                                                                                                                                                    |                                    |                                |                   |                                                                 |                                    |                                                   |                                      |
| Actifs courants .....                                                                                                                                                                         | 61 \$                              | 391 \$                         | 2 336 \$          | 834 \$                                                          | 4 172 \$                           | (3 611) \$                                        | 4 183 \$                             |
| Actifs non courants .....                                                                                                                                                                     | 4 860                              | 241                            | 3                 | 33 830                                                          | 59 860                             | (38 866)                                          | 59 928                               |
| Passifs courants.....                                                                                                                                                                         | 60                                 | 7                              | 30                | 7 877                                                           | 4 455                              | (7 486)                                           | 4 943                                |
| Passifs non courants .....                                                                                                                                                                    | —                                  | —                              | 2 299             | 16                                                              | 30 567                             | —                                                 | 32 882                               |
| Participations ne donnant pas<br>le contrôle ayant droit au<br>résultat net dans les filiales<br>en exploitation.....                                                                         | —                                  | —                              | —                 | —                                                               | 14 755                             | —                                                 | 14 755                               |
| Participations ne donnant pas<br>le contrôle ayant droit au<br>résultat net dans une filiale<br>société de portefeuille – parts<br>rachetables/échangeables<br>détenues par Brookfield .....  | —                                  | —                              | —                 | 2 892                                                           | —                                  | —                                                 | 2 892                                |
| Actions échangeables de BEPC.....                                                                                                                                                             | —                                  | —                              | —                 | —                                                               | 2 561                              | —                                                 | 2 561                                |
| Actions privilégiées.....                                                                                                                                                                     | —                                  | 571                            | —                 | —                                                               | —                                  | —                                                 | 571                                  |
| Billets subordonnés perpétuels .....                                                                                                                                                          | —                                  | —                              | —                 | 592                                                             | —                                  | —                                                 | 592                                  |
| Capitaux propres des<br>commanditaires détenant<br>des parts privilégiées .....                                                                                                               | 761                                | —                              | —                 | 765                                                             | —                                  | (766)                                             | 760                                  |

<sup>1)</sup> Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

<sup>2)</sup> Comprendent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

<sup>3)</sup> Comprendent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Canadian Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

<sup>4)</sup> Comprendent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

| (EN MILLIONS)                         | Énergie<br>Brookfield <sup>1</sup> | Actions<br>privilégiées<br>ERB | Canadian<br>Finco | Entités de<br>soutien au<br>crédit des<br>filiales <sup>2</sup> | Autres<br>filiales <sup>1, 3</sup> | Ajustements<br>de consoli-<br>dation <sup>4</sup> | Énergie<br>Brookfield<br>(consolidé) |
|---------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------------|
| <b>Trimestre clos le 30 juin 2023</b> |                                    |                                |                   |                                                                 |                                    |                                                   |                                      |
| <b>Produits .....</b>                 | — \$                               | — \$                           | — \$              | — \$                                                            | 1 205 \$                           | — \$                                              | 1 205 \$                             |
| <b>Résultat net .....</b>             | (18)                               | —                              | 1                 | (275)                                                           | 424                                | 19                                                | 151                                  |
| <b>Trimestre clos le 30 juin 2022</b> |                                    |                                |                   |                                                                 |                                    |                                                   |                                      |
| Produits .....                        | — \$                               | — \$                           | — \$              | — \$                                                            | 1 274 \$                           | — \$                                              | 1 274 \$                             |
| Résultat net.....                     | 3                                  | —                              | —                 | (124)                                                           | 188                                | 55                                                | 122                                  |
| <b>Semestre clos le 30 juin 2023</b>  |                                    |                                |                   |                                                                 |                                    |                                                   |                                      |
| <b>Produits .....</b>                 | — \$                               | — \$                           | — \$              | — \$                                                            | 2 536 \$                           | — \$                                              | 2 536 \$                             |
| <b>Résultat net .....</b>             | (34)                               | —                              | 2                 | (461)                                                           | 777                                | 44                                                | 328                                  |
| <b>Semestre clos le 30 juin 2022</b>  |                                    |                                |                   |                                                                 |                                    |                                                   |                                      |
| Produits .....                        | — \$                               | — \$                           | — \$              | — \$                                                            | 2 410 \$                           | — \$                                              | 2 410 \$                             |
| Résultat net.....                     | (30)                               | —                              | (3)               | (407)                                                           | 363                                | 232                                               | 155                                  |

<sup>1)</sup> Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

<sup>2)</sup> Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

<sup>3)</sup> Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Canadian Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

<sup>4)</sup> Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

Se reporter à la note 9, « Emprunts », pour plus de détails concernant les emprunts à moyen terme consentis par Canadian Finco. Se reporter à la note 10, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour plus de détails concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

## 22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

À la fin du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a souscrit des actions additionnelles de Powen en contrepartie de 25 millions € (montants nets de 28 millions \$ et 6 millions \$ pour Énergie Brookfield), ce qui a fait passer la participation totale dans Powen à 44 % (montant net de 8,8 % pour Énergie Brookfield).

## INFORMATION GÉNÉRALE

### Bureau principal

73 Front Street  
Fifth Floor  
Hamilton, HM12  
Bermudes  
Téléphone : 441 294-3304  
<https://bep.brookfield.com>

### Dirigeants de Brookfield Canada Renewable Manager LP., fournisseur de services de Brookfield Renewable Partners L.P.

Connor Teskey  
Chef de la direction

Wyatt Hartley  
Chef de la direction des finances

### Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie Computershare du Canada  
100 University Avenue  
9th floor  
Toronto (Ontario) M5J 2Y1  
Téléphone (sans frais) : 1 800 564-6253  
Télécopieur (sans frais) : 1 888 453-0330  
[www.computershare.com](http://www.computershare.com)

### Administrateurs du commandité de Brookfield Renewable Partners L.P.

Jeffrey Blidner  
Scott Cutler  
Nancy Dorn  
David Mann  
Lou Maroun  
Stephen Westwell  
Patricia Zuccotti  
D<sup>re</sup> Sarah Deasley

### Symboles boursiers

NYSE : BEP (parts de société en commandite)  
TSX : BEP.UN (parts de société en commandite)  
NYSE : BEPC (actions échangeables)  
TSX : BEPC (actions échangeables)  
TSX : BEP.PR.G (parts de société en commandite privilégiées, série 7)  
TSX : BEP.PR.M (parts de société en commandite privilégiées, série 13)  
TSX : BEP.PR.O (parts de société en commandite privilégiées, série 15)  
NYSE : BEP.PR.A (parts de société en commandite privilégiées, série 17)  
TSX : BEP.PR.R (parts de société en commandite privilégiées, série 18)  
TSX : BRF.PR.A (actions privilégiées, série 1)  
TSX : BRF.PR.B (actions privilégiées, série 2)  
TSX : BRF.PR.C (actions privilégiées, série 3)  
TSX : BRF.PR.E (actions privilégiées, série 5)  
TSX : BRF.PR.F (actions privilégiées, série 6)  
NYSE : BEPH (billets subordonnés perpétuels)  
NYSE : BEPI (billets subordonnés perpétuels)

### Information pour les investisseurs

Pour en savoir plus sur Énergie Brookfield, visitez l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Vous pouvez également consulter en ligne le rapport annuel et le formulaire 20-F de 2022. Pour obtenir des informations à jour et détaillées, visitez notre section « Nouvelles ».

Des renseignements financiers additionnels ont été transmis électroniquement à divers organismes de réglementation des valeurs mobilières par l'intermédiaire d'EDGAR aux États-Unis, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov), et par l'intermédiaire de SEDAR au Canada, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les actionnaires peuvent acheminer leurs demandes de renseignements au service des Relations avec les investisseurs, en composant le 416 649-8172 ou en écrivant à l'adresse [enquiries@brookfieldrenewable.com](mailto:enquiries@brookfieldrenewable.com).

Brookfield Renewable Partners L.P.

[bep.brookfield.com](http://bep.brookfield.com)

NYSE: BEP

TSX: BEP.UN